Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13206 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 15 JUILLET 1987

La tension entre la France et l'Iran

Téhéran accuse Paris d'avoir « volé » à un diplomate des documents confidentiels

Guerre des nerfs

La saga franco-iranienne continue, et il est probable qu'elle va empoisonner pendant encore de nombreux mois les relations entre les deux pays. Par quelque bout qu'on prenne ce dossier, on voit mal comment le désamorcer, tant que durera le conflit irano-irakien. Comment ignorer en effet que c'est là que prend racine la crise franco-iranienne, et qu'elle ne cessera que lorsque Bagdad n'aura plus besoin des livraisons d'armes françaises ?

Les choix offerts aux autorités françaises, avant qu'on en arrive enfin là, sont des plus réduits : soit céder aux exigences de Téhéran et perdre ce qui reste de crédibilité à la France dans la région, maintenant qu'elle s'est résignée à adopter un profil bas au Liban ; soit résister et prendre des coups difficiles à parer, encore plus difficiles à rendre.

C'est manifestement la seconde solution qu'ont choisie MM. Mitterrand et Chirac. Après bien des atermoiements, le gouvernement a compris que s'obstiner dans une négociation biaisée, dont le but non proclamé mais bien réel, pour Paris, reste la libération des Français pris en otage au Liban, ne fait qu'augmenter la vulnérabilité de la France. Le but des autorités iraniennes est en effet bien moins d'en finir avec un contentieux financier, dans lequel leurs droits sont loin d'être négligeables, que de tenter de jouer sur les contradictions que comporte l'actuelle cohabitation « à la française ».

L'affaire Gordji, du nom de cet interprète-diplomate que la justice française cherche à entendre dans le cadre des enquêtes ouvertes sur les filières terroristes iraniennes, est significative de cette guerre des nerfs dans laquelle excellent l'imam Khomeiny et ses zélotes.

Car c'est bien au mépris du droit international que le vrai numéro deux de l'ambassade d'Iran à Paris — qui n'a pas de statut diplomatique — se terre dans sa chancellerie pour éviter d'avoir à répondre aux questions du juge Boulouque. Comme s'il craignait que le magistrat n'en sache déjà trop sur certaines des activités et des amitiés qu'on lui prête. Autre violation du droit international : les restrictions imposées aux déplacements de nos diplomates en poste à Téhéran, manifestement considérés comme une monnaie d'échange, sinon comme des otages potentiels.

L'incident qui a opposé samedi dernier, dans la partie française de l'aéroport de Genève, un diplomate iranien qui voulait soustraire ses bagages personnel, à l'inspection de la douane s'inscrit lui aussi dans ce climat détestable, soigneusement entretenu.

L'attaque, dans la nuit de dimanche à lundi, du porte-conteneurs français « Ville-d'Anvers » fait franchir à la crise plusieurs degrés dans l'escalade. Bien que non revendiquée, l'action est clairement signée, puisque seul l'Iran dispose des vedettes ultra-rapides qui ont mitraillé pendant vingt minutes le bâtiment. Plus que jamais, le sang-froid mais aussi la fermeté sont à l'ordre du jour. Constatons, avant d'enregistrer de nouveaux développements, que le règlement du contentieux franco-iranien vient encore de se compliquer, puisque Paris a déjà fait connaître son intention d'obtenir des dédommagements financiers pour une action qui, heureusement, n'a pas fait de victime. Le cycle se poursuit, sans fin prévisible.

L'ambassadeur d'Iran en Suisse a accusé les douaniers français de l'aéroport de Genève d'avoir « volé et photocopié des documents ultra-confidentiels », trouvés samedi en la possession du diplomate iranien, M. Mohsen Aminzadeh. Ce dernier a quitté lundi, tard dans la soirée, l'hôpital. Paris, pour sa part, a adressé une demande d'explications à Téhéran sur l'affaire de l'attaque du « Ville-d'Anvers » « se réservant de faire valoir ses droits ».

Marquant un net durcissement dans son attitude à l'égard de l'Iran, le gouvernement français a accusé, *le lundi soir 13 juillet*, l'Etat iranien d'avoir attaqué le porte-conteneurs français *Ville-d'Anvers* et l'a menacé de *« faire valoir tous ses droits à la suite de cette grave affaire »*. On indique toutefois de source autorisée française que ces *« droits »* visent essentiellement à des compensations financières.

En fin de matinée, lundi, le président de la République, M. François Mitterrand, et le premier ministre, M. Jacques Chirac, avaient eu un entretien portant *« essentiellement sur l'Iran »*. La veille, M. Chirac avait réuni le conseil de sécurité intérieure qui regroupe normalement autour du chef du gouvernement le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, celui des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, celui de la défense, M. André Giraud, de l'intérieur, M. Charles Pasqua et de la sécurité, M. Robert Pandraud. Le chargé d'affaires français à Téhéran, M. Pierre Lafrance, a reçu pour instruction d'*« effectuer sans délai une démarche auprès des autorités iraniennes pour exprimer les très graves préoccupations des autorités françaises devant l'agression dont a été victime le porte-conteneurs* Ville-d'Anvers, *réclamer des explications officielles de l'Etat iranien et, enfin, indiquer que la France se réserve de faire valoir tous ses droits à la suite de cette grave affaire »*.

(Lire la suite page 3.)

Dans son intervention du 14 juillet

M. Mitterrand veut se poser en garant de l'unité nationale

Dans sa traditionnelle intervention du 14 juillet, sur TF1, M. Mitterrand souhaitait se poser une fois de plus en garant de l'unité nationale. Les propos du président de la République devaient faire écho notamment à la nouvelle controverse ouverte sur l'influence des idées du Front national après l'élection municipale de Grasse et les appréciations portées par les amis de M. Le Pen et certains députés de la majorité sur la situation en Afrique du Sud.

La majorité RPR-UDF est embarrassée par la présence de six de ses députés parmi les neuf membres du groupe parlementaire d'amitié France-Afrique du Sud au nom duquel le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois avait paru s'exprimer à son retour de Prétoria en niant notamment l'existance de l'apartheid. L'un des trois députés RPR, M. René Couveinhes (Hérault), a d'ailleurs exprimé un point de vue plus nuancé en soulignant que pour sa part il disait *« simplement que depuis 1984 l'apartheid a bien évolué par l'intermédiaire du président Botha »*.

Le secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, M. Claude Malhuret a vivement réagi aux propos tenus par les députés d'extrême droite en soulignant que les déclarations de M. Stirbois et de ses amis étaient *« contraires à la plus élémentaire vérité »*.

Le vice-président du CDS, M. Bernard Stasi, a ironisé sur *« ces parlementaires qui ont confondu l'apparence des choses et la nature du système sud-africain »*.

A l'Hôtel Matignon on indique que le premier ministre ne partage pas le point de vue exprimé par les députés revenus de Prétoria et on réaffirme que le gouvernement condamne l'apartheid, ainsi que le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, l'avait souligné dès mardi.

(Lire page 5 l'article d'ALAIN ROLLAT.)

Pour la première fois depuis vingt ans une délégation soviétique en Israël

« Les Russes sont arrivés... à Jérusalem »

La délégation soviétique chargée de dresser l'inventaire des biens de l'Eglise russe en Terre Sainte est arrivée lundi soir à Tel-Aviv. Sa mission sera d'ordre purement consulaire, mais on indique dans les milieux officiels que des responsables de rang plus élevé pourraient succéder assez vite à l'actuelle délégation.

JERUSALEM
de notre correspondant

« Les Russes sont arrivés ! » Pour la première fois depuis la rupture des relations diplomatiques entre Moscou et Jérusalem, il y a vingt ans, une délégation soviétique se trouve en Israël. Ils sont huit, dont trois diplomates au moins, une secrétaire et un chauffeur. Comme prévu, leur chef est M. Yevgeny Antipov, directeur adjoint de la division des affaires consulaires au ministère des affaires étrangères. Il est secondé par M. Gennady Plekhin et par un membre du département Proche-Orient de ce même ministère, M. Alexei Chestyakov.

L'identité des autres fonctionnaires n'a pas été divulguée à la demande de Moscou. Tous ont en poche un visa de trois mois.

Ils sont donc arrivés, mais en catimini. Car il s'est passé, dimanche 12 juillet à l'aéroport Ben-Gourion de Tel-Aviv, une chose assez stupéfiante. Les huit invités ont débarqué incognito de l'avion des Austrian Airlines en provenance de Vienne alors qu'une meute de journalistes et de photographes attendait que descende du même appareil un autre Soviétique, juif celui-là, Yuli Edelstein, vingt-neuf ans, dissident notoire, ancien refuznik et ex-prisonnier de Sion.

Tandis que le nouvel immigrant foulait enfin la Terre promise à laquelle il avait tant rêvé, emporté dans la cohue d'un comité d'accueil enthousiaste, la petite escouade soviétique recevait en toute discrétion les vœux de bienvenue de M. Toufik Toubi, député arabe et communiste israélien et d'un fonctionnaire de l'ambassade de Finlande, pays en charge des intérêts de l'URSS. Beaucoup aimeraient voir dans cette coïncidence symbolique le présage d'une nouvelle ère dans les relations israélo-soviétiques.

Quoi qu'il en soit, la délégations passa sa première nuit à l'hôtel Hilton de Tel-Aviv à l'insu de tous ou presque. Lundi, en fin de matinée, le porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères continuait, lors de sa réunion quotidienne, de donner le change en prédisant l'arrivée de la délégation *« dans les prochains jours »*. La nouvelle ne devait éclater qu'après le déjeuner. Pourquoi ce secret si peu conforme à la « transparence » israélienne ?

L'Etat juif aurait voulu, dit-on officieusement, prévenir d'éventuelles manifestations antisoviétiques à l'aéroport ou devant la chancellerie finlandaise. De fait, les mécontents n'ont pas tardé à s'exprimer. Plusieurs dizaines de personnes, répondant à l'appel du parti d'extrême droite Tehiya ont protesté lundi devant l'hôtel Hilton. Le Centre d'information sur le judaïsme soviétique a annoncé d'autres manifestations contre une visite qu'il qualifie d'*« inopportune »* et de *« potentiellement dangereuse »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

Le drame du stade du Heysel en 1985

L'extradition des hooligans



LONDRES
de notre correspondant

Aboutissement d'une longue bataille de procédure : vingt-six hooligans de Liverpool devraient être très prochainement extradés vers la Belgique, où ils sont inculpés d'homicide involontaire pour avoir été reconnus responsables de la mort de trente-neuf personnes, le 29 mai 1985, au stade du Heysel à Bruxelles, lors de la finale de la Coupe d'Europe de football opposant le Liverpool FC à la Juventus de Turin. Telle est la décision prise le lundi 13 juillet, par cinq membres de la Chambre des Lords, qui fait office de Cour suprême.

Ainsi se trouve levé un dernier obstacle placé en avril par les magistrats de la Haute Cour de Londres, qui avaient annulé l'ordre d'extradition pour un vice de forme mineur et provoqué la libération provisoire des vingt-six personnes inculpées, grâce à des enregistrements vidéo. Les Lords ont estimé qu'en l'occurrence les clauses d'un traité ne devraient pas être interprétées dans un sens restrictif susceptible de contredire l'objet fondamental de la convention.

Cette façon de voir satisfait non seulement le gouvernement de Bruxelles mais aussi les autorités britanniques, qui ont fermement appuyé la requête de la justice belge, et ce malgré un courant d'opinion exigeant que les vingt-six hooligans mis en cause soient jugés en Grande-Bretagne et non en Belgique : certains redoutent que les prévenus ne puissent y avoir la garantie d'un procès vraiment équitable. Il est peu probable que la défense et plusieurs députés de la région de Liverpool obtiennent gain de cause lors d'un ultime recours qu'ils vont présenter auprès du ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd. Celui-ci devrait signer, d'ici à la fin du mois, l'ordre définitif d'extradition, et les inculpés pourraient être transférés début août à Bruxelles, où ils seront incarcérés, en attendant le procès, dont la date n'a pas encore été fixée.

Le gouvernement de Mme Thatcher, soutenu par tout le Parlement, a tenu à faire diligence dans cette affaire, d'autant plus résolument qu'il persiste à vouloir appliquer ou encourager de très strictes mesures pour combattre la violence dans les stades, phénomène dont le football britannique continue de payer le prix, puisque les clubs anglais sont toujours interdits de compétition au niveau européen. Depuis deux ans, le mal est en nette régression. La sévérité accrue de la loi, des jugements et des policiers, ainsi que les multiples dispositifs de sécurité mis en place par les clubs en sont la cause. Mais, le mois dernier, de nouveaux et graves incidents ont éclaté à Glasgow lors d'une rencontre Ecosse-Angleterre. Des affrontements se sont même produits pour la première fois en mai entre supporters rivaux lors d'un match de cricket opposant l'Angleterre au Pakistan.

FRANCIS CORNU.

Avignon

Les nouveaux horizons d'Harold Pinter

La Comédie-Française présente trois œuvres récentes du dramaturge anglais. Ce dernier, pour la première fois, nous livre un théâtre politique.

Barbara Schnittler femme d'affaires

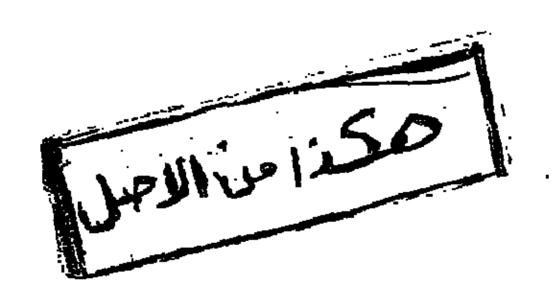
A vingt-sept ans, c'est l'une des plus jeunes productrices de théâtre présente à Avignon.

Le poète et le comédien

Jean Tortel a eu droit à l'hommage de ses amis poètes, tandis que Jean Dasté jouait encore une fois *les Méfaits du tabac.*

Page 11

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1.700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Etranger

ITALIE : l'ancien ministre du Trésor pressenti pour former le gouvernement

M. Goria, un « homme nouveau »

Le chef de l'Etat italien, M. Francesco Cossiga a, le lundi 13 juillet, pressenti le démocrate-chrétien M. Giovanni Goria, ministre du Trésor de l'équipe sortante, pour former le prochain gouvernement.

ROME
de notre correspondant

Dans le contexte d'hostilité exacerbée entre la démocratie chrétienne (DC) et les socialistes (PSI), le président de la République ne pouvait évidemment pas répondre aux suggestions en provenance de la démocratie chrétienne qui espérait la désignation de M. Ciriaco De Mita, secrétaire général du parti. Le PSI avait exprimé à son propos un veto oblique mais ferme : le chef de l'Etat devrait, avait déclaré le dirigeant socialiste, M. Bettino Craxi, *« rechercher un point d'équilibre tout à fait nécessaire après une période marquée par de nombreux éléments de conflits et des traumatismes »*.

En clair, ni Craxi ni De Mita. M. Craxi, il est vrai, n'était, dès le départ, pas un candidat possible, ayant tenu les rênes durant plus de trois ans et demi avec seulement 11,4 % des voix contre 32,9 à la DC. Bien que les élections des 14 et 15 juin aient été plus favorables au PSI qu'à la formation directement rivale, c'était au tour de la démocratie chrétienne de former « un grand gouvernement » – ce qu'elle n'a pas fait depuis 1981.

En signifiant son veto à M. De Mita, le PSI a ainsi clairement indiqué que le premier cabinet de la dixième législature avait d'emblée son terme strictement marqué.

Allure yuppie

Dans ces limites, le choix de M. Goria est habile. C'est tout d'abord ce que le Quirinal (présidence) appelle *« un homme nouveau »*. Agé de quarante-quatre ans, M. Goria sera, s'il mène sa mission à bout, le plus jeune président du conseil de la République. Homme nouveau, le responsable sortant du Trésor n'en a pas moins une très forte image de compétence. M. Goria a, en effet, accompagné toutes les phases du redressement économique du pays commencé précisément lors de son arrivée au gouvernement à la fin de 1982. Bien qu'il ait mis la « rigueur » à l'ordre du jour dans un pays qui ne la souhaitait guère, M. Goria a su ne pas devenir impopulaire. Son allure « yuppie » à la barbe soigneusement taillée, en symbiose avec la nouvelle Italie des jeunes cadres et des managers, a contribué à redonner à une démocratie chrétienne en perdition une image plus moderne.

M. Goria est considéré comme très proche de M. De Mita, ce qui pourrait passer pour une consolation indirecte pour le leader récusé par le PSI. L'un et l'autre ont fait partie du courant dit *« de base »* de la DC, situé à gauche du parti. M. Goria, enfin, semble l'un des démocrates-chrétiens les plus à même de recueillir, à l'orée de cette dixième législature, l'assentiment de la plupart des anciens partenaires du défunt « Pentaparti » (outre la DC et le PSI, les petites formations républicaines social-démocrates et libérales).

Diplômé en économie, M. Goria préfère se définir avec une modestie rare dans son milieu, comme un expert en « pifométrie ». Membre de la DC depuis son entrée à l'université en 1960, il a été élu député pour la première fois en 1973 et sans arrêt réélu depuis lors. En 1978-1979, il a été conseiller économique de deux des gouvernements formés par M. Giulio Andreotti, à l'époque du « compromis historique » avec les communistes. Secrétaire d'Etat au budget et au plan de juin 1981 à 1982, il a ensuite dirigé le département « économie » de son parti. Il a, enfin, été ministre du Trésor successivement dans le gouvernement Fanfani 5, Craxi 1 et 2 et Fanfani 6.

M. Goria, marié, père de deux enfants, est un Piémontais qui n'a jamais coupé ses racines avec sa ville d'Asti.

JEAN-PIERRE CLERC.

PORTUGAL : la campagne des élections législatives

Le Parti social-démocrate de M. Cavaco Silva a le vent en poupe

LISBONNE
de notre envoyé spécial

« Bien calme, cette campagne ! », affirment les Portugais. *« Qu'est-ce que ça doit être les autres fois ! »*, rétorquent les touristes étrangers qui débarquent dans un Portugal estival et caniculaire en train de vivre sa dix-septième campagne électorale (on vote le dimanche 19 juillet) depuis la révolution d'avril 1974.

Jusque tard dans la nuit, en effet, et pourtant on se couche tôt dans Lisbonne la sage, des caravanes d'automobiles – on peut compter jusqu'à vingt véhicules à la fois – sillonnent la ville remplie de militants agitant les drapeaux de leur parti, distribuant des tracts, hurlant des slogans entre deux airs de musique, avec, bien sûr, l'inévitable concert de klaxons. Calme ? Sur le Rossio, la place centrale de Lisbonne, tous les partis tiennent boutique, haut-parleurs au maximum, offrant aux passants porte-clés, casquettes, stylos à l'effigie de leur candidat. Cela, sans aucun affrontement, la tolérance étant ici la règle.

Chaque réverbère est maintenant orné d'un drapeau, sinon de deux. Chaque rue traversée par d'immenses barrières et – sinon nous ne serions pas au Portugal – chaque mur soigneusement décoré par d'immenses slogans multicolores. Sans doute, ceux-ci sont-ils moins imagés qu'auparavant. Où sont les immenses portraits de Marx et de Staline d'antan ?

M. Soares en vacances...

Signe des temps : même sur les murs du Portugal, l'efficacité a pris le pas sur la magie du verbe ! A Lisbonne, tant pis pour la quiétude des touristes, la campagne électorale va véritablement atteindre son point d'orgue au cours de cette semaine. Pour le moment, en effet, les principaux leaders jalonnent le pays au rythme de plusieurs réunions par jour, autant de répétitions avant les grands meetings de la capitale. La campagne alors sera peut-être « chaude »...

En fait, si les militants de tous les partis, et principalement ceux du Parti social-démocrate du premier ministre et ceux du PC s'en donnent à cœur joie, les Portugais, eux, semblent un peu las. Est-ce la chaleur torride, est-ce la multiplication des consultations électorales ? Toujours est-il que, pour le moment, les futurs électeurs semblent être des spectateurs bien peu concernés. Beaucoup surtout ne comprennent pas vraiment pourquoi on les a appelés de nouveau aux urnes.

Fin avril, en effet, le président de la République, Mario Soares, en vacances actuellement dans le sud du pays pour bien montrer son indépendance vis-à-vis des échéances électorales, prononçait la dissolution du Parlement. Au début du mois, le gouvernement monocolore du Parti social-démocrate (centre droit) dirigé par M. Anibal Cavaco Silva, avait été renversé par une coalition rassemblant les socialistes, les communistes et les députés du Parti rénovateur démocrate (PRD), dirigé par l'ancien président de la République, M. Ramalho Eanes. Les élections (anticipées elles aussi) du 6 octobre 1985 avaient certes donné une nette majorité à la gauche : 56 % des voix et 140 sièges sur 250 (15,5 % au PC, 20,7 % au Parti socialiste et 17,9 % au PRD).

Compte tenu des nettes divergences de vues entre ces partis, c'est le Parti social-démocrate (29,8 %) qui fut appelé à former un gouvernement minoritaire (l'autre parti de droite, le CDS, avait obtenu 10 % des voix). Le gouvernement durera donc plus d'un an et demi, le temps de remporter, grâce notamment à la bonne conjoncture internationale, de beaux succès économiques. Entretemps, M. Mario Soares fut élu président de la République grâce à l'appui de toute la gauche. Lorsque le gouvernement fut renversé, début avril, certains s'attendaient à ce que M. Soares fasse appel au chef de file du PS, M. Victor Constancio. Celui-ci, en effet, aurait pu former un gouvernement minoritaire lui aussi, mais avec l'appui ou la neutralité « bienveillante » des communistes et des rénovateurs démocrates.

Volonté d'éviter une dérive « à l'italienne » de la démocratie portugaise ? Difficulté « freudienne » d'introniser celui qui fut son successeur à la tête du PS ? Volonté de poursuivre une politique de cohabitation somme toute efficace ? Toujours est-il que M. Mario Soares décida de dissoudre la Chambre, à la grande satisfaction de « son » premier ministre et du Parti social-démocrate.

Satisfaction amplement justifiée puisque tous les sondages, même s'ils sont ici relativement peu fiables, prédisent aujourd'hui une ample victoire de M. Cavaco Silva. Certains même se demandent si ce dernier ne va pas emporter la majorité absolue, le 19 juillet. Il lui faudrait pour cela accrocher 43 % des voix. Ce qui marquerait à tout le moins une date historique dans la vie politique portugaise.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

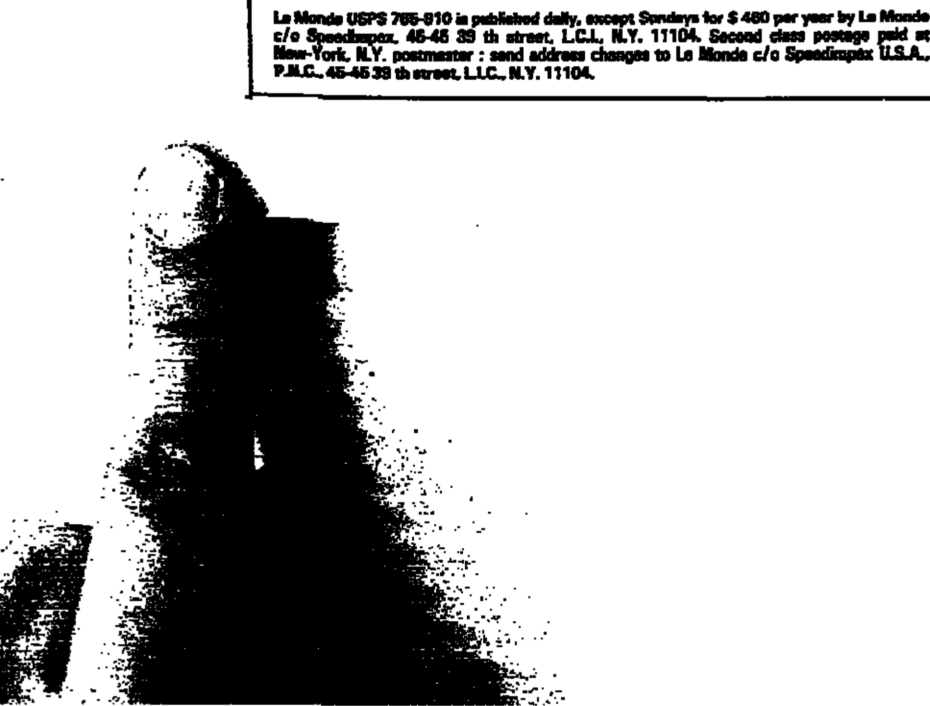
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 480 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 46-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



GRANDE-BRETAGNE : le nouveau « cabinet fantôme »

M. Kinnock joue à nouveau la carte du « réalisme »

En annonçant, le lundi 13 juillet, la composition du « cabinet fantôme » (1) – le contre-gouvernement indispensable au jeu politique britannique), – M. Neil Kinnock a prouvé une fois de plus qu'il avait l'art de ranimer la flamme travailliste.

LONDRES
de notre correspondant

Pour la troisième fois consécutive, le Labour a subi aux élections législatives du mois dernier une grave défaite, seulement compensée par un score un peu meilleur que celui de 1983, qui avait été désastreux. Cependant, le leader travailliste est sorti indemne de l'épreuve. On lui a généralement fait crédit d'avoir mené une campagne aussi efficace que possible, au point de rendre jaloux les conservateurs en dépit de leur confortable victoire.

Malgré l'échec, le parti n'a pas connu ces règlements de comptes auxquels se livrent souvent les vaincus. Mieux, M. Kinnock et l'équipe dirigeante qu'il a progressivement constituée en quatre ans ont jusqu'à présent – presque – réussi à donner l'impression que le Labour n'est pas un parti de battus mais de battants. Pas de révisions *déchirantes* ; au *contraire*, M. Kinnock joue la carte de la continuité sur le chemin d'un redressement qu'il sait de longue haleine.

M. Kinnock et son entourage semblent parvenir à faire passer ce message : le Parti travailliste est sur la bonne voie, celle du recentrage, du réalisme et de la modération. La répartition des principaux postes du cabinet fantôme illustre cette démarche.

La semaine dernière, M. Kinnock avaient déjà enregistré un appréciable succès lors des élections au sein du groupe parlementaire pour la désignation des candidats. Les tendances qui soutiennent l'entreprise du leader l'ont nettement emporté. « Solidarité », l'aile droite, a obtenu six des quatorze sièges à pourvoir, « Tribune », la gauche modérée à laquelle appartient M. Kinnock, en a conquis huit, tandis que « Campagne », la « gauche dure », a dû se contenter d'un seul siège. Et cela bien que l'ensemble des députés travaillistes soient actuellement considérés comme « plus à gauche » que dans le précédent Parlement. « Campagne » a dix députés de plus qu'en 1983...

La « droite favorisée »

M. Kinnock a toutefois profité du résultat global du dernier scrutin interne pour prendre le risque, dans le choix révélé lundi, de favoriser la droite. Celle-ci se voit confier trois postes-clés du cabinet : M. John Smith aux finances, M. Roy Hattersley, leader adjoint, à l'intérieur, et M. Gérard Kaufman remplaçant aux affaires étrangères M. Denis Healey, qui a décidé de prendre une demi-retraite. Des portefeuilles guère moins importants sont attribués à des représentants de la gauche modérée : le commerce et l'industrie pour M. Bryan Gould, l'énergie pour M. John Prescott, et l'éducation pour M. John Straw, un nouveau venu.

Cette préférence accordée à l'aile droite suscite quelque amertume parmi la majorité de centre gauche. M. Prescott, qui avait obtenu, la semaine dernière, le plus grand nombre de voix après M. Gould, s'estime méprisé. Le mécontentement est encore beaucoup plus vif parmi l'extrême gauche, qui dénonce plus que jamais un glissement vers un socialisme *« dénaturé »* et qui mesure combien M. Kinnock persiste à vouloir la marginaliser ou l'obliger à se rallier, comme il l'a fait depuis deux ans, notamment après l'exclusion exemplaire du groupe trotskisant Militant.

Cette opposition intérieure n'a certainement pas dit son dernier mot, et M. Kinnock doit s'attendre à une contre-attaque lors du prochain congrès du parti à Brighton, fin septembre. La promotion attendue de MM. Gould et Smith reflète remarquablement l'orientation souhaitée par M. Kinnock. Tous deux sont partisans du pragmatisme et, comme M. Kinnock, sont résolus à aller assez loin pour transformer l'image du parti afin de le rendre *« réellement éligible »* en 1991 ou 1992.

M. Gould, quarante-huit ans, universitaire, né en Nouvelle-Zélande, a compris, lors d'une brève carrière de journaliste, quel était l'impact des médias. Il retire aujourd'hui les fruits de la « brillante » campagne électorale dont il a été le « coordinateur ».

Avocat écossais, M. Smith, quarante-neuf ans, à l'instar de M. Gould, n'est pas de ceux qui se battront pour les renationalisations. Comme M. Gould, il jouit d'une réputation de compétence qui impose le respect jusque dans les rangs conservateurs.

FRANCIS CORNU.

(1) Les membres du cabinet fantôme avaient été élus par les députés travaillistes le 8 juillet (*le Monde* du 10 juillet).

La publication des Mémoires d'un contre-espion

Le « Sunday Times » assigné en justice

LONDRES
de notre correspondant

Nouveau rebondissement dans l'interminable affaire des Mémoires de M. Peter Wright, ancien directeur adjoint du contre-espionnage britannique, le MI 5 : le *Sunday Times* est à son tour traduit en justice. Devant la Haute Cour, lundi 13 et mardi 14 juillet, la direction de l'hebdomadaire devait répondre de sa décision de publier dimanche de très larges extraits du livre de M. Wright, sur lequel, depuis près de deux ans, le gouvernement de Mme Thatcher essaie à grand-peine d'imposer l'interdit.

La position du gouvernement est de plus en plus délicate car l'affaire a tant fait couler d'encre qu'il y a longtemps que l'essentiel du contenu de l'ouvrage, intitulé *Spycatcher* (Contre-espion), n'est plus un secret. M. Wright affirme notamment que, dans les années 1974-1975, une faction du MI 5 avait voulu par tous les moyens déstabiliser sinon renverser le cabinet travailliste de M. Harold Wilson. M. Wright affirme d'autre part que son service avait infiltré le Parti communiste britannique et cherché à compromettre des dirigeants syndicaux, que le gouvernement conservateur d'Anthony Eden avait approuvé deux projets d'assassinat de Nasser au moment de la crise de Suez en 1956, et que le MI 5, entre autres écoutes inavouables, avait réussi, au début des années 60, au temps du général de Gaulle, à « piéger » les communications de l'ambassade de France à Londres *(lire l'article ci-contre)*.

Un jugement de la Haute Cour

Toutes ces opérations, et surtout celles menées contre le gouvernement Wilson, ont déjà été longuement évoquées dans la presse britannique, particulièrement lors de la procédure engagée l'an dernier en Australie, là où M. Wright a pris sa retraite et entendait publier son livre. Le tribunal de Sydney, après de houleux débats, a opposé une fin de non-recevoir à la requête du gouvernement britannique, mais celui-ci a fait appel et une décision définitive de la justice australienne devrait intervenir à la fin du mois de *juillet*.

En septembre 1986, le *Guardian* et l'*Observer* avaient déjà été empêchés par la Haute Cour de faire état des révélations de M. Wright. En avril dernier, le gouvernement est de nouveau intervenu auprès de la même instance pour que des poursuites soient engagées contre l'*Independent* et deux journaux du soir qui venaient de reproduire *in extenso* quelques passages de *Spycatcher* (*le Monde* des 23 avril et 8 mai). La Haute Cour a estimé qu'il n'y avait pas lieu d'agir.

C'est en se fondant sur ce jugement que le *Sunday Times* est allé bien plus loin en insérant dans sa livraison du 12 juillet un encart de quatre pages reproduisant plusieurs chapitres du livre incriminé. Le rédacteur en chef de l'hebdomadaire, M. Andrew Neil, a déclaré dimanche soir que la position du gouvernement lui paraissait d'autant moins défendable que *Spycatcher* va être mis en vente cette semaine aux Etats-Unis et que, dans ce pays, les autorités britanniques se sont abstenues d'introduire un recours sous prétexte que celui-ci aurait peu de chance d'être admis par la justice américaine.

M. Neil a souligné qu'à présent l'*« obstination »* du gouvernement touche à l'*« absurde »* puisque les lecteurs britanniques pourront se procurer le livre aux Etats-Unis et le faire parvenir en Grande-Bretagne, *« tel un samizdat* (feuille clandestine) *en Union soviétique... »*.

F. C.

Opération « Stockade » : l'ambassade de France piégée

LONDRES
de notre correspondant

Depuis le moment où le gouvernement Macmillan présenta la première candidature britannique au Marché commun jusqu'au refus opposé par le général de Gaulle, le MI5 a intercepté la plupart des transmissions chiffrées entre l'ambassade de France à Londres et le Quai d'Orsay ou l'Elysée. C'est l'opération Stockade, que relate M. Peter Wright, en précisant qu'elle a été lancée à la demande du Foreign Office, inquiet de l'attitude française à l'égard de la requête britannique.

M. Wright explique comment il a pu se procurer les plans de l'ambassade et ceux du réseau des câbles de la poste dans le quartier de Knightsbridge, afin de déterminer *« l'emplacement probable »* de la pièce réservée aux transmissions et au chiffre. Mais cela ne suffisait pas ; il fallait faire une reconnaissance sur les lieux.

« Nous avons demandé à la poste de provoquer un dérangement des lignes téléphoniques [de l'ambassade] *et nous nous sommes rendus sur place,* raconte M. Wright. *Le personnel français de sécurité contrôlait tous nos mouvements, mais nous avons obtenu quand même le renseignement que nous cherchions : le local du chiffre était dissimulé au fond d'un couloir ; le matériel de codage et les télex se trouvaient dans une pièce voisine, séparée seulement par une cloison de plâtre. »*

A grands renforts de détails techniques, M. Wright indique de quelle façon les plombiers du MI5 ont placé des « bretelles » sur les câbles débouchant dans la rue pour établir une liaison avec un hôtel voisin où allait s'installer une équipe de spécialistes des écoutes. Ces derniers devaient rapidement déchiffrer les codes employés par l'ambassade en recoupant notamment leurs informations avec celles recueillies par le Centre des écoutes du gouvernement (GCHQ), qui, depuis la seconde guerre mondiale, espionne en permanence les télécommunications en Europe, en collaboration avec les services américains.

Les limites du renseignement

« En moins de dix minutes, poursuit M. Wright, *je me trouvais soudain en possession de la traduction d'un message adressé par l'ambassadeur de France au cabinet du président de Gaulle... »*

Et M. Wright de conclure : *« Pendant près de trois ans (...), tous les échanges entre Français à propos de notre vaine tentative d'entrer dans le Marché commun ont été ainsi surveillés. Le Foreign Office dévorait avec avidité nos renseignements, et les copies des messages de de Gaulle étaient régulièrement transmises au secrétaire du Foreign Office. »*

Cependant, M. Wright fait observer que l'opération Stockade n'a guère modifié le cours de l'histoire : *« En fait,* dit-il, *Stockade est une claire illustration des limites du renseignement. De Gaulle était résolu à rejeter notre candidature et aucune information, aussi sophistiquée fût-elle, ne pouvait rien changer à la situation. »*

F. C.

Diplomatie

Réunis à Copenhague

Les Douze décident de reprendre leurs contacts à haut niveau avec Damas

Au cours de la réunion consacrée à la coopération politique qu'ils ont tenue, le lundi 13 juillet à Copenhague, les ministres des affaires étrangères des Douze ont décidé de renouer les contacts politiques avec la Syrie. Par ailleurs, plusieurs d'entre eux, mais pas la France, ont demandé que soit accélérée l'instauration d'un dialogue politique entre la Communauté et l'Union soviétique.

COPENHAGUE
de notre envoyé spécial

Le chemin de Damas est à nouveau ouvert. Prenant acte du changement d'attitude des autorités syriennes, et notamment de la fermeture des bureaux du leader extrémiste palestinien Abou Nidal, les Douze ont levé la plus gênante des sanctions qu'ils avaient décidées en novembre 1986 lorsque la Syrie était vivement suspectée d'avoir participé à un projet d'attentat à Londres contre un avion d'El-Al. *Désormais*, les contacts à haut niveau, interrompus depuis lors, pourront être repris.

Cela est exprimé à la manière passablement contournée de la Communauté dans la déclaration publiée à l'issue de la réunion : *« Les Douze... ont décidé de poursuivre tant à travers la présidence qu'individuellement, leurs contacts à tous niveaux avec toutes les parties intéressées afin de contribuer à la recherche d'un règlement juste, global et durable du conflit israélo-arabe, y compris le problème palestinien. »*

L'évolution de l'URSS

Bref, les Douze dédouanent la Syrie mais évitent de se précipiter, ce que n'auraient pas apprécier les Britanniques, encore sous le coup de l'attentat manqué de Londres. Dans le même esprit, les autres sanctions annoncées en novembre ne sont pas levées : interdiction des ventes d'armes, surveillance accrue du personnel diplomatique syrien et de la compagnie Syrian Airlines. *« Je rencontrerai au bon moment et en temps utile mon collègue syrien »*, a commenté M. Uve Elleman Jensen, le ministre danois des affaires étrangères, qui présidait la réunion, ajoutant : *« Je n'ai pas l'intention d'aller à Damas ; c'est peut-être une bonne idée de l'inviter au Danemark. »*

Les Douze admettent ainsi implicitement que l'organisation d'une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient exige le concours actif de la Syrie. Fidèles à leur déclaration de février 1987, ils plaident pour la tenue d'une telle conférence.

M. Hans Dietrich Genscher, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a donné un écho très positif du voyage qu'il vient d'accomplir en URSS en compagnie du président de la RFA, M. von Weizäcker. Selon M. Genscher, on assiste à des changements fondamentaux, et il a cité comme exemple l'augmentation sensible des autorisations à quitter le pays données depuis quelques mois à des Soviétiques d'origine allemande.

M. Genscher a expliqué une fois de plus qu'il ne *« fallait pas manquer l'occasion »* et, soutenu par ses collègues italien, danois et grec, il s'est prononcé pour l'ouverture d'un dialogue politique entre l'Union soviétique et la Communauté. Ce dialogue, qui porterait sur les affaires internationales, devrait évoluer parallèlement au processus engagé depuis de longues années mais qui n'avance guère, pour normaliser les relations économiques et commerciales entre la Communauté et le Comecon.

Les Français, moins nettement les Anglais et les Néerlandais, émettent des réserves à l'égard de l'engouement ainsi manifesté par leurs partenaires. *« Les dossiers en matière de politique étrangère n'ont pas beaucoup évolué, les Russes n'ont donné aucun signe concret de leur volonté de nourrir un tel dialogue. Avant de parler, il faut savoir quelle position nous allons prendre et ne pas donner aux Soviétiques l'occasion de jouer les divergences entre les Européens »*, a notamment déclaré M. Bernard Bosson, le ministre des affaires européennes, qui dirigeait la délégation française. Le dernier paragraphe de la déclaration sur les relations Est-Ouest, approuvé par les ministres, lundi, note que *« les Douze sont ouverts aux possibilités nouvelles que présentent les développements récents dans la politique soviétique. Ils soulignent la nécessité que le nouveau langage utilisé par l'Union soviétique se transforme en faits concrets »*. Ces faits, a commenté M. Uve Elleman Jensen, pourraient se situer à Vienne à propos des suites à donner à la CEE. Les Douze, et en particulier les Français, attachent, ils l'ont répété, une particulière importance à leur proposition de tenir une conférence — peut-être à Paris, en marge des commémorations de la Révolution de 1789 — sur la *« dimension humaine »*.

PHILIPPE LEMAITRE.

Proche-Orient

« Les Russes sont arrivés... à Jérusalem »

(Suite de la première page.)

Mais ce qui frappe surtout, c'est le souci délibéré des dirigeants israéliens de minimiser la portée de l'événement. La délégation remplira une triple mission de caractère technique : premièrement dresser l'inventaire des biens de l'Eglise russe orthodoxe affiliée au patriarcat de Moscou, ensuite et de manière accessoire renouveler les passeports de certains résidents soviétiques et inspecter la section chargée des intérêts de Moscou à l'ambassade de Finlande. Des tâches strictement consulaires, comme l'a souligné d'emblée, lundi, M. Antipov.

« Notre mission n'a aucun caractère politique, a-t-il souligné. *Nous attribuer un rôle plus large serait pure fantaisie. N'interprétez pas notre séjour comme une première étape vers le rétablissement de relations diplomatiques ou consulaires, lequel exigera au préalable l'existence d'une nouvelle atmosphère dans toute la région. La solution du conflit israélo-arabe passe par la réunion d'une conférence internationale de paix avec la participation des parties concernées et des pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU. Elle suppose un compromis et une bonne volonté de tous ces participants. »* M. Antipov a précisé que sa délégation séjournerait en Israël *« pendant un peu plus de deux mois »*. Il devait donner, mardi, une interview à la radio de l'armée.

Soucieuse de ménager ses partenaires arabes, l'URSS n'a cessé depuis des mois de répéter que le séjour de la délégation consulaire n'aurait aucune dimension politique. En avril, les Soviétiques firent même preuve de mauvaise humeur en menaçant d'annuler la visite, *« Jérusalem ayant tenté de l'utiliser à des fins de propagande »*. Tout porte donc à croire que l'URSS a demandé cette fois aux Israéliens d'être aussi discrets que possible. Le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, a obtempéré tout en ajoutant qu'il recevrait volontiers la délégation si celle-ci le souhaitait. Son conseiller diplomatique, M. Novik, a décrit modestement le séjour des Soviétiques comme un *« tout petit pas »* vers la reprise du dialogue entre les deux pays.

Les Israéliens assurent *« attendre d'écouter les Soviétiques pour savoir ce qu'ils veulent et quel est leur mandat »*. Mais on indique, *dans les milieux informés*, que des officiels de rang plus élevé pourraient succéder assez vite à l'actuelle délégation. Après dix-neuf ans de gel, le dialogue entre Moscou et Jérusalem avait repris — ou plutôt failli reprendre — à Helsinki en août 1986. Cette rencontre consulaire avait immédiatement tourné court, Israël ayant revendiqué, au nom du principe de réciprocité, de pouvoir envoyer une délégation en URSS. En avril dernier, M. Pérès s'était entretenu à Rome avec deux diplomates soviétiques de haut niveau. Tout en restant attaché au principe de réciprocité, Israël a renoncé entre-temps à une simultanéité des visites consulaires.

Les Russes sont arrivés en Israël au moment où l'on veut croire ici à d'autres signes de bonne volonté. Pour la première fois depuis 1972, l'URSS a cessé, lundi, de brouiller les émissions en hébreu de la Voix d'Israël destinées à l'étranger. En outre, plusieurs familles d'anciens refuzniks arriveront dans les prochains jours en Israël après avoir transité par Bucarest et non plus par Vienne. Il est encore trop tôt pour savoir s'il s'agit de cas isolés ou de l'amorce d'une nouvelle politique conforme à l'exigence de Jérusalem d'organiser des vols directs afin de dissuader les Juifs soviétiques d'émigrer ailleurs que vers l'Etat hébreu. Au cours des six premiers mois de cette année, un émigrant sur quatre seulement a choisi de s'établir en Israël.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

L'histoire mouvementée des biens russes en Terre sainte

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Un vaste quadrilatère abritant le commissariat central de police et la maison d'arrêt au centre de la Jérusalem juive, une ancienne cathédrale aux belles coupoles vert de gris, un couvent érigé sur le lieu de naissance de saint Jean-Baptiste dans le village d'Ein-Kerem, autrefois peuplé d'Arabes chrétiens ayant fui en 1948, un petit domaine sur les rives du lac de Tibériade, quelques arpents dans la banlieue de Tel-Aviv : tels sont les principaux biens fonciers et immobiliers appartenant à l'Eglise russe orthodoxe que la *délégation consulaire soviétique* se propose d'inventorier.

L'histoire mouvementée des biens russes en Terre sainte remonte au début du dix-neuvième siècle. Grâce à l'argent du tsar, le clergé orthodoxe achète alors un patrimoine foncier où il fait construire des églises, des couvents et des hospices pour pèlerins. A l'exemple des autres puissances européennes, l'empire des Romanov se taille, par le truchement des popes, une zone d'influence en Orient, particulièrement à Jérusalem. Lorsque triomphe la révolution bolchévique, les dignitaires orthodoxes en Terre sainte refusent de reconnaître le régime soviétique.

En 1925, la Grande-Bretagne, puissance mandataire en Palestine, intervient pour arbitrer les querelles entre l'Eglise et les sympathisants du nouveau pouvoir. Aux termes d'un accord avec les « Russes blancs », ces derniers lui cèdent, au cœur de la ville, un grand bâtiment à l'enceinte gravée aujourd'hui encore de caractères cyrilliques et que chacun appellera communément le « Russian Compound ». Les Britanniques y installeront un poste de police, une prison, un tribunal et divers bureaux administratifs. En 1948, l'Etat juif naissant hérite de cet ensemble immobilier.

250 millions de dollars

Pour peu de temps. Car Ben Gourion veut remercier le Kremlin pour la promptitude avec laquelle il a reconnu Israël. Il décide tout *naturellement de restituer* à l'Union soviétique les biens orthodoxes qui dépendront désormais du patriarcat de Moscou. Pour sa part, la Jordanie, où Londres demeure très influent, choisit de maintenir la légitimité des « Russes blancs », chez elle et dans la moitié de la Palestine tombée sous son contrôle et bientôt annexée. En Israël, le seul changement interviendra en 1961. Cette année-là, l'Union soviétique vend à l'Etat juif, en échange d'une cargaison d'oranges, le fameux « Compound », à l'exception de la cathédrale et d'un autre immeuble.

De 1948 à 1967, l'Eglise « blanche », qui siège à New-York, tente vainement, par les voies diplomatiques, de reprendre possession des biens perdus en Israël. Après 1967, la guerre entre les deux Eglises reprend de plus belle. Les sœurs ennemies portent même leur discorde en 1974 devant le tribunal de Jérusalem puis devant la Cour suprême en 1982. Il est vrai que, entre-temps, les biens russes en Israël, souvent très bien situés, ont décuplé de valeur. C'est le cas, par exemple, d'un petit terrain au centre de la capitale que la municipalité a transformé en parking sans verser de loyer à Moscou, pour protester contre la décision soviétique de rompre en 1967 avec Jérusalem. On estime aujourd'hui les biens russes en Israël à quelque 250 millions de dollars.

A Jérusalem-Est et en Cisjordanie, l'Eglise « blanche » reste maîtresse des lieux saints russes orthodoxes. Son joyau est Sainte-*Marie-Madeleine de Gethsémani*, dont les bulbes dorées ornent les flancs du mont des Oliviers. Cet édifice abrite le tombeau de la grande duchesse Elisabeth, sœur de la tsarine Alexandra et fondatrice de la Société russe en Palestine. Tuée par les Bolchéviques, son corps fut transporté par l'armée blanche en Chine avant d'être inhumé en 1921 à Jérusalem. L'Eglise est entourée d'un couvent où vivent quelques vieilles nonnes russes.

Les « blancs » possèdent d'autres biens à l'intérieur des remparts de Jérusalem, à Bethléem et dans la vallée du Cédron. Les diplomates soviétiques n'iront pas explorer, sinon *en simples touristes*, cet autre patrimoine russe. Ils ont en effet annoncé dès lundi qu'ils ne *s'aventureraient pas dans les territoires occupés en 1967*, Moscou exigeant qu'Israël s'en retire.

J.-P. L.

Assouplissement des dispositions légales concernant les voyages des juifs soviétiques

Moscou. — Les juifs soviétiques ayant officiellement demandé à émigrer en Israël, *mais vivant dans un* pays tiers qui entretient des relations diplomatiques avec Moscou et dont *ils ont acquis la citoyenneté* pourront désormais inviter des membres de leur famille restés en URSS à *leur rendre visite*, a annoncé un haut responsable soviétique.

« Ces invitations seront prises en compte comme les autres », a ajouté M. Rudolf Kouznetsov, chef de l'OVIR (département des visas au ministère de l'intérieur de l'URSS), dans une interview publiée cette semaine par l'hebdomadaire *Novoïe Vremia* (Temps nouveaux).

De même, a-t-il dit, ces *« anciens citoyens soviétiques »* pourront, contrairement à une pratique établie jusqu'alors, revenir dans leur pays d'origine pour voir leurs parents. La grande majorité des juifs autorisés à quitter l'URSS vivent hors d'Israël.

Par ailleurs, le chef de l'OVIR a assuré que les demandes de retour en URSS des Soviétiques ayant émigré sont désormais satisfaites *« rapidement »*.

Huit mille Soviétiques ont été *autorisés à émigrer au cours* des cinq premiers mois de l'année, a indiqué M. Kouznetsov, soit une *augmentation de* 50 % par rapport au nombre total des autorisations délivrées en 1986.

En revanche, il est toujours hors de question pour la plupart des ressortissants soviétiques n'ayant ni famille ni « connaissances » à l'étranger de pouvoir se rendre individuellement hors d'URSS : ceux-ci devront, comme par le passé, s'adresser aux organismes touristiques et remplir plusieurs exigences, dont celle de fournir un avis favorable de leur employeur. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

Manifestation de propriétaires terriens à Brasilia

Quelque quarante mille propriétaires terriens ont défilé, le samedi 11 juillet, sur plus de 10 kilomètres, jusqu'au Palais du Congrès de Brasilia, où siège l'Assemblée constituante, pour que soit inscrit le *« droit à la propriété de la terre »* dans la prochaine loi fondamentale du pays.

L'Union démocratique ruraliste (UDR), qui, depuis deux ans, organise « la classe paysanne », a réussi sa démonstration de force par une marche d'une ampleur rare dans la capitale fédérale. La foule, souvent fort élégante, mêlait, délégation après délégation, les grands propriétaires caféiers du Parana, les « gauchos » du Rio-Grande-do-Sul (Sud) à cheval et les producteurs plus modestes du Minas-Gerais ou de l'Etat de Goias (centre-est).

Des banderoles prônaient la défense de la propriété et de l'initiative *privées : « La meilleure stabilité c'est la concurrence ! », « Sécurité pour produire, respectez nos propriétés ! »*, les grands thèmes de l'ordre, du travail et de l'agriculture privée étaient largement repris tout au long du cortège.

Un autre slogan était plus équivoque : *« Paix tant que c'est possible ! »* Les militants du « service d'ordre » niaient pourtant de façon véhémente que l'UDR soit responsable — comme elle en est périodiquement accusée — des assassinats de paysans pauvres *(« posseiros »)* qui occupent sans titres des terres non cultivées des grandes propriétés, notamment à la limite des Etats du Para-du-Goias et du Maranhao; dans la région dite du « Bec de perroquet » (nord-est).

Le 11 juin, l'avocat des *« posseiros »*, M. Paulo Fontelles de Lima, trente-huit ans, a été tué de trois balles dans la tête, près de Belem (Paro). *Un meurtre qui, après celui du* Père jésuite Josimo Moraes Tavares, en mai 1986, fait partie; pour la Conférence des évêques du Brésil, d'*« une stratégie du terrorisme sélectif organisée par une minorité de nantis opposés à la réforme agraire »*. — *(AFP.)*

Corée du Sud

L'opposition critique le remaniement gouvernemental

Le principal parti d'opposition sud-coréen, le Parti démocratique pour la réunification (RDP), a critiqué, le lundi 13 juillet, le remaniement gouvernemental opéré le même jour par le président Chun Doo Hwan, au cours duquel le général à la retraite Kim Chung Yul a remplacé le premier ministre Lee Han Key. Un porte-parole du RDP a estimé que, contrairement aux intentions proclamées par le pouvoir de former un gouvernement non-partisan, le nouveau cabinet ne comporte pas *« une seule personne qui puisse être considérée comme politiquement neutre »*. L'opposition, a-t-il ajouté, *« ne peut pas s'empêcher de douter de la capacité* [du nouveau gouvernement] *d'appliquer les mesures de démocratisation de manière souple et de réaliser l'échéancier politique de façon impartiale »*.

Le nouveau gouvernement est chargé de superviser la réforme démocratique mise en train par le régime jusqu'à l'organisation de l'élection présidentielle pour la succession de M. *Chun Doo Hwan*. Le nouveau premier ministre avait joué un rôle-clé, au ministère de la défense, dans la chute du premier président sud-coréen, Syngman Rhee, en 1960. Il dirigea un temps le *parti du général Park Chung Hee*, puis fut ambassadeur à Washington, et ces derniers temps était conseiller *du président Chun. Huit ministères* ont changé de titulaire dans le remaniement annoncé lundi. Parmi ceux-ci, M. Chung Ho Yong, *un ancien* ministre de l'intérieur, prend le portefeuille de la défense, l'ex-ministre de la fonction publique, M. Chung Kwang Yong, celui de l'intérieur, et le vice-président du comité olympique de Séoul, M. Cho Sang Ho, devient ministre des sports dans la perspective des Jeux olympiques de 1988. — *(AFP, Reuter.)*

Philippines

Arrestation d'un officier soupçonné de complot

Un officier de l'armée philippine a *été arrêté, le vendredi 10 juillet, dans* le cadre de l'enquête ouverte par les autorités de Manille après les révélations sur une nouvelle tentative de coup d'Etat fomentée contre le gouvernement de Mme Aquino (*le Monde* du 11 juillet). Le général Alexander Aguirre, commandant de la place de Manille, a annoncé, lundi 13 juillet, cette arrestation d'un major, dont l'identité n'a pas été précisée, et indiqué que plusieurs autres officiers d'active ou rayés des listes étaient recherchés *pour leur participation* à ce complot. Selon les informations encore imprécises fournies par les autorités, *les putschistes auraient* envisagé de prendre le contrôle de l'aéroport international de Manille et *de la base aérienne* adjacente de Villamor début juillet.

Le lien entre ce nouveau complot *avorté et les propos tenus par* M. Marcos auprès de deux avocats d'affaires américains sur ses projets *de reconquête du pouvoir n'a pas* encore été clairement établi. M. Marcos et ses avocats ont affirmé *que ces enregistrements relevaient* d'un coup monté, les bandes magnétiques entendues la semaine dernière *par une sous-commission du Congrès* américain ayant été falsifiées pour lui prêter des intentions qu'il n'avait *pas. Quelque trois mille manifestants* partisans de M. Marcos ont défilé dimanche devant l'ambassade des *Etats-Unis à Manille pour protester* contre cette *« falsification »* et réclamer le retour de l'ancien président. — *(AFP, Reuter.)*

Togo

Grâce présidentielle

M. Koffi Christophe Djondo, un des membres du commando qui avait tenté de renverser le régime du général Gnassingbe Eyadema le 23 septembre 1986, et que la Cour de sûreté de l'Etat avait condamné par contumace à la réclusion à perpétuité, vient de se rendre spontanément aux autorités togolaises, a annoncé un communiqué officiel, publié le vendredi 10 juillet à Lomé. M. Djondo a reconnu les faits pour lesquels il a été condamné et a fait des révélations dont on ignore la teneur. Le président Eyadema, usant de son droit de grâce, a décidé de le laisser en liberté, précise le communiqué. Dans son arrêt rendu le *20 décembre 1986, la Cour de* sûreté de l'Etat avait prononcé treize condamnations à mort (dont deux *par défaut), quatorze condamnations* à la prison à perpétuité (pour lesquelles sept condamnés étaient en fuite), *quatre condamnations* à un an de prison, une condamnation à un mois de prison et trois acquittements. *Aucun condamné à mort* n'a été à ce jour exécuté. — *(AFP.)*

Téhéran accuse Paris d'avoir « volé » à un diplomate des documents confidentiels

(Suite de la première page.)

Le ministre de la défense, s'est montré pour sa part très prudent. Il a indiqué qu'à propos de la sécurité des bâtiments dans le Golfe la position de la France restait inchangée et qu'il n'était pas question d'escorter systématiquement tous les bâtiments de commerce battant pavillon français. Il a expliqué que cette mission ne se justifierait pas toujours par la défense des intérêts nationaux, citant l'exemple d'un précédent bâtiment français, atteint il y a quelques mois par un missile, et qui transportait du fret pour la société British Petroleum entre Bahreïn et Taiwan. *« L'affaire de l'attaque du* Ville-d'Anvers *a été rapidement prise au sérieux, en raison du contexte franco-iranien »*, indique-t-on par ailleurs au ministère de la défense, où l'on ajoute : *« Il faut gérer cette crise avec beaucoup de sérieux et de calme, et trouver une réponse adaptée à la situation sans céder à la provocation et risquer l'escalade. »*

A Téhéran, la radio officielle iranienne a mis en garde la France *« contre les conséquences désastreuses de son attitude »*, dans un commentaire autorisé, le premier diffusé par la radio depuis que l'affaire Gordji a éclaté il y a deux semaines entre Paris et Téhéran. *« La République islamique*, a dit le commentateur iranien, *résiste avec fermeté et ne permet pas qu'on insulte ainsi ses diplomates »*, faisant allusion à l'incident ayant opposé samedi un diplomate iranien, M. Aminzadeh, aux douaniers français de l'aéroport de Genève. La radio n'a donné aucune précision sur *les conséquences possibles de cette* crise, mais a rappelé que les autorités iraniennes avaient déjà averti Paris qu'elles se réservaient *« le droit de faire jouer la réciprocité »*.

Un haut fonctionnaire iranien, M. Ali Ahani, qui s'est présenté lundi après-midi à l'hôpital de *Genève pour chercher M. Aminzadeh*, est reparti sans lui.

Cependant, le médecin-chef du service des urgences de l'hôpital de Genève, le docteur Pierre-François Unger, déclarait, *ce mardi matin*, que le malade, qui *« allait très bien »*, avait quitté tard, lundi soir, l'hôpital. *Quant aux douaniers français*, qui relatent que M. Aminzadeh s'était opposé à la fouille de son attaché-case, *ils nient l'avoir brutalisé*, et maintiennent leur version selon laquelle le diplomate iranien s'était blessé lui-même — *il s'agirait*, selon l'attaché de presse de l'hôpital, d'un simple « bleu » au front — en se donnant des coups sur la tête et en se roulant par terre.

Selon la télévision suisse romande, les douaniers français ont trouvé dans la mallette du diplomate *« des documents confidentiels et compromettants »* qu'ils auraient photographié, ce qui aurait provoqué la crise de nerfs du diplomate. L'ambassadeur d'Iran en Suisse, M. Hossein Malaik, a confirmé cette information, en précisant que les douanes françaises avaient confisqué des documents *« top secret, de la plus haute importance »* à un diplomate iranien, et *« n'en avaient restitué qu'une partie seulement, après l'avoir vraisemblablement photocopiée »*.



Amériques

ÉTATS-UNIS : les auditions devant la commission parlementaire

Le cours d'éducation civique de deux sénateurs au lieutenant-colonel North

WASHINGTON
de notre correspondant

Cette fois-ci, les rôles étaient inversés. Ce n'était plus, le lundi 13 juillet, le lieutenant-colonel North *qui fixait les caméras pour* haranguer l'Amérique par-dessus la tête des sénateurs et des représentants de la commission d'enquête sur l'« Irangate ». C'était au contraire les élus qui s'adressaient directement à l'Amérique par-dessus la tête d'« Ollie », limitant leurs questions de peur que le tribun ne s'engouffre dans la brèche et réexpliquant aux citoyens de la plus grande démocratie du monde ce que sont la liberté, la tolérance et la démocratie.

Les mots étaient si simples, l'argumentation si prudente et les tributs à la popularité de ce « marine » si appuyés, qu'on aurait presque pu croire le coup d'Etat bonapartiste en marche, l'institution parlementaire menacée ou, à tout le moins, condamnée à céder de sa superbe pour sauver l'essentiel. On n'en était évidemment pas là, mais les élus avaient passé le week-end dans leur circonscription, et ce qu'ils y avaient entendu confirmait les sondages montrant que, pour 84 % des Américains, Oliver North *« disait la vérité »*, que 56 % d'entre eux estimaient qu'il avait eu raison de falsifier et de détruire des documents et qu'ils étaient presque aussi nombreux (53 %) à approuver son comportement dans cette affaire.

D'autres pourcentages indiquaient que l'Amérique n'était pas du tout prête pour autant à lui confier la Maison Blanche, mais, cette réserve mise à part, les parlementaires avaient, la semaine dernière, offert une totale victoire au centurion en laissant ses avocats l'interroger comme un vulgaire droit commun. Cette fois-ci donc, les élus ont compris, et M. George Mitchell, sénateur démocrate du Maine et ancien juge fédéral, s'adresse au colonel North comme à un homme de raison : *« Vous avez*, lui dit-il, *parlé à plusieures reprises et avec éloquence de la nécessité d'une issue démocratique au Nicaragua. Il n'y a pas de désaccord là-dessus. Le désaccord porte sur le meilleur moyen de parvenir à cet objectif (...) »*

Le sénateur est pénétré, chaleureux, Oliver North comprend qu'il ne pourra pas l'interrompre, et les Etats-Unis vont entendre avec lui que beaucoup d'Américains *« patriotes et fermement anticommunistes »* considèrent que la politique de M. Reagan n'est pas le plus sûr chemin vers la paix et la démocratie en Amérique centrale et veulent éviter qu'en *« travaillant à instaurer la démocratie à l'étranger on ne la compromette en quoi que ce soit »*, dans les frontières nationales.



Un gamin chez le proviseur

« Si important et noble que soit un objectif, poursuit le sénateur Mitchell, *il ne peut être réalisé aux dépens de l'autorité de la loi »* – garantie, dit-il, de ces idéaux de liberté individuelle et d'équité qui sont à l'Amérique le ciment qu'une longue histoire est à d'autres nations. Arrivé à ce point, M. Mitchell, visage carré, cheveux grisonnants et grosses lunettes, fait intervenir le souvenir de ses parents, immigrés et misérables, mais dont le fils a pu devenir sénateur, et qui ont toujours cru qu'en Amérique rien n'était interdit : ni de changer de classe sociale ni de critiquer le gouvernement.

M. North a maintenant l'air d'un gamin chez le proviseur, buté mais mal à l'aise, et la péroraison du sénateur lui tombe dessus comme un blâme du conseil de discipline : *« Vous avez demandé au Congrès*, dit-il, *de ne pas couper, pour l'amour de Dieu et de notre pays, l'aide aux contras. C'est maintenant à moi de vous faire une demande. De toutes les qualités que le peuple américain a trouvé irrésistibles chez vous, la plus frappante est la profondeur de votre évident amour pour ce pays. Souvenez-vous, je vous en prie, que d'autres partagent cette dévotion, et qu'il est possible pour un Américain d'être en désaccord avec vous sur l'aide aux « contras » et pourtant d'aimer Dieu et ce pays tout autant que vous (...). Un désaccord avec les options politiques du gouvernement n'est pas, en Amérique, preuve d'un manque de patriotisme. Je vais répéter cela »*, lance alors M. Mitchell, dont le talent télévisuel supporte à cet instant la comparaison avec celui d'« Ollie » : *« Un désaccord avec les options politiques du gouvernement n'est pas, en Amérique, preuve d'un manque de patriotisme. »*

Le Congrès mène la danse

A la défense politique du colonel North, le Congrès a commencé de répondre en se plaçant sur le terrain plus élevé encore de la Constitution et des fondements institutionnels de l'Amérique. Le débat de fond sur l'aide à la guérilla antisandiniste est ainsi esquivé – ce qui permet à la fois d'éviter de trop étaler les désaccords entre élus et d'empêcher le lieutenant-colonel de démontrer encore la force et la passion de son argumentation en faveur des « combattants de la liberté ».

Sur cette lancée, on évite aussi de trop s'attarder à la confuse bataille juridique sur la définition des violations de la loi commises par Oliver North, et de trop donner le sentiment, extrêmement impopulaire, que le Congrès voudrait le faire condamner. Soudain, ce n'est plus l'officier mais le Congrès qui mène la danse. On croit discerner un retournement de tendance, et l'avocat d'Oliver North, le très agressif et caustique Mᵉ Sullivan, laisse voir son irritation quand il est annoncé que l'audition de son client se poursuivra ce mardi encore et sera suivie d'un retour au banc des témoins de M. Robert McFarlane.

Coup de théâtre : l'ancien conseiller de M. Reagan, pour les affaires de sécurité nationale, l'homme sous lequel a été entamé l'opération des ventes d'armes à l'Iran, a, en effet, demandé à être de nouveau entendu afin, dit-on, de démentir que ce soit lui qui ait incité le colonel North à falsifier et à détruire des documents au début de l'enquête, qui l'ait autorisé à solliciter de gouvernements étrangers des fonds en faveur des « contras » et qui l'ait autorisé à mettre sur pied, à partir de la Maison Blanche, son réseau d'aide « privée » à la guérilla.

Sombre et déchiré, Bob McFarlane n'a rien du magnétisme de son ancien subordonné, mais il a pour lui une tentative de suicide après laquelle il est difficile de contester son honnêteté. La crédibilité d'Oliver North risque d'être écornée ou bien pire ce mardi, et lorsque tombe la nouvelle, M. Warren Rudman, sénateur républicain du New-Hampshire, n'a pas encore pris la parole.

Il est amical mais aussi très rapide *(« oui ? », « non ? »)* et Oliver North n'arrive plus à trouver, par exemple, le temps de nier que s'il se gardait (ce qui serait illégal) de demander personnellement de l'argent pour les « contras » à des citoyens américains fortunés, il les convainquait, drapé dans ses fonctions officielles, de la nécessité de leur contribution avant de laisser place à un collecteur.

Un vaisseau fantôme

Et puis, après avoir expliqué que l'opinion est opposée à l'aide aux « contras » et qu'on ne peut rien aux Etats-Unis contre la volonté populaire, puisque la Constitution fait tout dépendre d'elle, M. Rudman conclut sur une rebuffade aux certitudes de M. North : *« Le peuple américain a le droit constitutionnel de se tromper. »* Et vous n'aviez, autrement dit, pas le droit de vouloir son bien contre lui et pas le droit de *contourner par tous les moyens imaginables* une législation interdisant ou restreignant l'aide à la guérilla antisandiniste.

Républicain l'un, démocrate l'autre, les sénateurs Rudman et Mitchell auront, lundi, presque à eux seuls sauvé la face au Congrès. Mais si aucune sédition ne menace la démocratie américaine, elle n'en paraît pas moins singulièrement atonique. La Maison Blanche n'est plus un poste de commandes présidentiel mais un vaisseau fantôme dans lequel flottent un président, dont on ne sait plus vraiment à quoi il occupe ses journées, et des conseillers qui semblent avoir perdu toute capacité de réaction.

Il paraît qu'il y a encore un secrétaire d'Etat, mais il faut beaucoup d'attention pour s'en apercevoir, et le secrétaire à la défense est devenu presque aussi discret que lui. Même un Washingtonien doit rassembler ses souvenirs pour retrouver le nom de l'actuel conseiller pour les affaires de sécurité nationale. Les démocrates n'ont pas encore été capables de faire sortir de leurs rangs un candidat présidentiel qui s'impose. Quant à la presse, écrite et télévisée, rares sont ses vedettes qui ont su ne pas plier devant la vague North.

Il y a un vide. Et de ce vide naît un malaise, car Oliver North n'aurait, sans lui, jamais atteint cette gloire.

BERNARD GUETTA.

● ***HAITI : appel à la grève générale.*** – Un nouvel appel à la grève générale, pour le mercredi 15 juillet, a été lancé lundi à Port-au-Prince par le comité de coordination des cinquante-sept organisations politiques et syndicales qui exigent la démission du Conseil national de gouvernement (CNG) et de son président, le général Henri Namphy. Le comité a également demandé aux préfets, maires, magistrats et autres fonctionnaires de démissionner, afin de se préparer pour la *« deuxième phase de la bataille »*. L'évêque de Jérémie, Mgr Romelus, qui avait, le premier, réclamé le départ du CNG, a de nouveau affirmé qu'il devait *« absolument partir »* dans un message au peuple d'Haïti, lu sur les ondes de a station catholique *Radio Soleil*. – (AFP.)

La majorité embarrassée par la polémique sur l'Afrique du Sud et l'élection de Grasse

M. Malhuret exprime sa consternation

« Affligeantes », « consternantes » : M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, a multiplié, lundi 13 juillet, les déclarations pour commenter en ces termes les propos tenus par les neuf députés français (de l'UDF, du RPR, et du Front national), retour d'Afrique du Sud, au sujet du régime sud-africain qui serait, selon eux, exempt d'apartheid et où régneraient *« paix et sécurité »* (*le Monde* des 12-13 juillet et 14 juillet).

« Ces déclarations sont contraires à la plus élémentaire vérité, a affirmé M. Malhuret. *Il faut qu'il soit clair que ces députés ne représentent qu'eux-mêmes. Leurs prises de position sont en contradiction avec les prises de position de leurs propres partis et bien entendu en contradiction totale avec les prises de positions du gouvernement. »*

« Si M. Stirbois [NDLR : député du Front national, l'un des membres de la délégation] *prenait la peine de lire, il s'apercevrait que l'apartheid est encore inscrit dans la Constitution en Afrique du Sud. S'il s'était rendu au Parlement, il aurait constaté qu'il n'y pas un seul Noir »*, a encore déclaré M. Malhuret.

Un autre membre de la délégation, M. René Couveinhes, député RPR de l'Hérault, a de son côté confirmé, *tout en les nuançant*, les propos sur l'apatheid contenus dans le communiqué commun signé par les neuf députés à leur retour : *« Je ne dis pas que l'apartheid n'existe plus en Afrique du Sud, je dis simplement que depuis 1984 l'apartheid a bien évolué par l'intermédiaire du président Botha. »*

« L'esprit tranquille et serein »

M. Couveinhes a, d'autre part, souligné qu'il ne se sentait pas *« en porte à faux »* avec le RPR dont le secrétaire général, M. Jacques Toubon, a cependant rappelé, lundi 13 juillet, que son mouvement condamnait l'apartheid.

Les propos tenus avant et aussitôt après leur retour par les membres de la délégation parlementaire du groupe d'amitié France-Afrique du Sud ont, d'autre part, provoqué de nombreuses réactions indignées ou ironiques. M. Gérard Welzer, député socialiste des Vosges et président du groupe parlementaire d'études des Français détenus à l'étranger a jugé *« honteuses »* les déclarations de ses neuf collègues. Selon M. Alain Krivine, responsable de la Ligue communiste révolutionnaire *« aucun démocrate n'oubliera les noms de ces neuf crapules qui se seraient certainement promenées dans Auschwitz sans y reconnaître un camp de concentration »*.

M. Jean-François Dauriac, secrétaire national du MRG, estime qu'*« il est aussi stupide et dangereux de nier l'apartheid en Afrique du Sud que de nier l'existence des chambres à gaz »*.

L'association SOS-Racisme a condamné l'*« opération médiatique »* menée par les neuf parlementaires de la majorité et du Front National. Ce mouvement trouve d'autre part *« indigne (...) l'attitude qui consiste à charger Pierre-André Albertini, injustement condamné. C'est à son honneur de ne pas avoir voulu témoigner contre ses amis noirs »*.

Les parents de ce jeune coopérant français détenu au Ciskei, ont, de leur côté, qualifié les élus du Front national membres de la délégation de *« supplétifs de la police du Ciskei »*. M. Stirbois avait en effet produit, le 12 juillet, au cours d'une conférence de presse, un document obtenu des autorités sud-africaines dans lequel M. Albertini reconnaissait avoir transporté des armes et des fonds pour le compte de l'organisation d'opposition *interdite en Afrique* du Sud ANC (African National Congress). Cette attitude *« revient à poignarder dans le dos un de leurs compatriotes en prison dans un autre pays »*, ont ajouté les parents de M. Albertini.

Enfin, Mme Danielle Mitterrand, épouse du président de la République, accusée par M. Stirbois de n'avoir pas *« respecté son devoir de réserve »* en se rendant à Dakar où la fondation France-libertés, qu'elle préside, a parrainé un colloque réunisant une soixantaine de Blancs libéraux d'Afrique du Sud et une délégation de l'ANC, a déclaré lundi 13 juillet : *« Quand on défend une cause et qu'on la croit juste on la mène en toute conscience. »* C'est pourquoi l'épouse du président de la République a *« l'esprit tranquille et serein »*.

Une nouvelle donne

L'HYMNE au rassemblement national est à l'art politique ce que la tarte à la crème est à la comédie burlesque. En abuser finit par lasser le spectateur.

M. François Mitterrand courait ce risque, à l'occasion de la fête nationale, puiqu'il se proposait, au cours de son entretien rituel avec Yves Mourousi, sur TF1, de broder à nouveau sur ce thème. Le Front national, sans le vouloir, lui a sauvé la mise.

En effet, la concomitance de l'élection municipale de Grasse et de la polémique déclenchée par les déclarations provocantes faites au retour de leur invitation officielle à Pretoria, par ces neuf députés de droite et d'extrême droite qui n'ont pas rencontré l'apartheid en Afrique du Sud, donne au vieux clairon du rassemblement une tonalité nouvelle.

Jusqu'ici, chez M. Mitterrand comme chez son prédécesseur, l'appel permanent à l'union nationale face aux difficultés du pays procédait d'une ambition : essayer de surmonter le clivage institutionnel créé en France par l'élection du président de la République au suffrage universel d'atténuer la bipolarisation, en exaltant les dénominateurs communs à la droite et à la gauche autour de la défense des valeurs républicaines.

L'audience rencontrée par les thèses de l'extrême droite brouille cette recherche d'un consensus. Car s'il faut tirer un enseignement politique des événements de ces dernières quarante-huit heures qui ont rapproché Grasse de Pretoria, c'est bien qu'il y a maintenant en France bon nombre d'électeurs qui votent *en toute bonne conscience*, ici ou là, pour les représentants d'une formation dont les thèses bafouent ouvertement les valeurs humanistes héritées de 1789.

Faussement ingénu, le maire UDF de Grasse, M. Hervé de Fontmichel, explique, dans un entretien publié ce mardi 14 juillet par *le Quotidien de Paris*, que ses électeurs le suivent quand il leur explique que *« le Front national n'est pas le diable et qu'il est composé de citoyens français qui valent autant que les autres »*. Ce notable triomphant ajoute que *« les Français du Front national ne doivent pas être mis dans un ghetto »*. Certes. Ce serait assurément faire insulte aux principes démocratiques et injure aux électeurs concernés que de mettre dans le même sac, en les taxant d'extrémisme, tous ceux qui, à Grasse comme ailleurs, accordent désormais leurs suffrages au Front national. Tout a déjà été dit sur la légitimité de leurs motivations profondes.

Il n'en demeure pas moins que ces électeurs, qu'ils le veuillent ou non, soutiennent une formation qui milite ouvertement pour l'instauration d'un régime fort. De ce point de vue, l'apologie du régime de Pretoria faite par le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, et par ses compagnons de voyage, a eu au moins le mérite de rappeler que les références démocratiques du parti de M. Le Pen ne sont pas les mêmes que celles des autres formations politiques françaises.

Sauf à considérer que tous les électeurs du Front national sont sourds et aveugles, on est donc fondé à se demander si, au-delà de l'approbation des principaux chevaux de bataille de M. Le Pen, n'existe pas désormais chez certains d'entre eux la tentation parfaitement assumée de s'en remettre en effet, en dépit de tous les risques, à un homme providentiel pour *« redresser la France... »*.

L'embarras croissant de la droite libérale a été une fois de plus illustré par la réaction de M. Jacques Toubon. Alors que le vice-président du CDS, M. Bernard Stasi, et le secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, M. Claude Malhuret, montaient une fois de plus au créneau pour s'opposer clairement, mais toujours un peu seuls, aux porte-parole de l'extrême droite, le secrétaire général du RPR condamnait implicitement les analyses délirantes de ces derniers sur l'Afrique du Sud, tout en se réjouissant du résultat du scrutin municipal de Grasse.

L'embarras de la majorité

Cette attitude ambiguë tend à démontrer que le parti de M. Chirac a peut-être surestimé sa capacité à résister aux manœuvres électoralistes du Front national. Force est de constater que chacune des initiatives du parti de M. Le Pen place le RPR *et ses alliés sur la défensive*. L'erreur de M. Chirac est sans doute aussi de penser — malgré les enquêtes d'opinion qui le mettent en garde contre toute compromission avec l'extrême droite dans la perspective du second tour de l'élection présidentielle de 1988 — que c'est la gauche qui tirerait d'abord avantage d'une véritable attitude ferme de sa part à l'égard de M. Le Pen.

Quant à l'argument qui consiste, pour esquiver le débat, à renvoyer *la gauche à l'alliance passée des* socialistes et des communistes, n'a-t-il qu'une valeur polémique ? Outre le fait qu'on ne saurait honnêtement établir en France quelque parallèle que ce soit entre les racines et l'histoire du Parti communiste *et celles du Front national*, l'on ne saurait raisonnablement soutenir que le pacte conclu naguère par le PS avec le PC le fut, chez les socialistes, au prix de concessions idéologiques, par exemple sur l'Afghanistan ou la Pologne. *Peut-on en dire autant des* conséquences des accords communaux ou régionaux actuels entre les partisans de la majorité et ceux du Front national ?

Dans un tel contexte, toute exhortation au rassemblement national appellerait donc, en bonne logique, un aggiornamento pour tenir compte de cette donne nouvelle que constitue l'enracinement de l'extrême droite dans le paysage politique.

Puisque les valeurs républicaines ont maintenant, si l'on ose dire, de la concurrence avec celles du *national-populisme, peut-on se* déterminer par rapport aux premières sans se préoccuper des secondes ? Il va de soi que cette question-là interpelle d'abord non pas M. Chirac, mais M. Mitterrand, si attentif à la préservation de l'*« harmonie »* au sein de la communauté nationale.

ALAIN ROLLAT.

M. Stirbois : les accords majorité-FN permettront de battre largement la gauche

M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, s'est montré satisfait, le dimanche 12 juillet, de la victoire de la majorité alliée à son parti aux élections municipales de Grasse.

La liste conduite par le maire sortant, M. Hervé de Fontmichel (UDF-rad.), avec six membres du Front national avait *obtenu 56,6 %* des suffrages exprimés (*le Monde* du 14 juillet). M. Stirbois a déclaré : *« Le deuxième tour des élections municipales de Grasse vient de démontrer de façon éclatante que des accords passés entre représentants de la majorité et le Front national permettraient de battre largement la gauche. »*

D'autre part, M. Yvon Briant, député du Val-d'Oise et secrétaire général du CNI, s'est *« félicité »* de la victoire de M. de Fontmichel, qui, selon lui, *« démontre de façon magistrale que la gauche est battue quand la droite parvient à vaincre ses démons diviseurs »*.

M. Briant a en outre estimé que *« sur le plan national, l'élargissement de la majorité constitue bien une nécessité »*.

PROPOS ET DÉBATS

M. Stasi : naïfs et casse-cou

« Un candidat à l'élection présidentielle de la majorité qui chercherait à capter les voix du Front national n'aurait aucune chance d'être élu », a déclaré, le lundi 13 juillet sur Europe 1, M. Bernard Stasi, vice-président du CDS.

Le député de la Marne a condamné l'alliance électorale conclue à Grasse avec le Front national par M. Hervé de Fontmichel (UDF-Rad.) *pour reconquérir la mairie*, estimant que cette réélection ne constituait pas une *« victoire de la majorité »*.

M. Stasi a d'autre part qualifié d'*« un peu naïfs »* les neuf députés RPR, UDF et FN qui, de retour d'un voyage en Afrique du Sud, ont estimé, le dimanche 12 juillet, que l'apartheid n'existait plus dans ce pays.

Le vice-président du CDS a ajouté : *« Ces parlementaires qui rentrent de là-bas ont confondu l'apparence des choses et la nature du système. »*

On ne peut *« nier l'existence »* de l'apartheid, a-t-il estimé, déclarant : *« On ne peut pas contester que ce système repose sur l'inégalité, sur l'exclusion d'une partie de la population. Ce sont là des choses qu'on ne peut pas accepter. »*

M. Chevènement : le bon débat du déclin

« Qui porte la responsabilité du déclin français ?, demande dans l'éditorial du dernier numéro (juillet) de *la Lettre de République moderne*, qu'il publie chaque mois, M. Jean-Pierre Chevènement. *Historiquement, l'enchaînement des causes et des effets n'est guère contestable : au lieu de réagir quand il le fallait, en mobilisant le pays, M. Giscard d'Estaing et ses gouvernements ont, par opportunisme politique, « laissé filer ». La France était un pays « moyen ». Il fallait s'y faire. L'anesthésie fut choisie comme thérapeutique. »*

Pour l'ancien ministre socialiste, *« la querelle sur le déclin ne peut donc pas porter sur les faits — ils sont là — mais sur leur interprétation ». « Le débat sur « le déclin » est donc une bonne chose s'il permet d'en sortir*, estime encore M. Chevènement.

Il nous incombe, non de nier les faits, mais de proposer des remèdes et de préférer à l'anesthésie qui endort la médecine qui guérit. »

M. Rocard : faux déclin, vraie coupure

La France menacée de déclin ? *« Aucun observateur sérieux et impartial n'oserait le soutenir (...) Rien ne permet, globalement, d'authentifier une pareille thèse »*, écrit au contraire dans l'éditorial de sa propre lettre d'information, *Convaincre*, un autre responsable socialiste, M. Michel Rocard. Pour M. Rocard : *« Ce qui est vrai, en revanche, c'est que ceux qui, à l'extrême droite et à l'extrême gauche, et aussi d'une certaine manière derrière M. Barre, cherchent un fonds de commerce électoral dans le thème du déclin représentent sur le plan social et économique une France vieillissante, dépassée, menacée par la crise dans ses sécurités, ses habitudes et ses certitudes, tentée par le repli sur elle-même. Ces forces-là confondent leur propre déclin avec celui de la Nation tout entière, qu'elles risquent d'y entraîner car elles dominent l'actuelle majorité politique »*.

« Il ne faut pas prendre ce désarroi à la légère, écrit encore M. Rocard. *Ce qui menace notre pays dans les années qui viennent, c'est moins le déclin collectif qu'une profonde coupure entre une France moderne, compétitive, audacieuse et rayonnante sur la scène mondiale et une France archaïque, corporatiste, frileuse et barricadée sur son pré carré. »*

Le Conseil d'Etat donne raison à un fonctionnaire révoqué

Le Conseil d'Etat a annulé, le vendredi 10 juillet, un jugement du tribunal administratif de Nancy et une décision du ministère des anciens combattants révoquant un fonctionnaire de Nancy qui avait fait près d'un mois de grève de la faim au printemps dernier pour faire valoir ses droits.

Professeur auxiliaire, M. Max-Henri Lelièvre avait vu son contrat résilié en 1980. Un premier jugement du tribunal administratif de Nancy avait ordonné sa réintégration en 1982.

Mais, faute d'avoir pu obtenir un poste d'enseignant, M. Lelièvre avait passé un concours ouvert par le ministère des anciens combattants et trouvé ainsi un emploi au Centre d'études et de recherches pour l'appareillage des handicapés (CERAH) à Metz.

Il devait toutefois être révoqué en 1985 pour *« faute grave »*.

L'administration lui reprochait le cumul d'un poste à l'éducation nationale — où il avait théoriquement été réintégré par la décision du tribunal administratif de Nancy — et d'un poste de fonctionnaire au CERAH.

Une nouvelle démarche devant le tribunal administratif lui avait valu d'être débouté. C'est cette dernière décision du tribunal, ainsi que sa révocation du CERAH, qui ont été annulées par le Conseil d'Etat.

BIBLIOGRAPHIE

« Le 13e Convoi », de Jacques Roseau et Jean Fauque

La saga des pieds-noirs

On connaissait jusqu'à présent Jacques Roseau comme le héraut des rapatriés d'outre-mer. *Le 13e Convoi* qu'il vient de publier pour le vingt-cinquième anniversaire du retour en France des pieds-noirs est une véritable saga qui détruit une façade érigée depuis le début de ce qui fut la guerre d'Algérie et que l'on appelait alors *« les événements »* par pudeur nationale.

Où sont-ils en effet ces arrogants colonialistes spécialisés *dans l'art de faire suer le burnous*, de siroter l'anisette en dégustant des merguez tandis que les moukères roulaient leur couscous ? La diaspora des Français rapatriés d'Algérie à travers cinq continents, méritait que leur épopée fût racontée par deux hommes, encore jeunes mais de la première génération, qui n'ont rien oublié de leurs racines puisque tous deux descendent des pionniers de la moitié du XIXe siècle. Le village de Novi, pour le premier, la petite ville de Cherchell, pour le second, sont l'œuvre de leurs aïeux. Des Parisiens et des Lorrains qui, formant le treizième convoi de péniches rassemblé aux quais de la Rapée ou de Bercy, conduisirent les indésirables des barricades de 1848 jusqu'en Provence avant de les débarquer sur les anciens rivages barbaresques auxquels, avant sa chute, Louis-Philippe avait donné le nom d'Algérie.

Pareil ouvrage ne pouvait être écrit que si l'inspiration venait du cœur en se fondant sur des faits puisés dans la réalité historique. Et c'est pourquoi, d'un coup de chasse-mouches — pas celui que l'irascible bey d'Alger infligea au consul de France en 1827 — toute une légende s'écroule. L'Algérie française fut bâtie à chaux et à sable, avec, il est vrai, pour lier le tout, beaucoup de sang, de sueur et de larmes, par les mal-aimés de Napoléon le Petit dit Badinguet, *dont le plébiscite ne trouva* qu'une très faible approbation dans les trois nouveaux départements français d'Afrique du Nord avec lesquels il voulut faire plus tard un royaume arabe dont il se serait proclamé le souverain.

Deux autres livres de Roseau et Fauque relateront les suites de ce western à la française. Pour l'instant, ceux du *13e Convoi*, vont creuser leurs sillons dans les terres palustres de la Mitidja, où la terrible fièvre des marécages faisait plus de morts que la conquête, ou dans les garrigues du Chenoua *dominant* les *ruines* du Tombeau de la chrétienne à l'endroit précis où Camus disait que *« la montagne se mariait avec la mer »*.

Les héros : Germain, le tailleur de pierre saint-simonien Clément, le paisible paysan lorrain, Amélie sa tendre épouse qui trouve insensé le rêve de son mari de transformer ce maquis d'asphodèles, de lentisques et palmiers en terres fertiles, voient arriver les Alsaciens chassés des terres rhénanes par l'ogre prussien en 1871, puis des paysans et pêcheurs espagnols, italiens, maltais, grecs qui vont créer ce *« melting pot »* nord-africain et donner à la France, chaque fois que l'on fera appel à eux, les meilleurs de leurs enfants.

Un livre écrit par deux plumes alertes, où chaque ligne distille sa dose d'humour, de nostalgie, de générosité. On devine que Roseau et Fauque ont fait à plusieurs reprises le voyage du retour aux sources. Là-bas — pour les pieds-noirs, c'est la patrie charnelle. — ils ont retrouvé des amis, le vieux qui les conduisait à l'école dans sa carriole : personne ne les a oubliés. il en résulte une grande tendresse à l'heure où chacun fait revivre ses souvenirs.

Des souvenirs transmis de génération en génération par la tradition orale, aussi vivace dans la bouche des conteurs algériens que dans celle des troubadours occitans. Ce *13e Convoi* est la chronique romancée d'une lointaine et envoûtante réalité.

LÉO PALACIO.

★ *Le 13e Convoi*, de Jacques Roseau et Jean Fauque, éditions Robert Laffont, 364 p., 89 F.

La suspension du commandant de la CRS de la Réunion

Querelle de tutelle

*SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant*

« Je suis interdit de presse pour l'instant », affirme le commandant Claude Vuillemin, de la Compagnie républicaine de sécurité de l'île de la Réunion, suspendu provisoirement de ses fonctions par le ministère de l'intérieur (*le Monde* du 14 juillet). Depuis plusieurs années, avant même l'arrivée du commandant Vuillemin à la Réunion, un certain malaise persistait entre la CRS et les autres forces policières du département, aggravé lorsque le directeur départemental de la police nationale avait proposé d'intégrer les CRS aux autres corps existants.

Cultivant à l'extrême le respect des textes relatifs à ses attributions, la CRS s'est toujours montrée jalouse de ses prérogatives, surtout lorsque l'autorité préfectorale lui demandait de venir en renfort de la police.

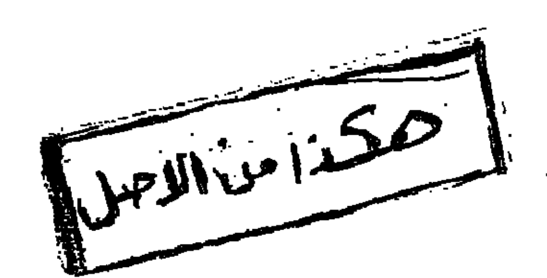
Mais jusqu'à présent, l'expression de ce malaise s'était cantonnée à la hiérarchie de la CRS. Le commandant Vuillemin a, semble-t-il, failli à cette règle. Récemment, dans une note destinée aux personnels de sa compagnie, il avait ouvertement fait état de ses difficiles relations avec le préfet, M. Jean Anciaux.

Peu après son arrivée à la Réunion, M. Anciaux avait renforcé la garde autour de la préfecture, mobilisant en permanence sept hommes de la CRS soit, avec le roulement des veilles, une contribution d'une vingtaine d'hommes pour une compagnie qui en compte cent quatre-vingts. Le préfet, estimant sans doute la CRS locale peu mobilisée pour le maintien de l'ordre, avait ainsi voulu utiliser de manière plus efficace la compagnie de la CRS.

En attendant la comparution de M. Vuillemin devant la commission de discipline, le Syndicat national des officiers membres de la FASP (Fédération autonome des syndicats de police) déplore la mesure de suspension provisoire prononcée.

A la préfecture de Saint-Denis, peu loquace sur cette affaire, on indique seulement que le commandant Vuillemin avait tendance à oublier que l'autorité préfectorale dans l'île chapeaute par délégation tous les services d'Etat. Le commandant Vuillemin considérerait pour sa part que ses attributions relèvent exclusivement de son ministère de tutelle, l'intérieur.

ALIX DIJOUX.



Légion d'honneur

M. René Brouillet grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :

M. René Brouillet, ambassadeur de France.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. Jean Boegner, ambassadeur de France ; Mattéo Connet, préfet honoraire ; Pierre Nicolay, vice-président honoraire du Conseil d'Etat ; Robert Schmelck, premier président honoraire de la Cour de cassation.

Grande chancellerie

Est promu *commandeur* :

M. Augustin Viseux, ancien ingénieur des Houillères des bassin du Nord et du Pas-de-Calais.

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Busnel, ancien préfet hors classe ; Claude Chaume ; Michel Schalikoff-Katkoff, président du comité de Villefranche-sur-Mer de la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; Claude Serf, dit Georges Newman.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Gabriel Artiguemil, vice-président honoraire au tribunal de Paris ; Fernand Bruel, ancien inspecteur général de la sécurité civile : Claude Cahen, professeur émérite à Panthéon-Sorbonne ; Mme Hélène Chatel, née Damour ; MM. Jean Dresch, professeur honoraire à Paris-VII ; Georges Fontaine, proviseur honoraire de lycée ; Charles Giovacchini, chef inspecteur divisionnaire de police honoraire ; Charles Huet, chef de groupe à l'Office national d'études et de recherches aérospatiales ; Henri Leroux ; André Pierre, ancien agent de la SNCF ; Mme Adrienne Viola, née Chenu, ancienne assistante sociale en chef au ministère de la défense.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs* :

MM. Marcel Landowski, compositeur de musique ; Jean Rozan, PDG de société.

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Mars, directeur de la rédaction de *Nice-Matin* ; Henri Hemme, ancien commandant de l'armée de l'air ; Jacques Noetinger, journaliste aéronautique.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Raphaël Ben Lassin, administrateur de sociétés ; Gérard Cocrelle, administrateur de sociétés : Claude Debrion, président d'une société immobilière ; Mme Jacqueline Guillemautot, dite Jacqueline François, artiste de variétés ; M. Jean Neveu, chef du bureau de gestion du parc automobile du premier ministre ; Mgr Bernard Panafieu, archevêque d'Aix-en-Provence ; MM. Paul Pernin, ancien député, conseiller de Paris ; Francis Redslob, ancien ingénieur chimiste ; Daniel Strasser, délégué à l'espace aérien ; Gérard Violette, directeur de théâtre.

FRANCOPHONIE

Est nommé chevalier :

M. Hervé Lavenir administrateur de sociétés.

DROITS DE L'HOMME

Est nommé *chevalier* :

Mme Marguerite Brudon, en religion sœur Claude, infirmière.

JEUNESSE ET SPORTS

Sont nommés chevaliers :

MM. Jacques Estines, commanditaire de disciplines sportives ; Robert Haillet, ancien champion de tennis ; Robert Pringarbe, vice-président du comité Pierre-de-Coubertin.

FONCTION PUBLIQUE ET PLAN

Est nommé *chevalier* :

M. Gildas Bernard, inspecteur général des archives.

REFORME ADMINISTRATIVE

Est nommé *chevalier* :

M. Marcel Robert, secrétaire général des centres interministériels de renseignements administratifs.

Justice

Sont promus *officiers* :

M. René Bonneau, conseiller à la Cour de cassation ; Mme Thérèse Bosc, épouse Guilhem, conseiller à la Cour de cassation ; MM. Jean Chausserie-Laprée, procureur de la République à Evry ; Michel Combarnous, président de section au Conseil d'Etat ; Pierre Cordier, conseiller à la Cour de cassation ; Lucien Dreyfus, président du conseil de prud'hommes de Mulhouse ; Georges Gassiot, avoué honoraire à Paris ; Jean Moore, avocat à Paris ; Roger Perrot, professeur à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris ; Jacques Petit, premier président de la Cour d'Orléans ; François Rabut, avocat général à la Cour de cassation ; Michel Remy, président de chambre à Versailles.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Michel Antoine, conseiller à la Cour de Paris ; André Baccard, substitut à Paris ; Walter Bononi, procureur de la République à Valenciennes ; Mme Gisèle Canel, épouse Vilmer, premier substitut ; MM. Jean-Charles Chevalier, avocat à Poitiers ; Jean-Pierre Dufour, avocat à Paris ; Pierre Gatte, avocat à Angers ; Jean Gautheron, président de chambre à la Cour de Lyon ; Mme Colette Giorgetti, épouse Montanier, conseiller à la Cour de Paris ; MM. Paul Gomez, procureur de la République à Créteil ; Pierre Lavigne, ancien président du tribunal de commerce de Rouen ; Jean-Pierre Leclerc, conseiller d'Etat ; Jean-Pierre Monestie, premier substitut à Paris ; Bastien Orsoni, sous-directeur à la maison d'arrêt de Pontoise ; Eugène Oster, avocat à Strasbourg ; Guy Peyralans, procureur de la République à Meaux ; Jacques Raffaitin, président de chambre à Nancy ; Pierre Raybaud, président de chambre honoraire à Aix-en-Provence ; Christian Saintes, président de chambre à Rouen ; Yves Sanseau, président de la caisse centrale de garantie des notaires ; Gérard Sion, ancien président du conseil de prud'hommes de Lille ; François Tajan, commissaire-priseur à Paris.

Intérieur

Sont promus *commandeurs* :

MM. Bernard Bermond, adjoint au maire de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) ; Louis Campet, inspecteur général honoraire de la police ; Félix Chauvet, ancien député du Cantal.

Sont promus *officiers* :

MM. Jacques Ambrogi, adjoint au maire de l'Ile-Rousse (Haute-Corse) ; Armand Bazin, ancien conseiller général de la Loire ; Marcel Burlot, sous-directeur au ministère de l'intérieur ; Joseph Comiti, ancien ministre ; Pierre Cornet, ancien député de l'Ardèche ; Jean-Marie Coussirou, préfet, commissaire de la République de la région Poitou-Charentes ; Etienne Gola, maire de Rayol-Canadel (Var) ; Lucien Labous, commissaire de police : Guy Ragus, conseiller technique du directeur de la sécurité civile et du commandant de la base avions de Marignane ; Christian de Rendinger, maire adjoint honoraire de Strasbourg ; Francis Trojani, commissaire de police.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Philippe Amelin, conseiller régional de la région Champagne-Ardennes ; Rolland Amsellem, ancien premier vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône ; Lionel Assouad, maire du quatorzième arrondissement de Paris ; Georges Bec, conseiller général de la Drôme ; René Bertrand, maire-adjoint d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) ; Charles Bosson, ancien sénateur de la Haute-Savoie ; Yvon Bouvet, chef du centre de déminage de Châlons-sur-Marne ; Robert Brame, conseiller régional d'Ile-de-France : Jean Buffet, secrétaire général du Doubs ; Maurice Cattin-Bazin, ancien député de l'Isère ; Roger Chabanel, vice-président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers français ; Jean Codine, sous-directeur au ministère de l'intérieur ; Daniel Constantin, préfet, commissaire de la République du Cantal ; Paul Dannevald, secrétaire général de la mairie de Deauville ; Jacques Denicour, commandant de police ; l'abbé Paul Durix, curé de Saint-Germain-Chassenay (Nièvre) ; Emile Félix, maire de Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes) ; François Gaillardon, conseiller municipal de Saint-Mandé (Val-de-Marne) ; Charles Gauthereau, maire de Valay (Haute-Saône) ; Jean-Luc Guibert, commissaire de police ; Maurice Jandrot, commissaire de police ; André Jaubert, conseiller général du Vaucluse ; Mme Geneviève Le Bellegou-Beguin, ancien sénateur du Var ; MM. René Loubet, maire de Pins-*Justaret (Haute-Garonne)* ; Paul Mailhos, commissaire de police ; Yves Majorel, commissaire de police ; Hervé Manteau, conseiller régional de la région Poitou-Charentes ; Jacques Ménard, ancien sénateur des Deux-Sèvres ; Jean-Marie Molle, ancien sénateur de l'Ardèche ; Gabriel Moutte, ancien maire de Pernes-les-Fontaines (Vaucluse) ; Daniel Naftalski, directeur du cabinet du maire de Paris ; Robert Naud, commissaire de police ; Mme Jac*queline Nebout, conseiller régional* d'Ile-de-France, adjoint au maire de Paris ; MM. Alain Ode, sous-préfet honoraire ; le Père Christian Olivier, supérieur de l'Institut Sainte-Croix, à Neuilly-sur-Seine (Haute-de-Seine) ; Marc Pehlivanian, chef inspecteur de police ; Jean Pélissier, directeur général des services départementaux de l'Yonne ; Georges Pianta, ancien député de la Haute-Savoie ; Alfred Richard, président du tribunal administratif d'Orléans ; Roger Rinchet, ancien sénateur de la Savoie ; Jean-Jacques Robert, conseiller général de l'Essonne ; chanoine Jules Soulie, aumônier des Aveyronnais de Paris ; Germain Sprauer, ancien député du Bas-Rhin ; Pierre Tabanou, ancien député du Val-de-Marne ; Raoul Vadepied, ancien sénateur de la Mayenne ; Mme Anna Vergnes, née Duilhe, conseiller municipal de Clichy (Hauts-de-Seine).

Affaires étrangères

PERSONNEL

Sont promus *commandeurs* :

MM. Louis Daugé, ambassadeur de France, président de la Croix-Rouge française ; Jacques Leprette, ambassadeur de France.

Sont promus *officiers* :

MM. Gaston Boyer, ministre plénipotentiaire ; Claude Copin, ministre plénipotentiaire ; Bernard Dorin, ambassadeur au Japon ; Jacques Picard, conseiller des affaires étrangères.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Louis Amigues, ambassadeur au Vietnam ; Etienne Baleyte, secrétaire adjoint des affaires étrangères ; Jean-Pierre Guidon, consul général à Dakar ; Michel Mazzoni, chef de la chancellerie détachée à Baden-Baden ; Jacques Rouquette, ambassadeur en République démocratique populaire du Yémen.

PROTOCOLE

Sont promus *officiers* :

MM. Maurice Bertrand, ancien président du corps commun d'inspection des Nations unies (Suisse - ONU) ; René Dabernat, journaliste ; Georges Reynaud, médecin commandant honoraire retraité.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Audet, entrepreneur de bâtiment à Monaco ; Jacques Bocquillon, directeur des questions agricoles au conseil CEE ; François Bourel, délégué général de la commission des industries agricoles et alimentaires de la Communauté européenne ; Henri Hansotte, missionnaire et professeur d'histoire (Papouasie - Nouvelle-Guinée) ; Raymond Leissner, radiologue ; Jacques Loiselet, professeur de biochimie médicale (Liban) ; Mme Jamile Mickail, en *religion sœur Marie-Raphaëlle, directrice* d'école (Israël).

ÉTRANGER EN FRANCE

Est promu *chevalier* :

Mgr Karabinis Meletios, métropolite de l'Eglise grecque orthodoxe en France.

Défense

Sont promus *officiers* :

MM. André Lapeyronnie, PDG d'une société ; Albert Thibert, administrateur civil.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Alphonse Houdebine, ancien professeur ; Pierre Lamelot, directeur technique adjoint dans une société ; Louis Le Davay, PDG d'une société ; Mme Ursula Pacaud, née Meindl, ancien ingénieur ; MM. Gilbert Eugène Pain, administrateur civil ; Michel Pilorget, chef d'études ; Pierre Romenteau, ingénieur général des travaux maritimes.

Coopération

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Haeffner, médecin chef de service au CHU de Treichville (Côte-d'Ivoire) ; Guy Herledan, inspecteur général de l'agriculture ; Max Jalade, président d'une association de presse.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Mathieu Allegrini, surveillant général de l'hôpital principal de Dakar ; Jean-Paul Alusse, chef du département des transports administratifs ; Marcel Guillerm, adjoint au directeur général du bureau d'études des postes et télécommunications d'outre-mer ; Georges Hoang, conseiller technique à Djibouti ; Sœur Marie-Madeleine Laubacher, infirmière au Tchad ; MM. André Levy, président fondateur d'une société industrielle du bois ; Roger Urbain, vice-PDG d'une société de développement des industries alimentaires.

Economie, finances et privatisation

Sont promus *commandeurs* :

MM. Jean Aicardi Lejard, membre du Conseil économique et social ; Michel de Boissieu, ancien administrateur général de banque.

Sont promus *officiers* :

MM. Philippe Baer, conseiller maître à la Cour des comptes ; Louis Croso, conservateur des hypothèques ; Jacques de Larosière de Champfeu, gouverneur de la Banque de France ; Dominique Lewandowski, inspecteur général des finances ; Edouard de Ribes, PDG de banque ; Alexandre Roche, trésorier-payeur général ; Paul Therre, président de chambre à la Cour des comptes ; René Thomas, président de la BNP.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Claude Barbier, directeur dans une banque ; Jacques Bouchara, PDG de *société* ; Roger Cabal, président délégué d'un groupement industriel ; Jacques Chapus, journaliste économique ; Jean Clastres, président honoraire d'une caisse d'épargne ; Bernard Cochinal, directeur des impôts à Paris ; Gaston Cogne, trésorier-payeur général ; Jean Creff, directeur général de société ; André Delmas, conservateur des hypothèques ; Bernard Fait, trésorier-payeur général ; Jean Gantier, ancien administrateur civil ; Hervé Gerbé de Thoré, ancien directeur général de banque ; Pierre Guillem, PDG d'une société ; Albert Layani, administrateur civil ; André Levy-Lang, président du directoire d'une banque ; Robert Pancrazi, receveur principal des douanes à Perpignan ; Jean-Noël Plumail, chef de service aux Monnaies et médailles ; Jacques Raiman, président de société ; Joseph Schneider, contrôleur d'Etat ; Jean Sirven, chef de service de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes à Lyon ; Marc Ullmann, journaliste économique ; Michel Vasseur, professeur de droit, membre de la commission de la privatisation ; Jean-Marie Weydert, inspecteur général des finances.

Agriculture

Sont promus *officiers* :

MM. Charles Delatte, président de la Fédération familiale nationale pour l'enseignement agricole privé ; Yves Martin, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts ; Mathurin Onno, PDG d'une société de salaisons et conserves de viandes.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Louis Andral, contrôleur des services vétérinaires ; Bernard Auberger, directeur de la Caisse nationale de crédit agricole ; Jacques Bel, ingénieur agronome ; Henry Bichat, directeur du Centre de coopération internationale en recherche agricole pour le développement ; Marcel Clouet, secrétaire général du conseil supérieur de l'ordre des vétérinaires ; Jean-René Gougeon, entraîneur de chevaux de course ; Eugène Jacq, président de l'union des coopératives laitières bretonnes ; Pierre Murret-Labarthe, président du conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire ; Mme Mariette Ostermann, épouse Siefert, présidente de la Caisse de mutualité sociale agricole du Bas-Rhin ; MM. André Pichot, président de la caisse de crédit agricole mutuel d'Eure-et-Loir ; l'abbé Henri Richard, ancien président de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles du Jura ; Francis Weber, professeur de technologie ; Alec Weisweiller, propriétaire-éleveur de chevaux de course.

Affaires sociales et emploi

Est promu *commandeur* :

M. Gabriel Oheix, ancien conseiller d'Etat ;

Sont promus *officiers* :

MM. Guy Benhazera, président de la caisse de retraite des ingénieurs, cadres et assimilés ; Jean Bouton, premier vice-président de la caisse d'allocations familiales des Vosges ; Jean Frézal, chef de service de génétique à l'hôpital des Enfants-Malades ; l'abbé Lucien Oziol, ancien directeur de l'Union nationale d'associations pour handicapés ; Jean Verdier, ancien directeur du centre de formation professionnelle de la Haute-Garonne.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Barbier, chef de service des affaires sanitaires et sociales ; Mme Alice Beziat, épouse Lafont, ancienne assistante sociale ; MM. Pierre Bonnange, président de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales des Ardennes ; Maxime Breuil, PDG de société ; Jacques Cazes, directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie des Alpes-Maritimes ; Pierre Cochet, vice-président de la caisse d'assurance-maladie d'Ile-de-France ; Victor Cousteau, président de mutuelle d'anciens combattants ; Jacques Delhalle, président fondateur de l'association sanitaire et sociale de gestion ; Mme Jeanne Duba, épouse Brutelle, dite Brutelle-Duba, président du centre d'études politiques et de société-club Louise-Michel ; MM. Marcel Durville, président de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Marne ; Félicien Favrat, meilleur ouvrier de France ; Jacques Fougère, président du comité technique de l'associtíon départementale pour l'enfance inadaptée de la Charente ; Mme Monique Friese, directeur général de la Fondation Condé ; MM. Guy Herand, chef de service de cardiologie au centre hospitalier de Lisieux ; Jean Laffly, directeur du centre hospitalier général du Puy ; Michel Lagrave, directeur de la sécurité sociale ; Guy Lemaire, chirurgien-dentiste ; Michel Marchet, premier vice-président de la caisse primaire d'assurance-maladie des Hauts-de-Seine ; Louis Marin, ancien médecin-chef de la caisse primaire d'assurance-maladie de Vaucluse ; Robert Martin, ingénieur dans une société ; Oscar Maugras, président de l'association du Rayon de soleil de l'enfance ; Jean Menin, directeur de l'association pour l'emploi des cadres ; Alphonse Michard, vice-président de l'association générale des institutions de retraite des cadres ; Paul Moulin, ancien *chef de bureau à l'administration* centrale ; Mme Nicole Niogret, épouse Pasquier, ancien secrétaire d'Etat chargé de l'emploi des femmes ; MM Jean Nou, président de la caisse d'allocations familiales des Pyrénées-Orientales ; Mme Claudie Puel, épouse Grimm, dite Claude-Expert, expert d'assurance ; MM. Jules Pujo, ancien président du CNPF ; le pasteur André Rouverand, directeur général de la Fondation John-Bost ; Jacques Salat-Baroux, médecin-chef de service de gynécologie-obstétrique à l'hôpital Tenon ; André Tavernier, opticien, premier adjoint au maire d'Epinal ; Edouard Vasseur, animateur d'œuvres sociales en faveur du tiers-monde ; Gérard Verny, directeur des affaires sanitaires et sociales de l'Ain.

Industrie, P et T et Tourisme

Sont promus *commandeurs* :

MM. Jean-Louis Descours, PDG de sociétés ; Gaston Guilhamon, ancien directeur général d'EDF.

Sont promus *officiers* :

MM. Philippe Bamberger, président de la confédération française des industries touristiques ; Maurice Magnien, inspecteur général honoraire d'EDF ; Jean Peronnin, PDG de société ; Maurice Remy, président de sociétés ; Jean Rnault, conseiller auprès du président du conseil d'administration d'EDF ; Jacques Servier, PDG de laboratoires.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Bergougnoux, directeur général d'EDF ; Marie Bernard, directeur général des Houillères du bassin de Lorraine ; Pierre Bertrandias, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris ; Bertrand Bourgois, PDG de société ; Philippe Chauvel, directeur dans une société de construction automobile ; Noël Chiarelli, PDG de société ; Gérard Dolepoulle, président de la chambre de commerce et d'industrie d'Armentières-Hazebrouck ; Jean Didier, PDG de société ; Pierre Duvauchelle, PDG de société ; Francis Guillot, PDG de société ; Louis Hauser, directeur de société ; Bernard Leroy, secrétaire général d'un organisme professionnel ; Gérard Moulet, PDG de sociétés ; Marcel Provent, directeur dans une société de construction automobile ; Gérard Rousseaux, PDG de société ; Serge Tchuruk, PDG de société ; Paul Tisnes, directeur d'un groupe de laboratoires ; Pierre Troisgros, PDG d'hôtel-restaurant ; Michel Vermersch, PDG de société.

P et T

Sont promus *officiers* :

MM. Robert Beraud, directeur à la direction des télécommunications de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Guy Bougibault, vice-président de *société* de télécommunications ; François Bourreau, chef de service des postes de Bretagne ; Georges Darmon, inspecteur général.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. André Charlon, président d'une association au service des grands malades ; Joseph Dirheimer, philatéliste ; Henri Dugachard, directeur à la direction des télécommunications d'Aquitaine ; Jean Guy, ingénieur général ; Jean Le Mezec, directeur du Centre national d'études des télécommunications de Lannion ; Christian Malet, administrateur ; Jean-Claude Merlin, directeur de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications ; Louis Navarre, sous-directeur ; Guy Rollin, *chef de service des postes de Saône-et-*Loire.

Culture et communication

Est promu *commandeur* :

M. Vladislas Perlemuter, dit Vlado, pianiste concertiste.

Sont promus *officiers* :

MM. Vittorio Del Litto, écrivain ; Jean Le Poulain, administrateur général de la Comédie-Française, directeur du Théâtre national de l'Odéon ; Maurice Le Roux, compositeur, chef d'orchestre ; Georges Roze, PDG d'une société de conception, production, diffusion de films et de réalisation audiovisuelles ; Jean-Louis, dit Jean-Loup, Tournier, directeur général de la SACEM.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jacques Aubertin, rédacteur en chef adjoint dans une société de télévision ; Gaston Baccarat, employé en retraite ; Mlle Marie-Louise Bossuat, directrice du département des livres imprimés à la Bibliothèque nationale ; MM. René Brisson, surveillant chef de musée (en retraite) ; Eugène Brule, directeur de l'information d'*Ouest-France* ; André Camp, journaliste, producteur à la radio et à la télévision, rédacteur en chef d'une revue ; Louis Carette, dit Félicien Marceau, membre de l'Académie française, auteur dramatique, romancier, essayiste ; Etienne Cassignol, directeur général de société ; Bernard Chevalet, chef des services techniques du musée du Louvre ; Olivier Chevrillon, directeur des musées de France ; Constantin Costa-Gavras, réalisateur de films ; l'abbé Joseph Daoust, écrivain, professeur honoraire de faculté ; Lucien Durand, directeur d'une galerie d'art ; Jean-Pierre Farkas, directeur de la rédaction de l'ACP ; Gilbert Grégoire, président adjoint de la Fédération nationale des distributeurs de films ; Mme Flora Groult, romancière ; M. Claude Imbert, directeur général, directeur de la rédaction du *Point* ; Mme Marcelle Lambert, veuve Dichamp, conservateur du château de *Gramont* ; *M. Maurice Lorach, président* d'un syndicat de presse ; Mme Jacqueline Maillan, veuve Emer, artiste dramatique ; MM. Thierry Martin de Beance, administrateur civil ; Hubert Millet, directeur général de société ; Jean-Pierre Mithois, ancien directeur de la rédaction de France-Inter ; Paul Paviot, réalisateur ; Max Piselli, maire de Draguignan ; Mlle Danielle Reuter, ancienne bibliothécaire ; MM. Moïse Segoura, antiquaire, rédacteur en chef d'un quotidien ; Philippe Tesson, directeur, rédacteur en chef du *Quotidien de Paris* ; Pierre, dit Pierre-Yves, Trémois, peintre, graveur, sculpteur, illustrateur, membre de l'Institut.

Education nationale

Sont promus *officiers* :

MM. Charles Aubrun, professeur honoraire d'université ; Claude Durand, dit Durand Prinborgne, professeur à l'université de Paris ; Jean Garagnon, professeur à Lyon-III ; Maurice Gruson, PDG de société ; Georges Grzybowski, directeur honoraire de l'Ecole des hautes études commerciales de Lille ; Maurice Marois, professeur à Paris-VI ; François Neel, inspecteur d'académie au rectorat de Créteil.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Simon Berenholc, professeur à Paris-V ; Mme Renée Boyer, principal de collège à Paris ; MM. Jacques Cadart, professeur à Paris-II ; Maurice Collignon, directeur d'école normale à Epinal ; Victor Cordonnier, professeur honoraire de lycée ; Gérard Defois, recteur de l'institut catholique de Lyon ; Michel Delecour, professeur à Lille ; Bertrand Demazet, professeur à l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers ; Pierre Durif, directeur honoraire de collège ; Maurice Jouet, sous-directeur à la mairie de Paris ; Jean-Pierre Maurat, professeur à l'université de Franche-Comté ; Henri Mazurie, directeur des services administratifs des Pyrénées-Atlantiques ; Jean Cahen, dit Nathan, PDG de société ; Robert Picot, directeur d'un institut d'enseignement ; Raymond Poupard, directeur au CNPF ; Paul Roux-Fouillet, directeur honoraire de bibliothèque universitaire ; Yves Sabouret, directeur général de société ; Mme Simonne Sarain, directrice honoraire d'école ; MM. Michel Sogier, inspecteur départemental de l'éducation nationale honoraire ; André Viala, professeur à Aix-Marseille-III ; André Viala, professeur à Aix-Marseille-III ; Jacques Vilaine, professeur d'université ; Francis Weill, professeur à Besançon.

Recherche et enseignement supérieur

Est promu *commandeur* :

M. Jules Horowitz, directeur au CEA.

Sont promus *officiers* :

MM. Charles Higounet, professeur émérite des universités ; Paul Malvy, professeur à l'université de Nantes ; Jacky Weill, directeur au CEA.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Loup Burgaud, PDG d'une société de recherche et de développement industriel ; François Cogné, directeur de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire du CEA ; Alain Cotta, professeur à Paris-IX ; Jean Dufau, professeur à Paris-XIII ; Michel Durin, directeur technique d'une société de construction automobile ; Pierre Fillet, secrétaire général de la Société française de chimie ; Raymond Hamelin, directeur de l'Institut national des sciences appliquées ; Jean Malaurie, directeur de recherches au CNRS ; Alfred Rieg, professeur à Strasbourg-III ; *Jean Stehelin, directeur de recherches au CNRS.*

Commerce extérieur

Est promu *officier* :

M. Jacques Dambrine, président d'un syndicat de matériel de transport.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Claude Buchet, PDG de société ; Alain Boccard, PDG de société ; Khalil Kamel, directeur général dans une société ; Michel Meyer, antiquaire-expert ; Alain Merieux, PDG d'un laboratoire.

Commerce, artisanat et services

Sont promus *officiers* :

MM. Maurice Dubois, ancien industriel en chaussures ; Michel Maury-Laribière, vice-président du CNPF.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Alain Barbier, président de la chambre de commerce et d'industrie Centre ; Jean Bou-Mendil, président du directoire d'une société ; Bernard Darty, président du conseil de surveillance d'établissements commerciaux ; Pierre Gilson, vice-président délégué de la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile ; *Hugo Rannicean, PDG* d'un groupe textile ; Pierre Seassari, président de la Fédération nationale de la coiffure ; Didier Simond, président de la Chambre de commerce et d'industrie des Yvelines du Val-d'Oise ; Jean-Louis Solal, PDG de la Société des centres commerciaux.

(A suivre.)

CARNET DU Monde

Décès

– Monseigneur Taverdet,
Le chapitre et le clergé du diocèse de Langres,

François, Dominique, Colette et Jacqueline Girard,
ses neveux et nièces,

font part de la mort de

Mgr Alfred-Joseph ATTON,

cent seizième évêque de Langres,
aumônier général
des associations françaises
de l'ordre de Malte,

décédé à Paris le 13 juillet 1987.

Les obsèques auront lieu en la cathédrale de Langres, le vendredi 17 juillet 1987, à 14 h 30.

Une messe d'adieu sera célébrée le jeudi 16 juillet, 23, rue de Varize, Paris-16e, à 10 heures, et en l'église Saint-Paterne d'Orléans, le même jour à 16 heures.

– Ay-Champagne (51).

Mme Jean Lallier,
son épouse,
M. et Mme James Lallier
et leurs enfants,
M. et Mme André Lallier
et leurs enfants,
Sœur Marie de la Paix
de l'ordre de l'Annonciade,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean LALLIER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,

survenu le 13 juillet 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Brice d'Ay (Marne), le mercredi 15 juillet à 10 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire part.

16, rue Jenson,
51160 Ay-Champagne.
1, square Robiac,
75007 Paris.
Monastère de l'Annonciade,
38, rue Mardoutel,
94320 Thiais.

Anniversaires

– Il y a dix ans disparaissait tragiquement

René LAMORISSE.

Que tous ses amis s'unissent dans le souvenir à Luce, Grégoire et Stéphane.



ENVIRONNEMENT

Six kilomètres de rivage breton sont offerts au Conservatoire du littoral

Le don en nature de la famille Rousseau

Six kilomètres de dunes bordant l'une des plus belles plages de Bretagne font désormais partie du patrimoine public. Pour les Français en vacances, la nouvelle paraîtra d'autan plus agréable qu'il ne leur en coûte pas un centime. Cette fenêtre définitivement ouverte vers la pleine mer, sur la côte nord du Finistère, à 30 kilomètres de Brest a été remise gratuitement au Conservatoire du littoral par une famille du Finistère. La cérémonie s'est déroulée le vendredi 10 juillet sur la pelouse même du manoir des donateurs, à Treflez.

En ces temps de privatisation à tout va, la scène ne manquait pas de piquant. Cinquante sept propriétaires représentant près d'un millier de personnes — tous descendants d'un pionnier aménageur de polders — remettaient à l'Etat le trésor naturel dont ils avaient profité depuis deux siècles. Certes, l'orangeade servi par de vieilles dames en robe à fleurs, avait un léger goût de nostalgie. Mais c'est d'une voix ferme que le doyen de la famille, Paul-Armand Rousseau, soixante-huit ans, arrière-petit-fils du fondateur, a tracé son nom sur l'acte notarié, à côté de celui de M. Olivier Guichar, président du Conservatoire.

112 hectares de dunes

L'édifiante histoire semble tirée d'un roman de la Comtesse de Ségur- En 1823, un j jeune homme élancé, aux traits fins, vêtu d'une redingote débarquait en ce fin fond de Bretagne, la tête pleines d'idée généreuses. Louis Rousseau trente-sept ans, ancien officier de la flotte impériale et disciple de Saint-Simon venait d'acheter à l'Etat, 700 hectares de dunes et de marais. Il allait passer le reste de sa vie à les transformer en culture, construisant des digues, asséchant les sols, fixant la dune et installant quatre-vingts fermiers. Son fils Armand, devenu ministre de la Marine, puis gouverneur de l'Indochine, continua la tâche. Leurs descendants de plus en plus, nombreux, formèrent une véritable colonie égrénant une centaine de maisons de granit sur les terres sauvées des eaux.

Vint alors, vers le milieu de ce siècle, le temps du tourisme. La dune protectrice fut assaillie par les campeurs sauvages, leurs voitures et leurs détritus. La famille Rousseau planta des piquets aussitôt arrachés par la population, conduite par ses édiles ceints de leur écharpe tricolore. Elle réussit tout de même à empêcher l'ouverture d'une route de corniche qui eut définitivement livré le site au déferlement automobile. Les descendants du pionnier saint-simonien comprirent qu'ils ne pourraient eux-mêmes sauver leur dune. Ils se tournèrent vers le Conservatoire du littoral qui, depuis 1976, a reçu pour mission d'acheter les dernières portions de rivage sauvage pour les soustraire aux convoitises des promoteurs. Mais quand on est l'héritier de Louis Rousseau, on ne vend pas, on donne.

Pour être certain que l'œuvre du grand ancêtre ne tomberait pas en de mauvaises mains, la famille a soumis les hommes du Conservatoire à une période d'essai de cinq ans. Ils ont fait leur preuve. Des parkings et deux terrains de camping municipaux ont été aménagés au revers de la dune. Les sables sont à nouveau fixés par des plantations d'oxyats. Dix tonnes d'ordures et d'épaves automobiles ont été enlevées. Le site a retrouvé sa beauté sauvage. Tout le monde y trouve son compte : Les estivants, les communes et les anciens propriétaires. Ceux-ci pouvaient signer sans crainte l'acte de donation définitif. Ils conservent leurs maisons et leurs parcs dans la plaine, mais ils ont donné à la puissance publique les 122 hectares du bourrelet dunaire, l'élément clé de l'écosystème local.

Cette opération exemplaire s'ajoute aux 60 kilomètres de littoral que le Conservatoire a déjà acquis aux points les plus sensibles des 1 800 kilomètres de rivage breton. Elle met un peu de baume au cœur de ceux qui comparent les deux chiffres et craignent pour l'avenir. Comme le disait l'un des descendants de Louis Rousseau lors de la cérémonie : « Protéger la nature aujourd'hui, c'est constituer les gisements touristiques de demain. » Or, les moyens du Conservatoire s'amenuisent d'année en année. Le budget total qui lui a été alloué pour 1987 se monte à 76 millions, soit, en franc constant, la moitié de sa dotation de 1980. Mais M. Olivier Guichard n'a soufflé mot de cette érosion-là, tout aussi grave que celle des dunes dont il a la responsabilité.

MARC AMBROISE-RENDU.

JUSTICE

A Fleury-Mérogis

Nouvelle manifestation de détenues

Cent quatre-vingt une détenues de la maison d'arrêt (femmes) de Fleury-Mérogis (Essonne), qui refusaient lundi soir 13 juillet, pour la deuxième soirée consécutive, de rentrer de promenade, afin de protester contre leurs mauvaises conditions de détention dues à la surpopulation pénale, ont été repoussées dans leurs cellules.

Dimanche, l'escadron de gendarmerie mobile cantonné en permanence à Fleury-Mérogis n'avait pas eu à intervenir contre les deux cent neuf détenues qui refusaient de regagner leurs cellules (*le Monde* du 14 juillet). En revanche, le directeur de cabinet de la préfecture de l'Essonne a requis, lundi, la force publique qui a « *repoussé fermement* », voire « *très fermement lorsque cela a été nécessaire* », les détenues récalcitrantes.

La première cour, dans laquelle une centaine de manifestantes étaient regroupées, a été entièrement évacuée en un quart d'heure, tandis que les autres détenues qui occupaient la deuxième cour, avaient toutes regagné leurs cellules par la force à 19 h 30. Entre-temps, une délégation avait été reçue par la direction de la maison d'arrêt (femmes) à laquelle elle a fait part de ses doléances.

● *Loos-lès-Lille* : six détenus sur le toit de la prison. — Six détenus de la maison d'arrêt de Loos-lès-Lille ont refusé de regagner leurs cellules après la promenade du lundi 13 juillet, vers 15 heures, et sont montés sur le toit de l'établissement. Cette mutinerie ou plutôt ce « *mouvement d'humeur* » selon les autorités, a duré jusqu'à 22 heures. « *On n'est pas des chiens* » n'ont cessé de crier les six hommes qui protestaient contre leurs conditions de détention et réclamaient aussi des grâces à l'occasion du 14-Juillet. Ils devaient été transférés dans la nuit vers d'autres établissements pénitentiaires de la région. — *(Corresp.)*

SCIENCES

● **Espace : une Atlas-Centaur endommagée sur son pas de tir.** — La dernière fusée de type Atlas-Centaur, dont disposait la NASA, a été sérieusement endommagée, le lundi 13 juillet, par une plate-forme de travail à bord de laquelle quatre techniciens avaient pris place pour colmater une fuite. Un réservoir de combustible du lanceur a été abîmé dans le choc, et la NASA ne sait pas si la pièce est réparable. Cet incident est d'autant plus gênant que cette fusée, qui devait lancer le 24 juillet un satellite de télécommunications militaires, était la dernière de ce type.

DÉFENSE

Durant trois jours

Le ministre ouest-allemand de la défense visite des unités françaises

Durant trois jours, du mercredi 15 au vendredi 17 juillet, le ministre ouest-allemand de la défense, M. Manfred Woerner, sera l'hôte en France de son homologue M. André Giraud, avec lequel il aura une série d'entretiens sur la coopération militaire entre les deux pays et sur la sécurité européenne à la lumière de l'état d'avancement des discussions américano-soviétiques sur l'élimination des missiles nucléaires en Europe.

Les deux ministres feront le point sur le projet de création d'une brigade commune aux deux armées de terre, sur l'organisation de manœuvres conjointes en septembre prochain et sur le programme d'un hélicoptère commun de combat, dont il a toujours été dit que l'avenir serait fixé au cours de juillet 1987.

Mais la longueur inhabituelle du séjour en France du ministre ouest-allemand de la défense tient à la volonté qu'il a exprimée de visiter plusieurs unités françaises au côté du ministre français de la défense. C'est ainsi que M. Giraud a prévu de montrer à son partenaire l'organisation de l'armée de l'air à Istres (Bouches-du-Rhône), l'aviation légère de l'armée de terre au Cannet-des-Maures (Var) et des bâtiments de la marine nationale en service à l'escadre de la Méditerranée.

Toutes ces visites ont pour objet de montrer à M. Woerner les caractéristiques et les performances de certains matériels français de technologie de pointe dans le domaine de l'aviation de combat, dans celui de l'aptitude aux opérations tactiques de nuit et en matière de « sous-marinade » nucléaire à Toulon. C'est la raison pour laquelle ces visites sont organisées avec le maximum de discrétion, mais jamais, à ce jour, les deux responsables de la défense ouest-allemande et française n'avaient passé autant de temps, ensemble, à analyser les problèmes communs.

RELIGIONS

L'Eglise d'Angleterre qualifie la franc-maçonnerie d'« hérétique »

Dans un rapport adopté à une très large majorité (394 voix contre 52), le synode général de l'Eglise d'Angleterre réuni à York a, le lundi 13 juillet, qualifié les rites maçonniques de « *blasphématoires* » et « *hérétiques* ». Elle a mis en garde ses fidèles contre l'« *incompatibilité* » de la pratique maçonnique avec l'appartenance à une Eglise chrétienne.

Les anglicans rejoignent ainsi les Eglises méthodistes et catholiques d'Angleterre dans la critique de la franc-maçonnerie, qui compterait aujourd'hui en Grande-Bretagne — où elle est née au XVIIIe siècle — 500 000 initiés et 8 500 loges. Le synode général s'est cependant défendu de toute « *chasse aux sorcières* » menée contre des chrétiens appartenant à une loge maçonnique. Archevêque de York, le Dr John Habgood a même décrit la franc-maçonnerie comme étant une « *excentricité plutôt inoffensive* ».

Grand secrétaire de la Grande loge unifiée d'Angleterre, M. Michael Higham, qui assistait aux débats, a vivement critiqué ce vote du synode général, mais a estimé que le dialogue n'était pas pour autant rompu. Rappelons que si elle ne frappe pas plus les francs-maçons d'excommunication, l'Eglise catholique romaine, par des dispositions de 1983 et 1985 de la congrégation pour la doctrine de la foi, réprouve la double appartenance de ses fidèles à l'Eglise et à la franc-maçonnerie.

SPORTS

CYCLISME : Tour de France

A l'assaut du Burdincurutcheta

Comme prévu, la première étape pyrénéenne Bayonne-Pau, gagnée lundi 13 juillet par l'outsider néerlandais Erikc Breukink, a profondément modifié le classement général du Tour. Charly Mottet reprend le maillot jaune, mais c'est Jean-François Bernard, deuxième du classement général, qui réalise la bonne opération. En recouvrant sa meilleure forme, il retrouve aussi ses ambitions.

PAU
de notre envoyé spécial

Il s'appelle Erik Breukink. Il vient d'avoir vingt-trois ans, et il a remporté la première étape pyrénéenne que convoitaient les grimpeurs, de Roche à Herrera en passant par Mottet. Pour une surprise, c'est une surprise. Et pourtant ce jeune Néerlandais n'est pas un inconnu. Il s'est classé récemment troisième du Tour d'Italie, après avoir conquis le maillot rose dans une course de côte précisément. Preuve qu'il possède de solides dispositions de grimpeur. « *C'est à la fois un styliste et un puncheur, mais c'est d'abord un coureur intelligent* », dit de lui l'ancien champion belge Fred De Bruyne, qui le conseille.

Bonne définition, si l'on retient la manière employée par Breukink pour gagner à Pau. Démarrant de l'arrière sous la flamme rouge du dernier kilomètre, juste avant que le sprint ne soit lancé, il a surpris Jean-François Bernard, Pablo Wilches et Luis Herrera, qu'il accompagnait depuis le col de Marie-Blanque. On ajoutera qu'il occupait le commmandement dès les premiers lacets du Burdincurutcheta, à 60 kilomètres du but.

La prise de contact avec les Pyrénées aura été brutale. Des attaques incessantes déclenchées par Robert Forest (seul en tête du 90e au 168e kilomètre), puis par le Mexicain Alcala, et enfin par l'armada colombienne, ont dynamité le peloton. La liste des victimes est impressionnante. Elle comprend Gayant, l'ancien détenteur du maillot jaune qui perd plus d'un quart d'heure, Thurau, Anderson, Yvon Madiot, Caritoux, Gorospe, et cent dix coureurs qui ont concédé plus de vingt minutes. Quant à l'ancien champion du monde, l'Italien Giuseppe Saronni, il a abandonné. On peut en conclure qu'il s'est trompé d'objectif en choisissant le Tour de France.

Mottet, Fignon et Marc Madiot ont évité le naufrage. Cependant, les hommes de Cyrille Guimard, qui étaient parvenus à reconstituer leur unité, ont évolué en permanence sur le fil du rasoir. Escaladant le Burdincurutcheta et le col de Soudet en sur-régime, Mottet trouva fort heureusement à ses côtés un Laurent Fignon courageux à l'extrême et appliqué dans son rôle d'équipier. Il reste que Mottet a récupéré le maillot jaune grâce à l'effondrement de Martial Gayant.

Les Pyrénées selon Jean Bobet

Cette étape meurtrière et significative était due à Jean Bobet. L'ancien champion, installé à Biarritz où il dirige l'institut de thalassothérapie fondé par son frère Louison, avait tracé le parcours dans les moindres détails après avoir exploré le terrain à vélo.

« *Je me suis aperçu*, explique-t-il, *que le Pays basque offrait d'immenses ressources. Quand je courais le Tour de France, les Pyrénées, dans mon esprit, se résumaient à l'Aubisque, au Tourmalet et à Peyresourde. Il importait de faire du neuf et de sortir des sentiers battus.* »

L'an passé, déjà, Jean Bobet avait lancé les coureurs à l'assaut du Burdincurutcheta, dont Bernard Hinault s'était servi pour porter une attaque magistrale. Cette fois, il a inventé un nouveau col, le Soudet, près de la Pierre-Saint-Martin, afin de durcir le secteur compris entre le bas du Burdincurutcheta et le pied du col de Marie-Blanque. Inventé est le mot puisque, il y a quelques mois, le Soudet n'était qu'un cul-de-sac auquel on accédait par un chemin de chèvres. Une route a été construite d'urgence et... inaugurée la veille de la course.

Le dessinateur Jacques Faizant, qui avait pris place à bord d'une voiture suiveuse, est, nul ne l'ignore, un cyclotouriste fervent. Il a grimpé à bicyclette la plupart des cols pyrénéens. Marie-Blanque est, à son avis, le plus dur, le plus perfide de tous. De fait, ce piège que certains coureurs ont baptisé « Marie-Salope » (excusez l'expression) a asséné le coup de grâce aux vaincus.

JACQUES AUGENDRE.

TOUR DE FRANCE MASCULIN

● **Classement de la treizième étape, Bayonne-Pau.** — 1. Erik Breukink (PB-Panasonic), les 219 km en 6 h 19 min. 57 sec. (moyenne : 34,583 km/h) ; 2. J.-F.(Fr.), à 6 sec. ; 3. P. Wilches (Col.), à 11 sec. ; 4. L. Herrera (Col.), à 13 sec. ; 5. E. Van Lancker (Bel.), à 3 min. 45 sec. ; 6. J. Laguia (Esp.) ; 7. P. Delgado (Esp.) ; 8. T. Claveyrolat (Fr.) ; 9. C. Criquielion (Bel.) ; 10. N. Ruttimann (Sui.), m.t. ; etc.

● **Classement général provisoire :** 1. C. Mottet (Fr.-Système U), en 56 h 18 min. 53 sec. ; 2. J.-F. Bernard (Fr.), à 1 min. 52 sec. ; 3. S. Roche (Irl.), à 3 min. 23 sec. ; 4. E. Breukink (PB), à 4 min. 42 sec. ; 5. M. Madiot (Fr.), à 5 min. 55 sec. ; 6. P. Delgado (Esp.), à 6 min. 24 sec. ; 7. F. Echave (Esp.), à 6 min. 37 sec. ; 8. R. Millar (GB), à 6 min. 45 sec. ; 9. U. Zimmermann (Sui.), à 7 min. 13 sec. ; 10. R. Alcala (Mex.), à 7 min. 50 sec., etc.

TOUR DE FRANCE FÉMININ
Repos le 13 juillet.

● **ATHLÉTISME : Grand Prix de Nice.** — Seule étape française inscrite au calendrier du Grand Prix d'athlétisme, la réunion de Nice a permis, le 13 juillet, à la Grenobloise Martine Fays d'améliorer le record national du 3 000 mètres en courant la distance en 8 min 46 sec 18, soit 76 centièmes de moins que la Lyonnaise Annette Sergent sur la même piste, douze mois auparavant. A noter encore les bonnes performances du Stéphanois Philippe Collard, vainqueur du 800 mètres en 1 min 43 sec 95, meilleur temps mondial de la saison, et de Raymond Pannier, vainqueur du 3 000 mètres steeple en 8 min 13 sec 88. Bonne rentrée de Stéphane Caristan, avec 13 sec 55 au 110 mètres haies. En revanche, le Marocain Saïd Aouita a échoué dans sa tentative contre le record du monde du mile, en 3 min 49 sec 12.

● **VOILE : Course de l'Europe.** — La première étape — 220 milles entre La Haye (PB) et Bremerhaven (RFA) — de la deuxième course de l'Europe a été gagnée, le 13 juillet, dans la catégorie formule 1 (de 18,28 à 22,80 m) par Jean Maurel sur *Elf-Aquitaine* devant Olivier de Kersauzon sur *Poulain* et Daniel Gilard sur *Jet-Service* et dans la catégorie formule 2 (de 18 à 18,28 m) par Thierry Carony sur *Challenge-Grundig*

Le torero joue des castagnettes

Le *torero* Curro Romero a dû prendre ses jambes à son cou sous les huées de la foule, le dimanche 12 juillet, dans les arènes de Madrid. Ce vétéran des corridas a pris peur après avoir constaté que le taureau qu'il allait affronter avait déjà combattu dans ces lieux et que, de plus, la bête avait la vue basse. Indigné par cette dérobade, un *afficionado* a voulu assommer Curro Romero d'un coup de poing pendant que la foule lui faisait une terrible *bronca*.

Le taureau n'a dû son salut qu'à la fuite du matador.

Curro Romero a été conduit dans la soirée au commissariat pour y être interrogé. Il aurait dû comparaître le lendemain devant un tribunal de Madrid, officiellement pour rupture de contrat, mais il ne s'est pas non plus présenté devant les juges.

A. Ch.

Bernard Hinault le blaireau devenu berger

PAU
de notre envoyé spécial

Il est là, balançant sur la terre ferme, comme un marin à l'escale, les jambes en congé de tricot, les bras ballants qui ont cessé de martyriser le guidon, les mains qui distribuent des autographes à la chaîne. Il est là, dictateur de peloton en retraite précoce, pensionnaire étonné d'une Sainte-Hélène qui se force à ne pas ressembler à l'île d'Elbe, presque incongru à force de disponibilité. Heureux, Bernard Hinault, en cette première année où le tour vit sa vie sans vous, et sans trop porter le veuvage ? « *Ma joie*, répond-il avec une locacité de laboureur breton un jour de pardon, *c'est d'avoir su m'arrêter à temps. Et d'assurer ma reconversion.* »

La jolie fable que voici, pour enfants à la veillée et coureurs méritants. Le blaireau devenu berger ! Il était une fois un rongeur farouche et solitaire, cauchemar des troupeaux. Et, à l'occasion, meneur syndical des pelotons en révolte. Hinault ne fut-il pas le leader de la « grève de l'arrivée » de l'étape de Valence-d'Agen, un beau jour de 1968, lorsque tout le peloton passa la ligne vélo sur l'épaule pour protester contre le nombre et la longueur des transferts en train ?

Neuf ans plus tard, le syndicaliste est devenu patron. Ou presque. Conseiller technique du directeur général du tour, chargé des relations publiques. Délicieux retournement. Le Blaireau paraissait fait pour les relations publiques comme un moine trappiste pour un numéro de comique troupier. Et pourtant, il s'en tire. « *Avant, je faisais la gueule aux journalistes. Là, j'ai le temps de leur consacrer du temps. C'est tout.* » A chaque étape, Bernard accueille dans sa voiture un notable plus ou moins néophyte : « *Le plus souvent, des députés et des maires. Ou, aujourd'hui, le dessinateur Faizant. Ceux qui ont eu la chance de monter avec moi en voiture, en général, ne repartent pas mécontents* ».

Quand il ne joue pas ainsi les jeunes filles de la maison, Bernard Hinault se tient à la disposition de son nouveau patron, Jean-François Naquet-Radiguet. Celui-ci a déclaré un jour que Hinault, coureur promu apparatchik, ne serait pas seulement « *la cerise sur le gâteau* ». Mais encore ? « *Eh bien, je ne suis pas là pour faire de la figuration mais pour bosser.* »

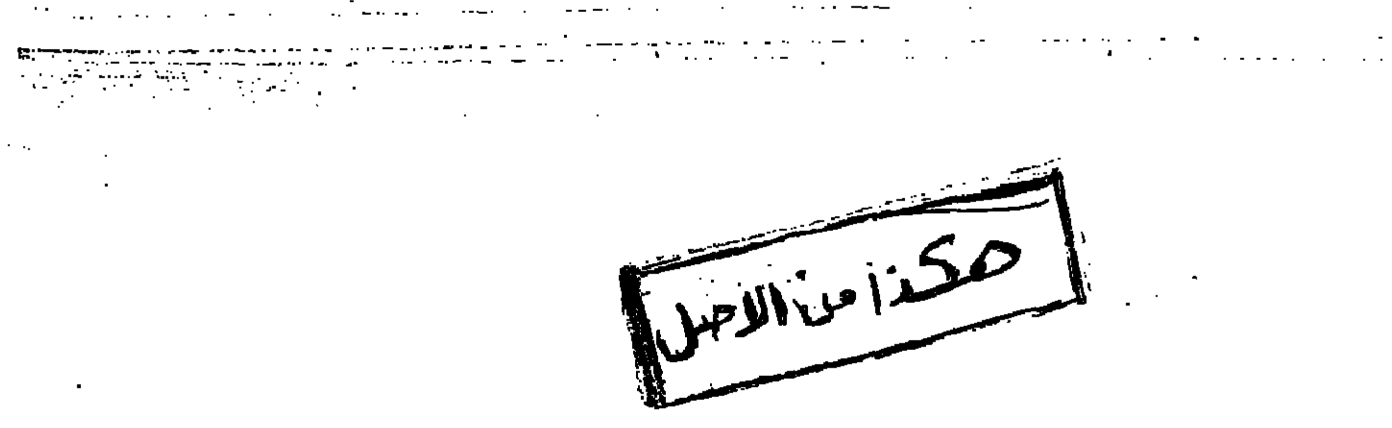
« *Bosser* », c'est-à-dire aussi servir d'intermédiaire entre le peloton, ses griefs, ses états d'âme et la direction, censée pressurer et exploiter sans vergogne la sueur des hommes. Mais voilà... Si Hinault, coureur, était le premier à vilipender les promenades en train excessives et les nuits trop courtes. Hinault patron a bien vite endossé son nouvel habit. « *Pour l'instant, aucun coureur n'est venu se plaindre à moi. C'est bien le signe que ça ne va pas trop mal, parce qu'ils seraient bien trop contents de me rentrer dans la gueule.* » Le départ à Berlin, qui a fait maugréer plus d'un de ses anciens collègues ? Les deux heures de train entre Bordeaux et Bayonne, qui ont fait hurler jusqu'à son « fils spirituel » Jean-François Bernard ? La longueur jugée excessive d'un contre la montre ? « *Non, non ! aucun coureur ne n'est plaint à moi.* » Un temps de réflexion. Puis : « *Mais je vais aller le leur demander dès demain.* » Allons ! Le peloton est tout de même défendu !

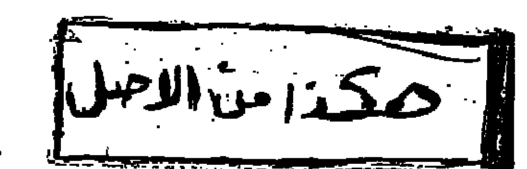
DANIEL SCHNEIDERMAN.

Le record de vie sous terre est amélioré par un Italien

Un sociologue italien de trente-trois ans, M. Maurizio Montalbini, a établi un nouveau record de vie sous terre en restant 210 jours à l'intérieur de la grotte du Vent, située près d'Ancone, en Italie centrale. Le précédent record était détenu par le Français Michel Siffre avec 203 jours passés au fond de la Midnight Cave, au Texas.

Après sept mois d'isolement complet destinés à étudier les conséquences physiques et psychiques d'un tel séjour sur l'organisme, le sociologue italien est remonté à la surface lorsque, dans la nuit du 12 au 13 juillet, il a appris par un médecin qu'il avait battu le précédent record. Tout d'abord incrédule, parce qu'il pensait qu'on était le 3 mars à 10 heures du matin, Maurizio Montalbini a fini par se laisser convaincre et a déclaré qu'il avait alors été « *brusquement gagné par la tristesse à l'idée de devoir quitter cet endroit qui avait tant compté pour lui* ».





CONCORDANCES DES TEMPS

Chroniques sur l'actualité du passé

Par Jean-Noël JEANNENEY

HIER, la syphilis fut considérée comme une punition divine. Aujourd'hui le SIDA...

En 1924, Poincaré tenta de privatiser le monopole des allumettes. En 1987 Balladur...

*Sous la III*e *République, l'absinthe provoqua des tempêtes à la Chambre. Sous la V*e*, la pub pour la bière à la télé...*

En 1833, Alexis de Tocqueville s'interrogea sur le système des prisons privées. Au siècle dernier, l'immigration, celle des Italiens, posa le problème des étrangers. Et il y a quatre-vingt-dix ans, les attentats anarchistes semèrent la terreur...

Dans « le Monde », pendant tout l'été, « Concordances des temps », une chronique sur l'actualité du passé racontée par Jean-Noël Jeanneney. Trente-six faits historiques, parfois oubliés, qui évoquent nos problèmes d'aujourd'hui.

« Concordances des temps », une grande série à lire cet été dans « le Monde », pour mieux comprendre certains débats actuels de notre société et éviter les jugements définitifs ou les opinions à l'emporte-pièce.

A partir du 15 juillet, chaque jour dans

Le Monde



Le Monde

Les égarés de l'aide médicale

Les malades « sans domicile fixe » ne savent pas faire valoir leurs droits devant une administration pointilleuse.

VÊTUE d'un large blouson défraîchi, le regard absent, Josiane s'est installée dans un coin de la salle d'attente du centre de soins gratuits de Médecins du monde (1), exténuée. Sans domicile fixe depuis son arrivée gare d'Austerlitz, il y a un mois et demi, elle dort ici et là, s'offre un sandwich de temps en temps, et ne se soigne plus. *« Pourtant, je suis porteuse d'un virus »*, confie-t-elle avec une moue résignée, *je dois prendre des médicaments mais je ne peux me les acheter faute d'argent. Aujourd'hui, il faudrait me prescrire des examens complémentaires et un nouveau traitement. Gratuitement. »*

Devant Josiane, comme devant beaucoup des SDF (sans domicile fixe), la porte de l'aide sociale se referme doucement. Ni clocharde ni marginale, elle fait partie de ces exclus que le maquis administratif a découragés. Lorsque, malade, elle a eu besoin de soins urgents, les démarches paperassières lui ont semblé insurmontables. Elle a fini par renoncer à ses droits.

Pourtant, à la suite d'une rencontre fortuite avec un responsable de la RATP dans les couloirs du métro parisien, Josiane a obtenu un stage de Travaux d'utilité collective (TUC) qui lui a ouvert les portes de la Sécurité sociale. De plus, la précarité de sa situation lui permet de bénéficier d'une aide médicale (voir encadré).

Théoriquement, Josiane devrait donc rejoindre les assurés sociaux « normaux » dans les salles d'attente des médecins parisiens. Théoriquement seulement. *« Même avec la Sécurité sociale, je dois avancer le prix du ticket modérateur, ce qui m'est impossible*, poursuit-elle en tripotant les cordons de son balluchon ; *quant à l'aide médicale, elle est très compliquée à obtenir : il faut beaucoup de papiers et de démarches administratives. »* Le centre de Médecins du monde, lui, accueille les malades sans exiger de justificatifs. On soigne d'abord, quitte à demander le numéro de Sécurité sociale après.

Le cas de Josiane n'a rien d'exceptionnel. Parmi les 1 106 patients venus au centre entre le 15 mai et le 15 novembre 1986, 34 % bénéficiaient d'une couverture sociale, et tous avaient droit à une aide médicale.

Mais à quel prix ? La constitution du dossier de demande s'apparente parfois à un véritable parcours du combattant, surtout pour les SDF, qui représentent 74 % des patients du centre de Médecins du monde (2).

Premier casse-tête : où s'adresser ? Les bureaux d'aide sociale étant sectorisés, les SDF doivent se rendre dans un centre spécial : pour les femmes, 1 *bis*, rue de Joinville, dans le XIX[e] arrondissement, pour les hommes de moins de vingt-six ans, 5 *bis*, rue Stendhal dans le XX[e], et pour les plus de vingt-six ans, 96, quai de la Rapée (XII[e] arrondissement). Mais pour les hommes, ce n'est que le début du parcours. Ils sont orientés vers un bureau d'aide sociale d'arrondissement en fonction de la première lettre de leur nom.

Les exigences de l'administration

Une fois parvenu auprès des services compétents, la chasse aux documents administratifs commence. La liste des *« pièces justificatives nécessaires à la constitution d'une demande d'aide médicale à domicile »* donne le vertige : un certificat médical sur imprimé spécial (réf. D627), une carte d'identité ou une carte de séjour validée, un livret de famille, une carte de Sécurité sociale, le dernier avis d'imposition, la quittance de loyer, les bulletins de salaire des trois derniers mois, ou, à défaut, une carte de demandeur d'emploi accompagnée du dernier relevé de l'ASSEDIC. Un pari quasi impossible pour un SDF sans le sou, ballotté de semaine en semaine d'un foyer à un autre, démuni de papiers depuis belle lurette, et épuisé par la maladie.

« Je n'ai ni carte d'identité ni carte de chômeur de l'ANPE, explique Paul, atteint de tuberculose. *Je me les suis fait voler dans un foyer. J'ai bien quelques feuilles de Sécurité sociale, mais elles sont restées avec mes affaires, dans une consigne de la gare de Lyon. Il fallait mettre une pièce de 5 francs tous les jours. Comme je n'ai pas pu le faire, ma valise a été transférée à la consigne centrale, qui coûte 10 francs par jour. Pour la récupérer, il faudrait que je règle l'ensemble des frais et j'en suis incapable. Je ne suis pas près de revoir mes affaires et mes papiers. »*

Ce genre de problèmes, extrêmement fréquent chez les « sans domicile fixe », complique encore le dossier d'aide médicale. Pas de carte d'identité ? Il faudra faire une demande d'acte de naissance auprès de sa mairie d'origine (une lettre, une enveloppe, un timbre) et retourner chercher un timbre fiscal (gratuit) au bureau du quai de la Rapée après avoir pris son tour dans la salle d'attente.

Pas de carte de demandeur d'emploi ? Il faudra se rendre à l'ANPE, faire la queue, et la plupart du temps entamer une procédure d'inscription : 40 % des malades reçus au centre de soins de Médecins du monde n'étaient plus inscrits, bien que chômeurs (2).



LUC CHOQUER/VU

« Mes feuilles de Sécurité sociale sont restées avec mes affaires dans une consigne de la gare de Lyon. Il fallait mettre une pièce de 5 francs tous les jours. Je n'ai pas pu le faire. Ma valise a été transférée à la consigne centrale. Je suis incapable d'en régler les frais. Je ne suis pas près de revoir mes papiers. »

A ce stade, les moins opiniâtres ont abandonné, lassés de courir de bureau en bureau. Les plus acharnés, eux, finissent par se réinventer des passés sans histoire afin d'accélérer les choses. *« Je suis venue demander une aide un mois après mon arrivée à Paris*, confie une jeune fille blonde fraîchement débarquée de Téhéran, *mais il fallait au moins trois mois de résidence dans le département. J'ai attendu quelques semaines, le temps qu'ils oublient mon visage — et cela doit aller vite, vu le monde qu'ils reçoivent ! — et je suis revenue. Au lieu de présenter mon passeport, où l'on pouvait retrouver ma date d'arrivée en France, j'ai présenté ma vieille carte d'identité et j'ai affirmé que j'habitais Paris depuis deux ans. Il est impossible de vérifier ! »*

111 cas de grossesses non suivies

« Cette boulimie de papiers est aberrante, s'exclame Véronique Ponchet, responsable du centre de Médecins du monde, en agitant la liste des documents à fournir. *Ces gens qui n'ont plus rien et qui sont malades doivent faire des démarches interminables. Quand on a mal dormi et rien dans le ventre, on ne peut pas faire le tour des administrations et passer des heures dans les salles d'attente. »*

Surtout quand la maladie vous ronge. Au vu de l'étude réalisée par le centre d'accueil de Médecins du monde auprès de 1 106 patients reçus de mai à novembre 1986, leurs affections n'ont rien de bénin : les médecins ont décelé 34 cas de tuberculose et 111 cas de grossesses non suivies. 3 % de ces patients ont dû être hospitalisés d'urgence à l'issue de la consultation.

A force de recevoir des malades fatigués extirpant de leurs balluchons des cartes périmées et des certificats sans tampons, les bureaux d'aide sociale se sont montrés plus conciliants. *« Aujourd'hui, nous faisons beaucoup de recherches nous-mêmes*, explique une assistante chargée de l'aide médicale, *souvent, il suffit de présenter une carte d'identité et un certificat médical pour que nous commencions la procédure. La recherche du dernier domicile, le passé d'assuré social, les antécédents à l'ANPE, nous nous en chargeons et nous complétons nous-mêmes le dossier avant de le transmettre aux services compétents du département. »*

Malgré ces facilités, il faut encore patienter : le délai de réponse de la commission peut atteindre trois à six mois. Une attente tellement longue pour les malades que la procédure d'urgence est devenue la règle : dans ce cas, en attendant le feu vert du département, les bureaux d'aide sociale délivrent des feuilles de soins donnant droit à deux consultations médicales, des médicaments et des examens paramédicaux. Tous gratuits.

« Théoriquement, cette feuille est distribuée en cas de maladie grave nécessitant des soins urgents, explique une assistante sociale. *Mais, en fait, tous ceux qui entrent dans mon bureau pour ouvrir un dossier d'aide en ressortent avec une feuille de soins. Ils peuvent donc se faire soigner tout de suite, sans débourser un centime. »*

Coups de colère

Tous... ou presque. Parfois, certaines assistantes sociales hésitent à distribuer ces feuilles, de peur que les demandeurs n'abusent du système. Une certaine méfiance subsiste encore, y compris pour l'aide hospitalière. *« J'avais un problème de reins qui me faisait tellement souffrir que j'avais du mal à rester assise*, raconte Françoise. *Un des docteurs du centre de Médecins du monde avait bien tenté de faire dissoudre ce caillot avec des médicaments, mais il n'y avait aucune amélioration. Je ne pouvais pas payer l'hospitalisation. Il me fallait donc une aide hospitalière, mais le bureau d'aide sociale ne voulait rien entendre. Il a fallu que l'assistante sociale de Médecins du monde prenne son téléphone et appelle elle-même le bureau. Elle s'est un peu énervée et ils ont fini par céder. J'ai été hospitalisée le soir-même. Gratuitement. »*

« Ces personnes en situation d'échec sont confrontées à un système routinier et inadapté, affirme Véronique Ponchet, responsable du centre de la rue du Jura. *Pour bénéficier de ces aides, il faut être un minimum intégré. Et ces personnes ne le sont plus. Pourquoi ne pas créer des services semblables à notre centre dans quelques hôpitaux ? Ces malades qui sont à la rue, il faut les soigner d'abord, et leur demander leurs papiers ensuite. »*

Pourtant, aux yeux de Marie-Madeleine Martineau, directrice du bureau d'aide sociale du XV[e] arrondissement, ces démarches, même fastidieuses, fournissent l'occasion d'aider ces chômeurs sans domicile. *« Nous les secouons dans un moment de crise. En les forçant à faire refaire leur carte d'identité, nous leur facilitons leur réinsertion. Cela leur ouvre des portes pour plus tard. »*

A condition qu'ils aient joué le jeu jusqu'au bout. Malades, fatigués, usés par les contraintes administratives, la plupart abandonnent. A l'absence de logement, de famille, de papiers, et de travail, ils ajoutent alors l'absence de soins et approfondissent de ce fait leur exclusion.

ANNE CHEMIN.

(1) En novembre 1986, l'association Médecins du monde a fondé à Paris, dans le treizième arrondissement, un centre d'accueil médical destiné aux plus démunis. Depuis cette date, des centres ont été ouverts à Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Le Havre, Rouen, Metz, et, d'ici à septembre, Saint-Etienne et Grenoble. Les quatre cents médecins qui s'y relaient sont bénévoles. Centre d'accueil médical : 1, rue du Jura, 75013 Paris. Tél. : 43-36-43-24.

(2) Etude réalisée par le centre d'accueil médical de Médecins du monde auprès de 1 106 patients du 15 mai au 15 novembre 1986.

DOMICILE ET HOPITAL

L'AIDE médicale comprend l'aide « à domicile » et l'aide « hospitalière ». L'aide à domicile, qui s'adresse à *« tout Français malade privé de ressources suffisantes »* (art. 179 du code de la famille et de l'aide sociale), donne droit à des consultations chez le médecin, à des médicaments et à des examens de laboratoire, tous gratuits. Le dossier, qui doit être déposé auprès d'un bureau d'aide sociale d'arrondissement, est transmis au département puis étudié par une commission qui donne ou non son accord au vu des justificatifs présentés (ressources, certificats médicaux, etc.). Pour une procédure « normale », les délais de réponse peuvent atteindre de trois à six mois. En cas d'urgence, quelques semaines suffisent.

En accordant l'aide médicale, la commission précise la durée de la prise en charge et le nombre de consultations auquel le demandeur a droit.

Mais en attendant le feu vert de la commission, les bureaux d'aide sociale peuvent, dès le dépôt du dossier, délivrer aux malades des feuilles de soins offrant deux consultations médicales gratuites et des médicaments. Si l'avis définitif, prononcé quelques mois plus tard, est négatif, le demandeur doit rembourser les soins médicaux dont il a bénéficié. En pratique, les malades étant le plus souvent insolvables, ces sommes ne sont pas recouvrées.

L'aide hospitalière prend en charge les frais d'hospitalisation. La demande, faite la plupart du temps par l'établissement lui-même à la suite d'une admission en urgence, suit le même chemin que celui de l'aide à domicile : bureau d'aide sociale, département, commission, avis définitif.

MÉDECINS DU QUART-MONDE

VOILA quinze ans que nous, les « médecins du bout du monde », œuvrons aux quatre coins du globe. Pendant longtemps, la France nous est apparue comme un refuge. C'est toujours vrai... mais Médecins du monde travaille en France.

Bien sûr, ici, pas de choléra dévastateur, pas de famine ravageuse mais tout simplement la misère. Confrontée depuis plus de dix ans à une tourmente économique et sociale, notre société continue, malgré elle, de fabriquer des *exclus privés de dignité*. Des exclus de la vie sociale, des exclus des soins.

Fantômes sociaux, « fins de droit », jeunes sans emploi, réfugiés en cours d'affiliation, sans domicile fixe... Aujourd'hui, en France, ils sont des milliers à ne pouvoir bénéficier d'une protection sociale valable et efficace.

Sur les cinq mille personnes qui nous ont consultés au cours des derniers mois, nous avons été confrontés à une majorité d'urgences sociales et à des semi-urgences médicales. Sont venus à nous des tuberculeux sans traitement, des femmes enceintes jamais suivies et proches du terme, des diabétiques sans insuline, des cardiaques sans traitement, des plaies infectées sans antibiotiques...

Deux chiffres situent le profil de cette population : 55 % sont français et 90 % ont moins de cinquante ans.

La raison de notre démarche est simple. La protection sociale comporte une faille : elle suppose que la personne soit au minimum intégrée (fiche de paye, carte de chômeur, justificatif de domicile...).

Parce qu'en pleine solitude, au bord de l'effondrement et en complet état de faiblesse toute lourdeur administrative devient insurmontable. Sont-ils exclus des soins, hors des circuits sociaux ou sans protection sociale ? Peu importe l'appellation. Pour nous, dans certaines circonstances, il nous apparaît comme évident que le soin prime sur le justificatif. Quitte à être *rigoureux par la suite*.

Que penser de tout cela ? En France, comme ailleurs au Chili ou en Afghanistan, les médecins placés au cœur des populations apportent des indices précieux sur une situation. La médecine, celle faite d'intuition et de sensibilité, appréhende le patient et son environnement.

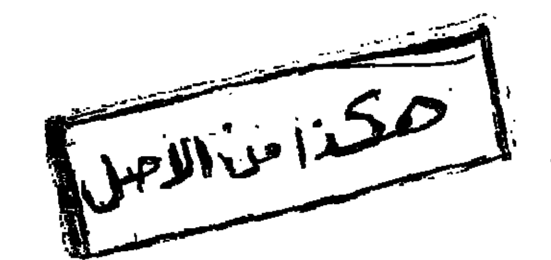
En France, nous avons pénétré le monde des exclus. La marginalisation est le résultat d'un cumul de handicaps non seulement *dans le domaine de la santé*... mais aussi en matière d'éducation, de culture, de logement et surtout d'emploi. Sans cet emploi, sans statut social, passé un certain seuil de pauvreté ou d'exclusion, l'individu n'existe plus : *c'est un réfugié. Un réfugié* d'un système. La logique de leur situation *n'est ni une logique* de droite ni une logique de gauche, c'est tout simplement une logique de crise.

Ici, comme en mer de Chine ou ailleurs, *les réponses officielles* ne peuvent apporter de solution efficace à la réalité des choses. Nous, médecins, nous sommes obligés de témoigner d'une telle situation, d'établir un constat. Seul un diagnostic exact peut permettre d'élaborer une thérapeutique plus efficace. Nos mécanismes de protection sociale sont usés, surtout inadaptés comme *un vaste filet à mailles* trop lâches. Conçus pour une situation de plein emploi, les rouages de la Sécurité sociale bloquent en période de chômage accru. La solution ? Nous ne l'avons pas. Elle ne nous appartient pas. Parlant de personnes et non de catégories sociales, nous disons simplement qu'une solidarité inconditionnelle s'impose.

Il nous faut choisir aujourd'hui pour demain. Il nous faut échapper à cette société qui, par habitude ou indifférence ou manque d'imagination, continue à fabriquer des *exclus*, sans leur demander d'espérance. Soyons bien persuadés que de river des pauvres dans leur pauvreté, des marginaux dans leur marginalité, expose à des risques graves, en tout cas à des non-respects des droits élémentaires de la personne.

Pr ALAIN DELOCHE,
président de Médecins du monde.





Espace : l'Europe se lance

Comment seront financés les programmes ambitieux pour les treize années à venir.

QUI paiera et comment ? Les ministres européens chargés des questions spatiales n'auront pas trop de quatre mois pour résoudre le problème. De leurs choix dépendent en effet le devenir spatial de l'Europe et la place qu'elle occupera dans ce domaine aux côtés des Etats-Unis, de l'Union soviétique et de quelques autres comme la Chine et le Japon.

Toutes ces questions devraient être âprement discutées les 9 et 10 novembre prochain lors de La grande *conférence* de La Haye (Pays-Bas). Car, comme le rappelait récemment le directeur général du Centre national d'études spatiales, M. Frédéric d'Allest (1), l'Europe va devoir, « *dans les quinze années qui viennent, maintenir ses efforts pour conforter sa position dans les domaines où elle a réussi* », mais aussi conquérir une nouvelle frontière : celle de l' « exploitation de l'espace par l'homme ».

En janvier 85, à Rome, les Européens avaient affiché une telle volonté. « *Ils avaient alors pris des décisions sans s'engager financièrement* », ce qui, note un expert, ne suffira pas en novembre à La Haye « *lorsqu'il faudra vraiment s'engager et mettre de l'argent sur la table* ». Ce jour-là, les ministres devront dire – et c'est un véritable choix politique – s'ils sont prêts à relever ce nouveau défi ou s'ils veulent, comme le disait M. d'Allest, « *laisser les Etats-Unis et l'Union soviétique seuls acteurs de cette nouvelle conquête* ».

C'est la raison pour laquelle les services de l'Agence spatiale européenne (ESA) ont préparé cette réunion en rédigeant un projet sur les activités à long terme (1987-2000) de l'Europe spatiale que le conseil de l'agence a, à quelques nuances près, récemment accepté. Il ne s'agit, pour l'instant, que d'une base de travail sur laquelle la direction de l'agence, son conseil et les gouvernements des différents pays concernés vont réfléchir tout au long de l'été pour tenter de dégager un consensus avant la réunion de La Haye.

L'affaire ne sera guère facile, car il ne suffit pas d'être convaincu de la nécessité pour l'Europe d'être une puissance à part entière dans le domaine spatial. Il faut aussi être en mesure de programmer et de financer dans le temps l'ensemble des activités retenues. Et, dans ce domaine, les grands argentiers que sont les ministres des finances des pays intéressés marquent parfois quelques réticences à s'engager trop vite.

Il est vrai que le coût de ce programme à long terme de treize ans a été estimé à 33,08 milliards d'unités de compte (226,6 milliards de francs) ; trois fois plus que ce que la France a dépensé pour l'espace en vingt-cinq ans ! Aussi les responsables gouvernementaux y réfléchissent-ils à deux fois lorsqu'ils constatent que cela *se traduira à terme par une progression* importante du budget de l'ESA, qui passera de 1 500 millions d'unités de compte, en 1987, à 2 600 millions d'unités de compte en 1993.

Douche froide

Comment s'étonner, dans ces conditions, que la Grande-Bretagne, qui consacre pourtant des sommes faibles aux activités spatiales européennes, milite pour un étalement des dépenses ? Comment s'étonner que le gouvernement fédéral allemand, pressé par son industrie et gros pourvoyeur de fonds de l'Europe spatiale, se déchire et pratique la douche froide en attendant des arbitrages ?

Comment la France, enfin, qui dispose pourtant du plus gros budget spatial d'Europe (plus de 5 milliards de francs), va-t-elle faire pour le porter à 8,5 milliards de francs en 1990 ? Aux ministres d'y répondre en décortiquant le contenu de cet ambitieux programme. Sur les 33 milliards d'unités de compte qu'il coûterait s'il était engagé, 12 milliards d'UC concernent le développement des trois programmes-phares de l'Europe :

– le lanceur lourd Ariane-5 (3,5 milliards d'UC entre 1988 et 1996) pouvant mettre en orbite, à 36 000 km d'altitude, une charge de près de 7 tonnes et dont le premier lancement est prévu pour 1995 ;

– le programme Colombus (3,46 milliards d'UC entre 1988 et 1998) dont les quatre composantes seront lancées en 1994 pour Eurêka-B, 1996 pour l'élément (APM), qui doit se greffer sur la station spatiale habitée américaine, 1997 pour la plate-forme polaire (sorte de satellite spécialisé) et 1988 pour le module autonome visitable Pallas (MTFF) qui pourrait servir de base à une future station spatiale européenne ;

– l'avion spatial Hermès (4,43 milliards d'UC entre 1988 et 1999) avec un premier lancement en 1998. Sur ce programme, il convient de noter que la facture a sensiblement augmenté (2), preuve s'il en est que le vol habité n'est pas une mince affaire. A ces chiffres, il convient d'ajouter 700 millions d'unités de compte supplémentaires au titre du développement des satellites relais DRS qui permettront aux utilisateurs des outils qui précèdent de recevoir directement les données recueillies en orbite.

D'ores et déjà, ces différents programmes ont bénéficié de subventions au titre des phases préparatoires et le conseil de l'agence a récemment décidé d'accorder des rallonges. C'est ainsi que 618 millions d'UC ont été engagés au total pour Ariane-5, 235 millions d'UC pour Colombus et 104,6 millions d'UC pour Hermès.

Des bénéfices non évalués

Tout cela est cher. Très cher même. Ne peut-on gagner un peu d'argent en différant le financement des activités consacrées aux vols habités dont la justification est, pour l'heure, essentiellement politique selon certains. Peut-être, mais il y a fort à parier qu'on en tirera un jour des avantages, même si, aujourd'hui, estime un spécialiste, « *personne n'est en mesure d'en évaluer les bénéfices réels* ». Exception faite bien sûr de la récupération de quelques percées technologiques pour les futurs avions de chasse ou les supersoniques civils, comme le Super-Concorde (projet AGV de l'Aérospatiale).

Décision difficile donc pour les responsables de l'Europe spatiale, qui, parallèlement, se doit de développer aussi ses programmes spatiaux dans le domaine scientifique (3 milliards d'UC ont été prévus), dans l'observation des ressources terrestres et la météorologie (3,3 milliards d'UC), dans les télécommunications (2,9 milliards d'UC) et la production en orbite de matériaux nouveaux ou plus purs – microgravité – 1,5 milliard d'UC).

S'y ajoutent diverses autres enveloppes budgétaires concernant le financement de la base spatiale guyanaise de Kourou (900 millions d'UC), le lancement des différents éléments du programme à long terme de l'ESA ainsi que l'exploitation des données qu'ils permettront d'obtenir (2,3 milliards d'UC), le lancement d'études d'une station spatiale permanente européenne (1,1 milliard d'UC) et de programmes préparatoires au développement des moyens de transport spatiaux qui succéderont à Ariane-5 (1,1 milliard d'UC).

Ajoutons-y le budget général de l'Agence spatiale européenne (2,1 milliards d'UC) et les infrastructures au sol pour gérer tout cet ensemble, et vous aurez une idée du casse-tête financier qui attend les ministres en novembre à La Haye.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) *Le Monde* du 12 juin. M. d'Allest est également président-directeur général de la société Arianespace chargée de la promotion et de la commercialisation du lanceur européen Ariane.

(2) A Rome, on l'avait estimée à environ 2 milliards d'unités de compte.

Paludisme : l'attaque en piqué

En l'absence de vaccin, comment se protéger contre la malaria qui se répand à nouveau dans le monde.

MALGRÉ les nombreuses campagnes d'éradication qui avaient marqué quelques succès dans les années 50, le paludisme (malaria) s'accroît un peu partout dans le monde, surtout dans l'hémisphère sud et renaît même dans certaines zones où il avait été maîtrisé (*Turquie, Sri-Lanka...*).

La raison principale : la résistance accrue des parasites – *Plasmodium falciparum* en tête, le plus répandu et le plus dangereux – à la chimioprophylaxie habituelle. En l'absence d'un vaccin, qui fait actuellement l'objet des travaux de multiples équipes de recherche, de nouveaux médicaments ont été mis au point pour tenter de lutter contre ces souches devenues résistantes.

Le paludisme étant étroitement lié aux voyages internationaux, quelles précautions les voyageurs qui se rendent dans les pays impaludés doivent-ils prendre pour l'éviter, alors que parfois une seule piqûre du moustique vecteur, la femelle de l'anophèle, suffit pour le provoquer ?

Pour un séjour inférieur à quatre semaines, et selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé et du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, il faut tout d'abord éviter de se mettre dans des situations où l'on risque d'être piqué par des insectes, et, pour assurer sa protection, respecter quelques mesures simples qui peuvent parfois suffire, sur le plan préventif, dans des lieux où le risque est faible (milieu urbain).

Dormir dans des pièces climatisées, ou dont les ouvertures sont protégées par des treillis antimoustiques ; utiliser des insecticides contre ceux qui auraient pu pénétrer ; placer des moustiquaires autour des lits, surtout pour les bébés et les jeunes enfants, en s'assurant qu'elles n'ont pas de trous et sont bien fixées sous le matelas ; porter des vêtements qui protègent bras et jambes, après le coucher du soleil ; s'enduire les parties du corps non couvertes d'un insectifuge (DP siliconé, Dolmix-Pic, etc.).

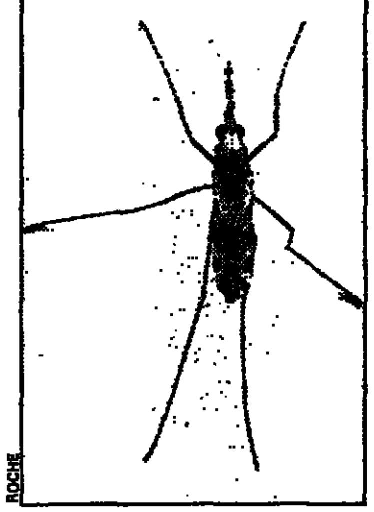
Avant le départ, et pour éviter l'usage inapproprié de médicaments dont les effets secondaires peuvent parfois être graves, consulter un médecin qui prescrira un traitement prophylactique adapté à l'état de santé du voyageur, au pays visité et à la durée du séjour. Cette chimioprophylaxie doit être entreprise le jour du départ, poursuivie sans défaut durant le séjour et quatre semaines après le retour.

– *Dans les zones où le parasite est sensible à la Chloroquine :* Nivaquine.

– *Dans les zones à résistance rare ou modérée à la Chloroquine.* Pour un séjour supérieur à un mois : Nivaquine ou Paludrine (on peut se procurer la Paludrine, sur ordonnance, uniquement à la Pharmacie centrale des hôpitaux, 8, rue des Fossés-Saint-Marcel, Paris-15e, 8 h 30 à 18 h pour les particuliers). Emporter, pour traiter en urgence un éventuel accès, qui surviendrait malgré la prévention, Flavoquine ou Fansidar (1) (usage prolongé contre-indiqué), ou Lariam, ou de la quinine.

Pour les séjours inférieurs à un mois : Lariam, ou abstention sous surveillance (avec Lariam en réserve).

– *Dans les zones à résistance fréquente ou multirésistantes :* Lariam en traitement préventif ; ou Lariam ou quinine en traitement curatif d'urgence d'un accès de paludisme.



Vecteur du paludisme : moustique du genre anophèle.

Il faut savoir que le Lariam est un médicament nouveau et efficace dont il ne faut pas gaspiller l'efficacité : mal utilisé, ses effets secondaires ne sont pas négligeables, et, trop utilisé, il y a un risque grave d'apparition de nouvelles résistances à ce produit.

La tolérance de ces divers médicaments est en général plutôt bonne s'ils sont utilisés correctement, mais quelques effets indésirables peuvent apparaître durant le traitement : troubles digestifs, maux de tête, parfois vertiges.

Malgré le respect de ces diverses recommandations, un accès de paludisme n'est pas exclu durant le séjour ou au retour, la période d'incubation étant au minimum de sept jours. Une fièvre supérieure à 38 °C, puis des frissons, ou des maux de tête, des courbatures, un abattement, une sensation de froid, parfois des vomissements et des diarrhées peuvent évoquer ce diagnostic. Il faut donc toujours signaler au médecin que l'on a fait un voyage sous les tropiques pour qu'il ne méconnaisse pas cette possibilité : il peut s'agir d'une urgence.

MICHELLE EVIN.

(1) Femmes enceintes et enfants de moins de deux ans : le Fansidar et le Lariam sont contre-indiqués ; utiliser Nivaquine ou Paludrine à titre préventif. Emporter quinine, à associer avec érythromycine pour un éventuel traitement d'urgence.

REPÈRES

Pour tous renseignements complémentaires, actualisés *régulièrement*, sur le paludisme et l'ensemble de la pathologie des vacances :

A.P. vacances-A.P. voyages : Tél. : 45-85-90-21 (le matin seulement).

Hôpital Claude Bernard : Tél. : 42-05-11-33.

Minitel :

– Guide médical du voyageur, mis au point par l'Institut Pasteur de Lyon. Taper 3615, code PASTL. Couvre 200 pays les plus fréquemment visités et concerne les vaccins, virus, hygiène de vie, les adresses des centres de vaccination contre la fièvre jaune...).

– Destination tropiques, réalisé par Magistel et le service de médecine tropicale du professeur Gentilini à l'hôpital de la Salpêtrière. Concerne 165 pays. Taper 3615 code CARAB.

– La santé sur Minitel. *Taper 3615 code* TSANTÉ.

On peut lire d'autre part *les Maladies en voyage*, du Dr Eric Caumes, spécialiste des maladies infectieuses, et lui-même grand voyageur. (Editions Joseph Clims, 159 pages, 49 F). Ce livre réunit une somme d'informations pratiques, véritable invitation au voyage sans risques inutiles, « *pour n'en rapporter que le meilleur...* »

Demain

TRUITE DE GARDE

A la suite de travaux menés par l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) à Saint-Pée-sur-Nivelle (Pyrénées-Atlantiques), une société privée construit et commercialise maintenant un appareil de détection de la pollution chimique de l'eau utilisant *la sensibilité des truites* aux polluants (*). Une jeune truite y est en effet utilisée comme biodétecteur. Dénommé Truitotest, l'appareil, ultrasensible, est simple dans son principe et utilisable par des non-spécialistes.

La truite détecte un polluant, mais elle réagit également à l'accumulation instantanée de petites doses de plusieurs polluants que les appareils traditionnellement utilisés (limités au contrôle *d'un seul paramètre physique* ou chimique) ne signaleraient pas comme dangereuses individuellement.

L'appareil est composé d'un entonnoir et d'un système d'alarme. L'entonnoir de 50 cm de diamètre, dans lequel nage la jeune truite (8 à 14 cm), *reçoit l'eau à contrôler*. La truite nage à contre-courant en restant à la surface. S'il y a pollution, elle se fatigue et meurt. Elle est alors entraînée vers le fond de l'entonnoir dont elle obstrue le trou d'évacuation, ce qui déclenche le système d'alarme.

(*) Herrmann Moritz – Chassant – 28480 Thiron-Gardais.

Bibliographie

LA PLANÈTE ESPACE

par HUBERT CURIEN (*)

EN invitant Jacques Blamont à entrer dans le club distingué de ses auteurs scientifiques, Odile Jacob était assurée de publier un livre original (1). Toujours attachant *et parfois urticant*, le savant explique et l'homme raconte. C'est la fresque de toute l'aventure spatiale qui est dessinée à grands traits et, en bien des endroits, au pinceau fin. La mémoire de Jacques Blamont est étonnante. Rien ne lui a échappé, il n'oublie rien.

Ses talents de physicien et son appétit d'innovation l'ont amené à s'engager dans toutes les grandes mêlées de la conquête scientifique de l'espace. Il n'avait pas trente ans qu'il poussait déjà vers le *ciel les maîtres à penser du* moment. Dès la création du Centre national d'études spatiales, Jacques Blamont en devient le directeur scientifique et technique. Son ascension dans la communauté scientifique internationale l'a amené au premier rang. Il est invité permanent du plus célèbre des laboratoires spatiaux américains ; il est tout aussi intimement lié aux savants *soviétiques les plus réputés*.

Et il faut que ses mérites soient peu communs et son pouvoir de conviction considérable pour avoir bâti un tel réseau d'attachements profonds, car il n'est pas tendre. Tous les acteurs qui comptent dans l'épopée de la recherche spatiale ont l'occasion de faire un petit tour de piste dans son livre et leurs évolutions y sont décrites sans excès de complaisance. *Les plus déçus ou* les plus irrités seront sans doute, d'ailleurs, les quelques rares qui ne sont pas cités !

Parmi les sujets de recherche auxquels il a apporté une contribution essentielle, Jacques Blamont a choisi de centrer son propos sur Vénus. *Voilée par une épaisse couche* de nuages, cette planète cache résolument sa nudité. S'introduire en dessous de l'écran ou voir à travers lui est un exercice auquel les techniques spatiales ont apporté la solution. Et pourquoi donc chercher tout spécialement à percer ce voile ? Pour savoir ce qui fait que Vénus, qui devrait ressembler à la Terre comme une sœur voisine dans la belle famille des planètes solaires, en est si différente. C'est la comparaison de l'évolution de chacune des planètes depuis l'instant initial de leur formation qui apporte la véritable *connaissance du système* scolaire et, dans une bonne mesure, l'explication de notre monde. Et voilà pourquoi Jacques Blamont a voulu faire voguer des ballons dans l'atmosphère vénusienne.

Ils n'ont pas été aussi français que l'auteur l'avait espéré, mais ils ont volé, ces ballons, et les sondes soviétiques qui les ont envoyés vers Vénus ont porté maints espoirs et rapporté beaucoup de joies. C'est bien Jacques Blamont qui a réussi à mobiliser et à conjuguer les moyens les plus avancés de l'Union soviétique, des Etats-Unis d'Amérique et de l'Europe pour suivre la danse des nacelles au gré des vents d'une autre planète. Comment ne pas partager son émotion en vivant avec lui la cristallisation d'un rêve ?

A Vénus l'inhospitalière, Mars fait un pendant contrasté. Il ne viendrait à personne l'idée d'aller vivre sur la brûlante et oppressante Vénus. Mais sur Mars... Jacques Blamont nous dit ce qu'on peut, ce qu'on doit y faire. Là aussi, il rêve de ballons. Après avoir promu l'idée de faire rouler de grosses boules sur le sol martien, il caresse maintenant le projet d'y déposer des montgolfières solaires qui se poseraient sagement le soir et repartiraient chaque matin, chauffées par le Soleil, pour une nouvelle étape.

Planètes et comètes sont les *objets célestes sur lesquels* s'ancre le récit. Mais en souhaitant que nous partagions sa passion pour l'exploration des mondes lointains Jacques Blamont veut aussi nous entraîner dans l'aventure d'un chercheur et d'un homme, dans son propre sillage. Il bouscule quelques habitudes, il apporte beaucoup et dérange un peu car il vit intensément. Il est savant, et pas seulement dans les affaires cosmiques. Il écrit avec aisance, on le lit avec plaisir.

(*) Ancien ministre de la recherche et de la technologie.

(1) *Vénus dévoilée, voyage autour d'une planète.* Editions Odile Jacob, mai 1987, 130 F.

Avignon

A Avignon on ne fait pas le pont. Le 14 juillet, pour cause de fête nationale et de feu d'artifice, les spectacles « in » font relâche. Mais les spectateurs continuent d'arriver. Les professionnels sont dans la place. Ils font parfois semblant d'être en vacances, d'être venus pour voir les autres. La Comédie-Française, par exemple. La réalité est qu'ils sont là pour vendre et échanger des projets.

Les nouveaux horizons de Pinter

Tamise et Bosphore dans un seul panier

La Comédie-Française présente à Avignon l'œuvre toute récente de Harold Pinter, Un pour la route. *L'événement est marquant : Pinter écrit là, pour la première fois, un théâtre politique.*

Dans un entretien accordé à Londres en 1985, Pinter raconte comment il s'est vu conduire à changer, à écrire comme ça, du théâtre d'actualité politique. Il se dit obsédé, depuis un certain nombre d'années, par deux choses : le nucléaire et la torture. Ces deux choses se tiennent, dans les faits. Pinter est membre du mouvement Campaign for Nuclear Disarmament (CND). Il apprend un jour de 1984 que des membres de l'association équivalente, en Turquie, sont condamnés à huit ans de travaux forcés.

Voulant en savoir plus, il a en mains les preuves que les personnes, arrêtées en Turquie pour tel ou tel motif, sont torturées. *« La torture est systématique* dit Pinter. *Tous les jours, des gens sont torturés. Cela est prouvé par les documents publiés par la commission de surveillance d'Helsinki, par Amnesty, etc., pratiquement sans aucun démenti des autorités turques. Elles n'en ont rien à foutre, car elles se sentent protégées par l'aide financière et les armes américaines. La Turquie ayant une frontière commune avec l'URSS, il est capital pour les Etats-Unis qu'elle soit dans notre camp. »*

Repassant de la torture au nucléaire, ces deux fléaux qui affectent, dit Pinter, *« les deux côtés de la barrière, les nations communistes comme les autres »*. Pinter rappelle que le risque de désastre mondial tient à ce que, le maccarthysme d'un côté et Budapest de l'autre ayant fait école, un dogme habite tous les esprits : *« Eux sont les méchants, nous sommes les gentils. »*

Alors qu'il vient de réunir les informations sur les incarcérations et les tortures en Turquie, Pinter rencontre à Londres, dans une soirée, des jeunes femmes turques *« extrêmement jolies et intelligentes »*, nous dit-il. Il leur parle des années de travaux forcés qui viennent d'être infligées aux membres de l'Association antinucléaire. *« Eh ! bien, ils étaient probablement communistes. Nous devons nous protéger des communistes »*, lui disent-elles. *« Quand vous dites « probablement », sur quelles preuves vous appuyez-vous ? »*, demande Pinter. *« Bah ! les communistes sont des communistes, vous savez ! »*, disent-elles.

« Sur quoi, au lieu de les étrangler, raconte Pinter, *je suis rentré chez moi sur-le-champ, je me suis assis et, dans un état de rage, je l'avoue, j'ai commencé à écrire* Un pour la route. »

La vraie grande pièce politique serait une œuvre sur le cancer de base énoncé par Pinter : *« Eux sont les méchants, nous sommes les gentils. » Un pour la route* est une œuvre axée seulement sur la torture. Tout acte de cette nature est utile. Jusqu'en 1960, ces années-là, il était impossible d'ignorer ce qu'avaient été les camps. *« Tandis qu'il est aujourd'hui très facile,* dit Pinter, *d'ignorer l'horreur de ce qui se passe autour de nous. Parce qu'il s'en passe trop. »*

La donnée de la pièce est simple. Un homme et une femme, trente ans chacun, ont été arrêtés, ainsi que leur fils, sept ans. L'homme est torturé, la femme torturée et violée. L'enfant sera assassiné.

La pièce, courte, est constituée de conversations « calmes » que le bourreau (l'interrogateur, dit Pinter) tient à avoir avec les prisonniers. Nous sentons que cet homme n'a aucun problème de conscience : tout est permis, tout est bon, du moment qu'il s'agit de défendre sa patrie contre les communistes. Le fait majeur, selon Pinter, c'est l'assassinat du gosse. Puis la torture, le viol répété sont là pour briser les deux *parents. Pour briser*, point final.

Le propos de Pinter est net : les deux torturés ont le corps brisé, mais pas l'esprit. Ce qui est plus incompréhensible, pour Pinter, c'est ce qui se passe tout de même dans la tête de l'interrogateur, ce que les tortures lui font physiquement et mentalement à lui. C'est pourquoi cet homme tient à rencontrer les prisonniers en dehors des séances de tortures. *Soi disant il les interroge. En* fait il a besoin de parler. Mais les torturés n'en ont « rien à foutre », pour le moment.

Le « rôle en mer »

Le dialogue écrit par Pinter est net, froid, simple, coupant. Il évite entièrement les défauts du genre, c'est-à-dire surtout l'exploitation artistique, gênante, d'un désastre réel. François Beaulieu, Martine Chevallier, le jeune Jérémie Zapata, interprètent sans faute aucune les deux prisonniers et l'enfant. Dans le « rôle en or » de l'interrogateur, Jean Le Poulain exécute un éblouissant numéro d'acteur, d'une sobriété et d'une précision fracassantes. C'est admirable. Mais un jeu moins stylisé, moins peaufiné, moins parfait, était aussi une solution, peut-être plus idoine, quoique, à vrai dire, moins « pintorienne ».

Un pour la route, dans cette soirée préparée par la Comédie-Française, est précédé de deux autres courtes pièces en un acte, du style « fantômes à vendre », cher aux Anglais.

Une sorte d'Alaska : une jeune fille est soudain tombée en sommeil, à seize ans, debout, en portant un vase. Vingt-neuf ans plus tard, elle *se réveille, dans une chambre* d'hôpital. La pièce est son dialogue avec sa sœur et le médecin. A la fin du dialogue, elle dit « merci » et se rendort.

Victoria Station : un dispatcher d'une compagnie de radio-taxis a des problèmes avec le chauffeur de la voiture numéro 274 : celui-ci se prétend en stationnement devant le Crystal Palace, qui en fait a été détruit depuis plus de quarante ans. François Barbin est parfait en chauffeur de taxi fantôme, définitivement débranché, et Michel Aumont est égal à lui-même, c'est-à-dire sprinter survolté, en dispatcher à bout de nerfs. Quant à *Une sorte d'Alaska,* sont-ce les comédiens (Claude Winter, Martine Chevallier, Alain Mottet) qui sont dépassés *par le texte, ou (c'est plus probable)* est-ce le texte qui est dépassé par les comédiens, le courant passe mal. Il y a un faux contact, quelque part.

C'est tout de même une idée étrange que de présenter ces deux œuvres irréelles juste avant la pièce sur la torture, sans entracte : le spectateur ne fait pas dans l'instant le rétablissement, il croit continuer d'avoir la tête dans les nuages, l'œuvre sur la torture est déréalisée.

Histoires de fantômes réussies ou pas, digne et beau témoignage sur les maux du siècle : jamais je n'ai compris, jamais je ne comprendrai, pourquoi *il* m'est *impossible* d'être vraiment touché par Pinter, de le prendre vraiment au sérieux, de voir en lui un grand auteur comme *Beckett ou Edward Bond*. Forcément j'ai tort.

MICHEL COURNOT.

★ Cloître des Carmes, 22 heures. Jusqu'au 21 juillet.

Barbara, femme d'affaires

Barbara Schnittler a vingt-sept ans. Elle est certainement l'une des plus jeunes productrices présentes au Festival. L'une des plus actives aussi. Elle s'informe, discute, achète et vend.

Tous les diplômés de Sciences po devraient avoir fait l'apprentissage de la danse et du théâtre. Cela les rendrait plus ouverts, plus sympathiques et, à regarder Barbara Schnittler, plus séduisants. Cette jeune Allemande de vingt-sept ans, francophile, a non seulement décroché le diplôme du célèbre institut parisien mais étudié la danse pendant quatre ans et le théâtre pendant trois ans, au Cours Simon. En plus, et par chance, fille d'un écrivain et d'une éditrice de musique, elle est metteur en scène. *On chercherait en vain* une muse qui ne se soit penchée sur son berceau.

« Vous n'avez pas signalé encore que j'avais fréquenté les Beaux-Arts de Paris, dit Barbara Schnittler. *Cette multitude de formes que j'ai pu approcher pendant mes études m'ont naturellement conduite à la production qui les rassemble toutes. Sciences po m'a donné le sens des affaires qui vient équilibrer mon côté artiste. »* Aujourd'hui, la jeune femme est directrice de Classics, une société qu'elle a créée en décembre de l'année dernière à Francfort, filiale, en Allemagne fédérale, de la plus importante agence de concerts, de rock et de variétés.

Son objet ? *« Produire ou coproduire des spectacles de danse, de théâtre et d'opéra dans une orientation multimédia. La création d'une œuvre sur la scène doit pouvoir être complétée par la télévision ou le disque. Par exemple, je produis à Vienne, en octobre prochain, le nouveau spectacle d'Anton Jaeger,* Revue, *pièce de théâtre musicale qui fait appel à l'image. Nous avons donc réalisé un film de quinze minutes qui sert de support à la promotion mais que nous présentons dans les festivals du film court. Dès le début de notre travail, nous avons pensé à cette exploitation diversifiée. Cela me fait penser exactement à la diversité d'Avignon.*

» Le Festival d'Avignon est comme ça, polygraphique, reflétant la diversité des styles, des tendances. C'est pourquoi il est tellement apprécié. Dans un cadre détendu, on se trouve comme sur une plate-forme où peuvent s'échanger des idées assez informelles. On ne vient pas forcément ici pour voir telle ou telle personne. Les choses s'enchaînent fortuitement : on veut rencontrer un metteur en scène et, à l'issue d'un spectacle, on tombe sur un auteur ou un éditeur. »

Pourtant, Barbara Schnittler est venue à Avignon avec une grille de travail assez précise. D'abord, elle a dans son cartable, outre le spectacle de Jaeger, une comédie musicale adaptée du *Petit Prince,* qu'elle produit elle-même et qu'elle compte bien « vendre » ou commencer de vendre ici. Des projets aussi : un opéra de Jan Fabre, un spectacle musical pour enfants, un autre avec Ute Lemper, d'après Brecht et Kurt Weill. Elle est également ici pour mettre la dernière main, avec les responsables du Théâtre national de Chaillot, à la venue en Allemagne du *Misanthrope,* de Molière, qu'Antoine Vitez mettra en scène l'an prochain à Paris.

Retour au texte

Dans sa grille toujours, elle avait organisé des rencontres avec les promoteurs du Festival *bien sûr, mais encore avec les* dirigeants du Châtelet, ceux du Théâtre de la Ville, de la Grande Halle de La Villette et du Festival *d'automne. La femme d'affaires* n'a cependant pas supplanté l'artiste : *« Avignon permet, certes, de découvrir le travail de certaines personnes avec qui je pourrais entrer en production, mais surtout d'assister en peu de temps à des spectacles qui résument l'actualité du style français. Cette année, on constate que le théâtre suit désormais une double voie : un travail soigné sur le texte, le maniement de la langue et le développement d'une très forte composante visuelle. Ce nouvel état d'esprit, qui permet de décrire et de nous interroger sur notre environnement immédiat, paraît très adapté au public jeune. Cet attachement au texte, au contenu, qui s'était un peu perverti, ce retour à la musicalité des mots, sont très intelligemment montrés par le Festival 1987. »*

La jeune productrice ne conçoit pas, désormais, d'être ailleurs qu'à Avignon au mois de juillet. *« Mon travail passe forcément par ici. Avignon me rappelle l'ambiance du Cours Simon : les gens sont tous sur la même longueur d'onde. J'ai l'impression d'apprendre chaque jour quelque chose, chaque jour d'ajouter un petit morceau à la qualité de ma vie. »*

OLIVIER SCHMITT.

Garden Party





MARC ENGUERAND

De gauche à droite : Jean Le Poulain Robert Abirached Harold Pinter. Et le chapeau de Mme Pinter.

Avignon, en dépit du gâchis *architectural, c'est beau. Et aussi* le jardin du Festival, en dépit des milliers de pas qui écrasent le gazon. Et encore le verger, en dépit des bancs jaunes installés pour les débats. Mais le fin du fin, c'est la campagne, le pique-nique autour d'une piscine. La campagne provençale garde son caractère en dépit des maisonnettes préfabriquées, couleur de glace à la fraise, agglutinées sur les collines.

Jean Le Poulain a loué une maison dans la campagne. Il a eu l'idée d'inviter l'auteur des trois pièces présentées par la Comédie-Française, Harold Pinter, qui a accepté. Il est venu avec sa femme, blonde, très grande, teint de lait protégé par une capeline de paille ornée de fleurettes rouges. Seule une Anglaise peut se permettre une telle tenue de *garden party.*

Parce que, si quelques journalistes ont été conviés à déjeuner avec Harold Pinter, ce n'était pas pour travailler. D'ailleurs nous n'avons pas déjeuné « avec » lui, mais à côté. Il n'aime pas les interviews, et sans doute pas les journalistes ! C'était sympathique de rester entre soi et de le regarder manger en compagnie de Jean Le Poulain, Robert Abirached, Bernard Murat, d'Eric Kahane, qui faisait l'interprète. C'était très avignonnais. Sans rien de coincé. Les photographes venus dans l'espoir d'un portrait sur fond de verdure ont mitraillé comme ils le pouvaient, ont composé avec les autres invités des photos de famille, pour s'amuser.

Avignon n'est pas Cannes, les festivités — vins d'honneur et pastis sur le pouce après les conférences de presse — sont loin de toute mondanité. A Cannes, on ne voit personne, à moins de faire partie d'une équipe de télévision, auquel cas trois gardes du corps et deux attachés de presse vous amènent une star et vous la reprennent après dix minutes. Ici, on rencontre tout le monde. Je crois bien n'avoir jamais rencontré autant de gens de théâtre, venus en spectateurs... et surtout en quête de coproducteurs.

La pelouse au jardin du Festival est parsemée de petits groupes, qui discutent et chuchotent. On dirait une sorte de bourse aux affaires, avec quelque chose de paysan. On avance les cartes, on gémit sur la pénurie, on vante son produit, on prend date, on tope *là... Pour le contrat,* ce sera plus tard, après le vote du budget de la culture.

COLETTE GODARD.

Hommages

Le poète et le comédien

Jean Dasté et Jean Tortel sont nés tous deux à la fin de l'été 1904, le plus jeune (de deux semaines) à Paris et l'aîné à Saint-Saturnin-lès-Avignon.

Jean Dasté et Jean Tortel aiment l'un et l'autre la lumière de Gordes où ils se sont croisés, sans doute, au coin d'un champ clos de pierres sèches, à l'angle d'une borie. Le premier, le comédien, vit tout près de Saint-Etienne, sur la colline de Montreynaud. Le second, le poète, est établi dans la Cité des papes.

En leur quatre-vingt-troisième mois de juillet, ils ont accepté de quitter leurs jardins respectifs pour prendre part au quarantième Festival d'Avignon. D'autres lieux ombragés les attendaient. Pour Jean Tortel, le « jardin de la poésie » s'égayait de pots de géranium et de branches de chicorée, modeste rappel des verdures de la Chartreuse de Villeneuve où l'hôtesse, Marie Jouanard, animait naguère la « maison des mots ». Pour Jean Dasté, le *jardin du Festival n'avait eu qu'à* déployer en parasol le feuillage de son figuier double aux troncs enlacés.

Jean Tortel, honoré quatre jours de suite par des poètes amis — Raymond Jean, Jacques Roubaud, Henri Deluy, Gérard Arséguel, Jean-Jacques Viton... — a mis fin à l'hommage en lisant des odes et sonnets du dix-septième siècle. Jean Dasté a joué encore une fois *les Méfaits du tabac* devant des fidèles parmi lesquels on remarque la présence frêle mais rayonnante de Jeanne Laurent, sans laquelle il n'aurait pu mener à bien jadis son aventure de décentralisation.

Faut-il ne voir dans ces rencontres que célébrations sentimentales d'hommes qui ont compté, l'un dans la vie théâtrale, l'autre en littérature par son œuvre propre comme par sa mission éditoriale aux Cahiers du Sud ? Sans doute pas.

Le poète Jean Tortel, qui vient de publier *les Saisons en cours* (1), témoigne mieux que quiconque du vertige de celui qui, tentant de *« mordre sans cesse sur ce qui n'est pas dit »*, prend le risque d'ébranler l'équilibre instable du monde pour éviter l'immobilisme, la pesanteur des certitudes, pour établir tout simplement, peut-être, une relation plus vivante avec les choses. Les textes choisis dans son œuvre par ses lecteurs plaidaient pour une poésie aux antipodes des complaisances affectif ; jeu subtil de danseur ou d'équilibriste qui cherche une voie précaire, arbitraire, entre le théâtre fiction des images et le réel qu'il redoute d'abolir. Jean Tortel en cela apparaît au soir de sa vie comme un classique-baroque saisi par une double passion de l'harmonie et des tremblements de la forme.

« Que le soleil est beau ! »

Jean Dasté, lui, aurait pu commenter quelques-unes des réflexions sur le théâtre qu'il vient de réunir (2), et montrer que le moindre intérêt porté aux machineries de mise en scène, le goût retrouvé pour le plateau nu remettent à la mode ses propres valeurs. *Il aurait pu parler* du caractère quasi sacré que revêt, pour lui, la transmission de la parole des poètes. Il a préféré refaire *son métier* d'interprète à travers des textes de Tchékhov, Apollinaire, Eluard.

En terminant son récital par les *mots* de Michaux qui se rêve, à la fin de ses combats, enfin « nul » et « ras ». Jean Tortel, la veille, avec autant d'humour et de simplicité, avait déploré les *« outrages à la nature »* que causent, selon Théophile, *« les froides nuits du tombeau »*. Mais la rime précédente exprimait la philosophie sereine, généreuse, que partagent le poète et le comédien : *« Mon Dieu, que le soleil est beau ! »*

BERNADETTE BOST.

(1) *Les Saisons en cours*, éd. Ryôan-Ji. (Une exposition du Centre national des lettres consacrée à Jean Tortel et ses amis est présentée au Jardin de la poésie d'Avignon, 4-6, rue Figuière, jusqu'au 6 août.)

(2) *Jean Dasté, qui êtes-vous ?*, éd. La Manufacture.

CE JOUR-LA

Argent

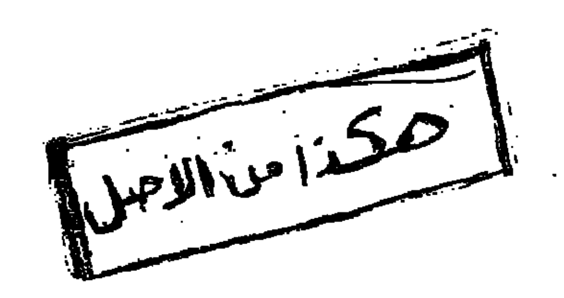
Ancien directeur du Festival, Bernard Faivre d'Arcier est dans *son ancien fief. Pas par nostalgie.* Il pilote dans la jungle avignonnaise (ainsi qu'à Arles, à Montpellier, à Aix) un jeune couple au style californien, *des gens importants :* ils disposent d'environ 30 millions (de francs) pour coproduire quelques spectacles et organiser dans leur ville de Houston, *Texas, un festival.* Une grande foire avec des attractions gratuites, (mais ils récupèrent sur la bière et les hamburgers) plus un programme varié.

En 1988, le thème sera l'Australie et en 1989, bicentenaire de la Révolution oblige, la France : artisanat, gastronomie, mode, *mais aussi danse, musique,* et même théâtre. Sans oublier les livres d'histoire distribués dans les écoles pour raconter aux enfants la *prise de la Bastille et ce qui a suivi.*

Si pour célébrer la prise de la Bastille, les Américains envisagent des coproductions, pour le travail quotidien, l'argent reste à trouver.

Ariane Mnouchkine ne veut pas augmenter le prix des places ni réduire ses ambitions artistiques ni licencier personne. Elle ne veut pas *non plus du mécénat sous la forme* habituelle. Mais elle propose des « billets mécène » aux prix de 250, 500 et 1 000 francs selon les *moyens de chacun. « En échange,* écrit-elle, *nous ne vous promettons ni badges ni soirées de gala ni petits cadeaux ni petits privilèges, rien d'autre que d'être les spectateurs solidaires d'un théâtre libre et qui ne veut pas renoncer à rien... »*

On la reconnaît bien là, elle ne change pas, ce qui promet un spectacle pas banal, passionné, passionnant. Les billets sont en vente dans les FNAC, au Théâtre du Soleil, Cartoucherie 75012 Paris, et à Avignon pendant le Festival, à la Maison Jean-Vilar.



Culture

La Foire d'art contemporain de Nice

Art Jonction, deuxième

D'une année à l'autre, la nouvelle Foire d'art contemporain de Nice a presque réussi à transformer un essai un peu raté en une foire sérieuse.

Art Jonction International a été créé l'année dernière à l'initiative d'un petit groupe de Niçois persuadés à n'en pas démordre, malgré l'écho un peu assourdi de leurs arguments auprès de la municipalité, qu'il fallait développer un marché de l'art contemporain sur la Côte d'Azur.

Mais une foire ne se fait pas en une édition. La première était ratée, maigre, faite de bric et de broc, perdue sous l'immense voûte de béton et de verre du palais des expositions, derrière l'Acropolis. La seconde est mieux, beaucoup mieux.

Trouver une image

La participation de bonnes et grandes galeries parisiennes, d'Yvon Lambert à Denise René, en passant par la Galerie de France, Berggruen, Baudoin-Leban, Delorme et quelques autres, celle d'une douzaine de galeries italiennes, dont De Crescenzo, celle, enfin, inespérée, de Leo Castelli portant à quatre le nombre d'exposants américains (la FIAC n'en affiche pas autant), lui ont donné un air de vraie foire professionnelle et non plus de Salon régional, ce que ne pouvaient évidemment pas faire, aussi bonnes soient-elles, les galeries de la région, comme Catherine Issert, Sapone, le Chanjour ou Lola Gassin.

Aussi la Foire mérite-t-elle les quatorze mille visiteurs minimum dont elle a besoin (elle en a reçu sept mille l'année dernière) pour rentrer dans ses frais.

Cela dit, il reste à faire pour améliorer la foire en évacuant un trop-plein de stands faisant commerce ordinaire d'éditions de multiples et d'objets flambant neufs ; et trouver une image, qui ne soit pas celle d'une sous-FIAC. De cela, les organisateurs en ont certainement conscience, qui essaient, vaille que vaille, de faire d'Art Jonction un lieu d'échanges méditerranéen.

C'est dans ce sens qu'ils ont tenté une exposition d'appoint : « La création au sud », en demandant aux galeries participantes de présenter chacune deux œuvres de leur collection. Ratage total, non seulement pour le manque de qualité des choix, mais aussi parce que la notion de création au sud laisse un peu rêveur. La foire est, certes, portée par de célèbres Niçois, des artistes ayant travaillé dans le Midi, et beaucoup d'Italiens, mais tellement pleine aussi de peinture abstraite apatride, ou de produits et sous-produits nordiques accrochés aux cimaises dans la foulée de l'exposition Karel Appel au musée des Ponchettes.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Art Jonction International 87, palais des expositions, Nice, 14-19 juillet.

Les troisièmes Francofolies de La Rochelle

La fête à Ferré

Avant une refonte nécessaire du festival, Léo Ferré et la musique antillaise ont régné pendant cinq jours à La Rochelle.

Créées il y a deux ans à La Rochelle par Jean-Louis Foulquier, *les Francofolies réunissent* le soleil, la mer et la musique dans son expression la plus populaire sous le pavillon contraignant et apparemment étroit de la francophonie. Les deux premières éditions avaient ouvert toutes grandes les portes d'une aventure bien vivante.

Les troisièmes Francofolies qui se sont succédé pendant cinq jours dans le cadre magnifique du vieux port ont marqué les limites actuelles d'un festival et la nécessité pour celui-ci d'y faire entrer plus d'imagination et de rêve. De s'appuyer aussi peut-être un peu plus sur la présence de la mer, par la création d'une deuxième scène aménagée sur l'océan lui-même, et par des rencontres, des confrontations à d'autres musiques : par exemple celle du Nordeste brésilien, étrangement proche parfois de la tradition cajun, et celle de Santiago-de-Cuba (Duo Marquès, Septeto Nacional), influencée par les anciennes danses françaises du dix-septième siècle.

Les Francofolies, qui se sont achevées lundi 13 juillet, avaient braqué leurs projecteurs sur les îles antillaises. De nombreux groupes (Pakatak, Dédé Saint-Prix et Zouk Machine) se sont ainsi succédé avec leur simple bonheur de vivre. L'ensemble guadeloupéen Kassav, qui s'était produit au Zénith il y a deux mois, se détache nettement avec son étonnante machine de scène et ses fortes individualités.

Echanges cœur à cœur

Mais il y eut la « fête à Léo Ferré » : des échanges cœur à cœur avec huit mille jeunes et un salut de plusieurs artistes à celui qui, septuagénaire, poursuit son aventure en s'inventant encore, au jour le jour. Jacques Higelin chanta *Jolie môme* dans une version rockifiée ; Mama Bea, *les Anarchistes*, accompagnée par un seul guitariste ; Francis Lalanne, *Avec le temps*, soutenu au piano par Ferré lui-même.

CLAUDE FLÉOUTER.

NOTES

« Les Oreilles entre les dents » de Patrick Schulmann

Un vengeur sicilien vêtu d'un manteau de cuir rose exécute ses « contrats » en coupant les oreilles de ses victimes, – ce qui, bizarrement, les tue – et en les leur fourrant dans la bouche. Un journaliste et une héritière le poursuivent et le fuient tour à tour. D'autres individus, sans rapport avec les précédents, s'inspirent de cette manière de tuer pour régler leurs affaires, et c'est ainsi que naît le fantasme d'un maniaque multiple et insaisissable. L'inspecteur Biglo (Jean-Luc Bideau), criminologue délirant, s'acharne à faire s'égarer l'enquête et trace un portrait-robot stupide et inutilisable du suspect introuvable. Passe une galerie de personnages farfelus.

Il y a du désordre plus que de la fantaisie, des calembours miteux et des plaisanteries de garçon de bain. Mocky ou Francis Blanche auraient fait des merveilles à partir de l'un ou l'autre des ingrédients, ici gâchés par une absence de talent déjà signalée dans *Et la tendresse, bordel !* et *P.R.O.F.S.* La vraie vulgarité exige plus de santé, incontestablement. C'est long, c'est ennuyeux. C'est un film de Patrick Schulmann.

MICHEL BRAUDEAU.

Mort du producteur new-yorkais John Hammond

Le producteur new-yorkais John Hammond est mort vendredi dernier à l'âge de soixante-seize ans. Il était une des figures les plus importantes du milieu musical américain.

Au cours d'une longue carrière entamée dès le début des années 30, Hammond a produit des disques pour la chanteuse de blues Bessie Smith et enregistré le premier concert de jazz tenu au Carnegie Hall avec le Benny Goodman Trio. Journaliste musical engagé, il participa activement à la reconnaissance des droits des artistes noirs. Ceux-ci lui doivent notamment d'avoir pu jouer dans les night-clubs de Manhattan, qui leur étaient auparavant interdits.

Découvreur de talents exceptionnels, au service de la compagnie CBS, John Hammond révéla à l'Amérique Count Basie, Lester Young, Billie Holiday et Aretha Franklin. Plus récemment, il contribua à faire connaître des musiciens aussi divers que Bob Dylan, George Benson ou Bruce Springsteen.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Le bar du crépuscule

1 *L'hiver de la presse*

« Fais tout ce qu'il te plaît ! », ce dicton du mois de mai devrait prendre toute sa valeur du 14 juillet à la fin du mois d'août. Pour se sentir en vacances, le mieux serait de baisser son poste. Oui, tous ces postes qui en nous et à l'extérieur nous mettent en ébullition. Il nous faudrait pendant ces quelques semaines considérer les événements avec détachement. N'être attentifs qu'à ce qui nous touche, qu'à ce que nous aimons.

Vous l'avez remarqué, les journaux qui devraient être ravis quand les vacances arrivent – enfin leurs lecteurs vont avoir le temps de les lire – sont pris de panique dès les premières chaleurs. S'ils le pouvaient, ils mettraient la clef sous le paillasson et ne rouvriraient leurs colonnes qu'en septembre. C'est qu'en été, les pauvres, ils manqueraient de tout : d'informations et d'argent. La publicité se ferait tirer l'oreille, et le lecteur cossard, qui identifie son journal à son kiosque, ne le voyant plus à sa portée, perdrait ses bonnes habitudes. Les plages, les montagnes, les rivières, les campagnes, les villes désertées, deviendraient autant de cafés du commerce qui se livreraient aux dépens de notre presse nationale à une concurrence sauvage. La presse régionale ne serait pas la dernière à blâmer. Elle dépayserait agréablement le touriste avec ses spécialités locales. Pour qui a abusé pendant des années du carnet mondain du *Figaro* ou du bulletin de l'étranger du *Monde*, c'est un moment de détente que d'apprendre, par le *Var Matin*, que la fameuse équipe de boulistes de La Crau a battu celle de *Costebelle, qui s'est pourtant défendue* comme un diable – quel pointeur ce Puech, – et que le déjeuner en l'honneur des Anciens de Cogolin, qui avait lieu cette année sous la présidence effective du maire M. Gloo au *Lou Capoun*, vous savez bien ce restaurant de la rue Marceau, avait été un franc succès qui faisait honneur à la capitale mondiale des pipes.

La presse de Paris pendant l'été, c'est la *cuisine de palace, les grands plats traditionnels* qui n'épatent plus personne ou, quand elle fait mine de se renouveler, elle devient de la nouvelle cuisine alambiquée, où il n'y a rien à se mettre sous la dent. Qu'elle ne s'étonne pas si beaucoup lui préfèrent alors les nouvelles du terroir ! Sa seule idée pour lutter contre cette désaffection, ce sont les jeux. Seulement comme tous les quotidiens, comme tous les hebdomadaires en abusent et que l'animateur, si doué soit-il, est le même sous des casquettes différentes, les jeux ça va un jour, une semaine, et puis après, ça fait pauvre ! Notre sexualité n'est pas extensible à l'infini, et s'acharner, pendant deux ou trois heures, à répondre à un interrogatoire serré après avoir égaré dans la mêlée rectangles, ronds et carrés, qui départagent nos vices pour découvrir au bout du tunnel que nous sommes des pervers polymorphes ou des masos plutôt sadiques, c'est décevant non ?

Bien sûr, il y a les « coups ». Mais ce n'est pas tous les ans que des équipes de plongeurs sous-marins se dévouent pour aller faire les ballots en Nouvelle-Zélande. Malgré ses richesses qui sont grandes, la DGSE ne peut pas mettre en l'air ses services tous les étés pour les beaux yeux de la presse. Il y a les morts subites des grands de ce monde. Leur inconduite. Leurs suicides. Il font ce qu'ils peuvent mais n'y comptons pas trop. La vie privée de Lady Di et du prince Charles n'est pas censée intéresser au-delà d'un sixième de page – ton enjoué et protecteur – les lecteurs du *Monde*.

On peut revenir en arrière pour des études approfondies. Gorbatchev, s'il ne nous file pas entre les doigts, c'est un fameux morceau. Topo : la classe des privilégiés incapables, ou qui ne font pas partie de sa bande, cette classe qui se sent à juste titre menacée dans son confort lui laissera-t-elle le temps de noyauter le parti, d'occuper les postes-clés les uns après les autres ou, ce qui serait normal, s'en débarrassera-t-elle comme elle s'est débarrassée du paysan Khrouchtchev ? Deuxième question : dans cet immense pays aux yeux crevés et qui semble si lourd à déplacer, quelque chose bouge-t-il ? Dit-on : *« Gorbatchev ou un autre... »* en haussant des épaules fatalistes, ou bien, après soixante-dix ans d'abrutissement et de dressage, par-delà la vodka, on imagine ce que pourrait devenir l'URSS et la place qui serait la sienne sous le gouvernement d'un despote éclairé ? Ce n'est pas si triste d'être le citoyen d'un grand pays. *Nous en savons quelque chose, nous qui en* avons perdu l'habitude et les moyens, notre caractère ne s'est pas amélioré.

2 *La littérature n'est pas pressée*

Je maintiens que la presse nationale ne sait pas s'y prendre. L'été, au lieu de perdre des lecteurs, elle devrait en gagner. Ce qui la rend pathétique, c'est qu'elle croit avoir affaire à des élèves de classe terminale ou à des enfants qu'un rien fait rire. Pendant les chaleurs, les journaux auraient intérêt à devenir un club où le lecteur se sentirait à l'aise. Jusqu'à une heure avancée, on siroterait un *mint julet, un rob roy ou un daiquiri. Les journaux* en cette saison ont toujours l'air d'assurer une permanence, de parer au plus pressé avec une trousse de premier secours, de vous expédier à la va-vite en ne pensant qu'au moment exquis où ils vont enfin pouvoir se coucher. Ce n'est pas des façons. Les suppléments disparaissent les uns après les autres. Mais c'est le journal tout entier qui devrait devenir un vaste supplément. Un bar du crépuscule (retenez le titre) où de tous les côtés, de tous les journaux, l'on viendrait aux nouvelles !

Prenez les livres par exemple. Avant de prendre la clef des champs, au mois de juin, les hebdomadaires à la page, les suppléments culturels, inquiets de vous savoir perdus dans la nature, bourrent votre sacoche des meilleurs produits de l'année écoulée. Romans d'écrivains chevronnés, débuts prometteurs, heureuses confirmations, rééditions qui s'imposaient, multiples saveurs de l'étranger, de quoi rigoler d'une manière saine, ouvrages sur notre temps, livres d'histoire qui renouvellent la question, beaux livres d'art aux illustrations superbes, policiers triés sur le volet, avec ça vous ne risquez pas d'attraper le scorbut ! La presse est trop mère poule en juin, ses petites attentions finissent par vous mettre la puce à l'oreille. Cette façon qu'elle a de vous confier son carnet d'adresses ne vous paraît pas catholique, vous fait mal augurer de ce qui vous attend en juillet et en août. Vous auriez tort d'être méfiant.

Mais a-t-on envie avec le recul de ne lire que ce qui s'est lu, de n'acheter que ce qui s'est vendu ? N'y a-t-il pas dans des boutiques obscures les morceaux du boucher, ceux qu'il se réserve ou qu'il destine à sa pratique ? Les morceaux savoureux sont à notre portée. Il suffit de prendre notre temps. Brenner me fait dire dans son *Histoire de la littérature contemporaine* (Grasset) que tout livre pourrait être apprécié par quelque lecteur, *mais* que le difficile c'est que ce livre rencontre l'élu. En littérature, l'échec c'est une chanson d'amour à la Piaf, deux cœurs qui ne se sont pas rencontrés. *Les Portes de la nuit* de Marcel Carné ! Stendhal prévoyait bien qu'il serait aimé à la folie – il l'était déjà assez de son vivant pour son apparence, qui n'était pas si gracieuse, – mais c'était une âme trop délicate pour supporter les bousculades du succès. Il préféra mourir sous le choc d'un ultime transport, celui-ci au cerveau, dans la solitude relative de la rue Neuve-des-*Capucines et d'une chambre d'hôtel, que* d'être piétiné comme il l'a été depuis sa mort par la foule des lecteurs et le poids des commentaires !

Je suis assez persuadé que la lecture est aux antipodes de l'urgence. Il n'y a pas de livres *pressés*. Si j'ai fait la moue devant la trilogie de Jean d'Ormesson, c'est que le succès a précédé la lecture. Le succès n'est pas une *tare, bien au contraire, quand il est inopiné* ou le fruit d'une longue patience. Mais quand il est calculé au plus près d'une renommée, qu'il est fondé sur elle, on souhaiterait du maître d'œuvre qu'il nous en donne pour l'argent qu'il va toucher. Je lirai de bon cœur *le Bonheur à San Miniato* quand je trouverai ce roman sous cellophane à l'étalage d'une librairie d'occasions. En le relisant j'aurai les larmes aux yeux, me reprochant mes méchancetés qui m'ont privé du commerce d'un ami incomparable.

3 *Le retour de Philo Vance*

Ce que je voulais dire à Brenner, c'est qu'il n'y avait pas de mauvais livres quand on en fait sa chose. J'aimerais vous pousser au crime, vous faire lire non pas n'importe quoi – n'importe quoi c'est souvent ce que tout le monde lit en même temps – mais ce qui vous passe par les mains et se lit avec plaisir. Tenez *l'Affaire du scotch-terrier* de S.S. Van Dine (v.o. : *The Kennel Murder Case*. Traduction A.H. Ponte. 1934. Gallimard. Revue et complétée par Marcel Thymbres. Christian Bourgois. 10-18. Série « Grands détectives » dirigée par J.-C. Zylberstein), c'est très amusant. Ça date, ça dépayse. C'est en pensant à Philo Vance, à ces détectives savants, que Chandler dans sa fameuse préface a dit que Hammet avait retiré du vase vénitien où il se mourait le crime pour le jeter dans la rue. Forcément, après l'abus des *« noires »*, on joue avec les pièces blanches de l'énigme.

En consultant le Demougin des *Littératures* (c'est là où ce dictionnaire est précieux), j'ai appris que Van Dine était né en 1888 à Charlottesville en Virginie. Qu'il avait été philosophe et critique d'art, qu'il avait dicté *« vingt règles »*, que les auteurs de romans policiers devaient absolument respecter, et qu'il était mort à New-York en 1939. Et de quoi ? Cinquante et un ans, c'est bien jeune pour un auteur de romans policiers. Il était d'après les Boileau-Narcejac, *« plus professeur de littérature policière qu'écrivain »*. C'est ne rien comprendre à Van Dine, à ses énigmes blanches et raffinées. La peur naît précisément du décalage entre la conversation de salon et les meurtres qui s'accumulent. Van Dine n'est pas seulement un spécialiste des scotch-terriers et des porcelaines monochromes Song et Ming, c'est un gourmand. Il connaît bien ce petit *restaurant français du bout de la 72[e] Rue* Ouest. Un verre de Dubonnet en apéritif. Des œufs *Bénédictine*, que l'on arrose d'un chambertin jeune, une salade de pointes d'asperges, un soufflé au cacao, et un verre de grand-marnier après le café. Ah ! On savait vivre à New-York en 1933 !

Communication

Les programmes d'été des radios nationales

Les programmes des radios nationales prennent leurs tenues d'été :

● *Europe 1*. – La totalité des rendez-vous de l'information est conservée, mais jeux, rires et divertissements occupent une large place à l'antenne. *A 9 h 15, Laurent* Cabrol, « monsieur météo » de la station, prend le relais de Philippe Gildas et de Maryse dans l'émission « Europe Plus ». Sabine Paturel, Véronique Genest, Isabelle Lacan et Charlotte de Turckheim se succèdent à ses côtés pour présenter la météo des plages, des recettes de cuisine « spécial été » et des jeux. De 11 heures à 12 h 30, « les Inconnus » continueront de faire rire. De 13 h 30 à 14 heures, « T'as le bonjour d'Alfred » fera place au suspense avec les meilleures histoires policières d'Hitchcock.

Cette tranche horaire sera suivie de celle de Jean-Claude Laval, qui ouvrira le standard d'Europe 1 pour des jeux et dédicaces de disques. A 16 heures débutera un « goûter gigantesque » pendant lequel Olivier Dorangeon et Jean-Luc Delarue recevront, chaque jour, une vedette au Top 50. Enfin, toutes les fins de semaine, Jean-Marc Toesca présentera, de 9 h 15 à 11 heures, un panorama de tous les « tubes » de l'année.

● *RTL*. – Les programmes d'été donnent le quasi-monopole aux émissions de variétés et de musique, aux jeux et à la rediffusion des « grands moments » des émissions à succès de la station : « Grand Format », à 13 h 30, avec Evelyne Pagès, et, à 18 h 30, les florilèges des « Grosses têtes » de Philippe Bouvard. Mais la journée commence par une émission qui a déjà fait ses preuves l'été dernier : « RTL vous offre vos *vacances* ». *En 1986, la station avait* ainsi remboursé 200 000 francs à ses auditeurs. A 11 heures, un autre jeu, « Le triangle RTL », animé par Max Meynier et, de 15 heures à 16 heures, musique à la carte, avec le tandem de RTL, Groucho et Chico. Pour la soirée, musique encore de 20 h 30 à minuit, avec Francis Zegut.

● *RMC*. – *Les programmes d'été* seront un « test » pour la station azuréenne qui attend, comme chaque année, une hausse de plus de 30 % de son audience pour la période estivale. Fait nouveau, c'est du côté de l'information que l'effort essentiel a été fourni : dès 6 h 30, Jean-François Robinet (de TF 1) tiendra une chronique agricole. A 7 h 15, lui succédera Joseph Poli (présentateur du journal du soir sur TF 1) avec un billet d'humeur ; à 7 h 55, un quart d'heure d'économie avec Bernard Artmann, de France-Inter, suivi d'une séquence, « L'invité du jour », animée par Christine Clerc, rédactrice au *Figaro magazine*. Ces « nouveaux animateurs » rejoindront les vedettes maison : Jean-Claude Bourret, qui présentera une émission quotidienne (15 heures à 15 h 45) ; Yves Mourousi, qui recevra, chaque soir à 18 h 30, un invité surprise. Mais les vacances sont les vacances, une seule émission politique sera diffusée sur les ondes : « Le forum RMC-FR3 » et bien entendu, il y aura beaucoup de sport et de jeux pour les fidèles de RMC.

M. Ivan Levaï veut faire du « Matin » « un journal républicain d'opposition »

M. Ivan Levaï, pressenti pour prendre la direction de la rédaction du *Matin*, souhaite faire de ce quotidien *« un journal républicain d'opposition »* (*le Monde* daté 12-13 juillet). Il existe en effet, selon lui, un lectorat appartenant aussi bien *« à l'aile gauche du RPR qu'au Parti socialiste, qui est antiraciste et républicain ». « Ce lectorat*, a-t-il souligné le 13 juillet à l'AFP, *ne veut pas de* Libération, *trop branché, ni du* Figaro *ou du* Quotidien de Paris, *trop engagés.* »

Le Matin, a souligné le journaliste actuellement responsable de la revue de presse d'Europe 1, *« ne sera pas un journal de trente-deux pages, dont huit pour chacune des tendances du Parti socialiste »*. Il devra au contraire s'adresser aux *« classes moyennes »* en leur parlant de *« problèmes concrets.* (...) Le Matin, *comme d'autres journaux, a eu tort d'oublier la famille »*.

M. Ivan Levaï ne dira toutefois qu'au terme d'une « mission exploratoire », le 31 juillet, s'il accepte ou non la fonction qui lui est proposée.

CBS vend sa division presse-magazine

Le géant américain de la communication, CBS, a confirmé, le 13 juillet, son recentrage sur l'audiovisuel en annonçant la cession de sa division presse-magazine à une équipe de cadres dirigeants appuyés par les groupes financiers Prucapital Inc. et Prudential-Bache Interfunding. Le montant de la transaction n'a pas été précisé.

Cette division du groupe CBS emploie mille trois cents personnes et publie *Woman's Day, Field and Stream, Modern Bride* et autres revues spécialisées.

Cette cession marque une nouvelle étape dans la restructuration du groupe autour de ses activités maîtresses : radio, télévision et industrie de l'enregistrement (disques, cassettes, etc.). CBS, sous l'impulsion de son nouveau président, M. Laurence Tisch, avait déjà vendu en octobre dernier sa filiale d'édition pour 5 millions de dollars au groupe Harcourt Brace Jovanovitch.

Lancement de « Vogue-Enfants »

Les éditions Condé-Nast, qui publient déjà *Vogue, Vogue-Homme, Vogue-Décoration, Maisons et jardin, Vogue international*, et *Automobiles classiques*, ont lancé le 9 juillet un nouveau magazine destiné à paraître deux fois par an, *Vogue-Enfants*. Tiré à 60 000 exemplaires, vendu au prix de 30 F, *Vogue-Enfants* traitera de la mode, de la santé, de l'éducation et de l'éveil culturel des enfants en bas âge jusqu'à douze ans.

Les éditions Condé-Nast, propriété du premier groupe américain de presse mensuelle Newhouse, projettent aussi d'insérer dès la rentrée de septembre plusieurs pages économiques dans *Vogue-Homme*, actuellement diffusé à 50 000 exemplaires.



Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), mar. à 15 h : le Bourgeois gentilhomme (mardi, représentation gratuite + la Marseillaise).

Les autres salles

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Pénélope ; 22 h : Pas deux comme elle.

DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours !, tout va bien.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Carmen cru.

GRAND HALL DE MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Barouf à Chioggia.

HOTEL LUTETIA, Espace Jean Cocteau (45-44-38-10) 20 h 30 : Mensonge.

GREVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II : 20 h : Le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) 16 h : Vingt ans de piano forcé (dern. le 14).

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : l'Eprouvette.

ROSEAU THEATRE (42-71-30-20), 20 h 30 : Arrêt sur images.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? 22 h : Suivez c'qu'on fait.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh ; 18 h 45 : Journal intime de Sally Mara.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) : 21 h : l'Eté africain.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h 15 : Le monde du show biz au pays de Star Trek ; lun. 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CLUB DES POETES (47-05-06-03), 22 h : Hommage à Saint-John Perse et Blaise Cendrars.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : Schlomo qui chante et qui rit.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Grand music-hall de Pologne.

Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accro-habitation.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h 30 : Ensemble Serenata (Haendel, Bach, Couperin, Vivaldi). 21 h : B. Sargent, J.-P. Vasseur, M. Cook (Mozart, Haydn).

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 17 h 30 : G. Fumet, J. Galard (Vivaldi, Adagios du dix-huitième siècle, pour flûte et orgue).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique G. de Machaut, italienne du dix-septième siècle.)

Madeleine, 18 h 30 : F. H. Houbart (Buxtehude, Dubois, Widor, Pierné, Vierne).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 21 h : Chœur national, Chœur et Orchestre de Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Brahms).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Jazz Fusion.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : J. Lacroix.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h : FM Band.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : Xantusia.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : C. Smith, B. Towsen.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Quartet Stardust.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : S. Guerault.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : R. Mantilla.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : G. Ferris Quartet.

En région parisienne

BRETEUIL, château (46-60-07-79), cour d'honneur à 16 h, salon doré à 17 h, grande galerie à 18 h : le 12, le Trio d'argent (Rameau, Gervaise, Haydn, Mozart, Beethoven).

CHAMARANDE, château (60-82-24-54), le dim. à 15 h : Voyage au cœur de la paix.

LEVALLOIS-PERRET, petit théâtre (47-48-18-71) (D., L.), 20 h 30 : Coiffeur messieurs. Place de Verdun, de 11 h à 19 h : Levallois au temps des Gaulois (dern. le 14).

MEAUX (64-34-90-11), cour du Vieux Chapitre, vendredi et samedi à 21 h30, Meaux en marche vers la liberté.

ORSAY, (69-41-66-12), le 8 à 21 h, UREPS : concert des stagiaires ; le 9 à 21 h 30, église d'Orsay : concert de clôture des stagiaires.

RUEIL-MALMAISON, (46-60-07-79), le 14 : cour d'honneur du château ; le 14, parc du Bois-Préau, 21 h : Orchestre de chambre de J.-F. Paillard.

THOIRY, château (34-87-40-67), le 11 à 21 h : Chœur des chanteurs de Phoenix (Country music) ; le 13 à 21 h : Michael O'Neal Singer.

VERSAILLES, (39-02-23-13), terrasse du château, le ven. à 22 h 15 : Les jardins de Versailles aux lumières.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 15 JUILLET

« Musée d'Orsay », 10 heures, 1, rue de Bellechasse, porte des groupes (Approche de l'art).

« L'Arc de triomphe et son musée », 14 h 30, entrée du passage souterrain, côté droit des Champs-Elysées (Monuments historiques).

« La mosquée et ses jardins », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Monuments historiques).

« Le Marais, mythe et réalité : en l'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, dans la cour (Monuments historiques).

« L'histoire agitée du Palais-Royal et de ses galeries », 15 heures, entrée de la Comédie-Française, place Colette (Monuments historiques).

« La rive gauche : Saint-Nicolas du Chardonnet et ses alentours », 15 heures, devant l'église, 15, rue Bonaparte (Monuments historiques).

« Le musée Picasso », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (P.-Y. Jaslet).

« Tanis, l'or des pharaons », 18 heures, entrée du Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Port-Royal », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Paris et son histoire).

« Tanis, l'or des pharaons », 17 h 30, Grand Palais, porte A (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Des arènes de Lutèce à la rue Mouffetard », 15 h 15, 5, rue de Navarre (S. Barbier).

« Hôtels du Marais, de l'hôtel de Beauvais à l'hôtel de Sens », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Présence du passé).

« Tanis, l'or des pharaons », 18 h 45, Grand Palais (Académie internationale des arts et des lettres).

« De Saint-Roch aux hôtels de la rue Saint-Honoré », 14 h 30, métro Tuileries (Paris pittoresque et insolite).

CONFÉRENCES

11 bis, rue Keppler, 19 h 30 : « La Bhagavad Gîtâ, le livre de la vie » (Loge unie des théosophes).

Hôtel Concorde Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 20 heures : « Les cultures solaires : égyptienne, aztèque, inca » (Association gnostique d'études d'anthropologie et sciences A.C.).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 14 juillet

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MARDI 14 JUILLET

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
L'époque, la mode, la morale, la passion
Relâche.

Les exclusivités

ADIEUX LES ANGES (Bost, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A, vf) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient, 1er (45-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A. v.o.) : Racine, 6e (43-29-19-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.). — V.f. : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) : Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

DOWN BY LAW (A, vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Français 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

HANOI HILTON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77). ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Berry, 20e (43-57-51-55).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Vf : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NANOU (Fr.-Brit.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; V.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A. v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A. v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

3 AMIGOS (A.) : V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

UNE EPINE DANS LE CŒUR (Fr.-It.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les séances spéciales

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), lun. 11 h 45.

LE BAISER DE LA FEMME-ARAIGNÉE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 22 h, dim., mar. 18 h.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), 22 h 10.

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 18 h 45.

L'HOMME AU BRAS D'OR (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 17 h 55.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h.

LABYRINTHE (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., sam., dim., lun. 13 h 45.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 25.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), mar. 12 h 10.

LES NUITS ET LES JOURS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h.

ORANGE MÉCANIQUE (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 20 h.

RAN (Jap., v.o) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), lun. 11 h 45.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) : mer., ven., dim., mar. 14 h.

LES FILMS NOUVEAUX

LES BARBARIANS. Film américain de Ruggero Deodato, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e, (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA BEAUTÉ DU PÉCHÉ. Film yougoslave de Zivko Nikolic, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

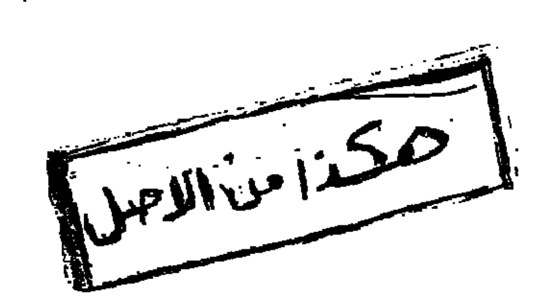
BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? Film américain de Philippe Mora, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EVIL DEAD 2. Film américain de Sam Raimi (*), v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES GRAVOS. Film néerlandais de Dick Maas, v.f. : Rex, 2e (42-36-88-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (45-74-94-94) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS. Film français de Patrick Schulmann : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA PIVOINE ROUGE. Film japonais de Kato Tai, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).



هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 14 juillet

TF 1

20.35 Théâtre : Auguste. Comédie de Raymond Castans, mise en scène de Christian Gérard. Avec Fernand Raynaud, Jacqueline Mille, Jacques Mancier, Renée Caron, Michel Vocoret (rediff.). **22.40 Documentaire : Histoires naturelles,** d'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. 2. Défenses d'éléphant. **23.35 Journal. 23.55 Série : Les envahisseurs.** A l'aube du dernier jour.

A 2

20.30 Cinéma : le Sauvage ■■ Film français de Jean-Paul Rappeneau (1975). Avec Catherine Deneuve, Yves Montand, Luigi Vannucchi, Tony Roberts. *La rencontre de deux personnages explosifs : le PDG français d'une firme de produits de beauté de New-York installé sur une île déserte, et une jeune Française farfelue, rêvant d'aventure. Un scénario, une mise en scène ajustés au quart de tour, deux acteurs endiablés. Un divertissement pur.* **22.15 Les enfants du rock.** Rock pop Festival de Montreux n° 2 : Communards, Dépêche mode, Kim Wilde, Wang Chung, Curiosity Killed the Cat, Run DMC, Genesis ; Indochine au Zénith ; clips inédits. **23.45 Journal.**

FR 3

20.30 Cinéma : les Nuits rouges de Harlem ■ Film américain de Gordon Parks (1971). Avec Richard Roundtree, Moses Gunn, Charles Gioffi. *Un chef de bande du quartier noir de Harlem engage le détective privé Shaft pour retrouver sa fille, enlevée par la Mafia blanche. Le métier et les exploits d'un Bogart de couleur dans une tentative de cinéma noir américain qui fit un peu de bruit au début des années 70.* **22.10 Journal. 22.35 Courts métrages.** Fête à Loulou, d'Edouard Luntz ; J'veux voir les mêmes, de Marc-Henri Dufresne. **23.05 Prélude à la nuit.** Symphonie n° 31 en ré majeur, de Haydn, par l'Orchestre symphonique de Bamberg.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Série noire pour une nuit blanche ■ Film américain de John Landis (1984). Avec Jeff Goldblum, Richard Fernsworth, Michelle Pfeiffer, Irène Papas. *A Los Angeles, un cadre moyen, trompé par sa femme, est entraîné dans une étrange aventure par une aventurière en cavale. Comédie policière avec trafic de diamants à la clé. On n'y comprend pas grand-chose mais l'interprétation réserve des surprises.* **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Vingt mille lieues sous les mers** ■■ Film américain de Richard Fleischer (1954). Avec Kirk Douglas, James Mason, Paul Lukas, Peter Lorre. *Luxueuse illustration du roman de Jules Verne.* **0.35 Cinéma : Toi, le venin** ■■ Film français de Robert Hossein (1958). Avec Robert Hossein, Marina Vlady, Odile Versois, Helena Manson, Henri Crémieux. *Mystère sur la Côte d'azur. Attachant.* **2.05 Cirque : 12e Festival international, à Monte-Carlo.**

LA 5

20.30 Cinéma : Cinq gâchettes d'or □ Film italien de Tonino Cervi (1967). Avec Bud Spencer, Montgomrey Ford, Wayde Preston. *Un homme injustement condamné pour meurtre recrute quatre tireurs d'élite pour se venger de celui qui l'a fait accuser et a tué sa femme. Ce sous-produit du western à l'italienne cherche, en vain, à imiter* les Sept Mercenaires, *de John Sturges.* **22.05 Série : Mission impossible. 22.55 Les cinq dernières minutes. 0.20 Série : Les évasions célèbres. 1.15 Série : Hôtel. 2.00 Série : Mission impossible. 2.50 Série : Les chevaliers du ciel.**

M 6

20.30 Téléfilm : California Kid. De Richard Heffron. Avec Martin Sheen, Vic Morrow. *Sept as du volant trouvent la mort sur un circuit de vitesse. Hasard ? Volonté délibérée de tuer ? Le frère d'une des victimes mène l'enquête...* **22.05 Série : Maîtres et valets.** Une jeune fille émancipée. **22.55 Journal. 23.10 Magazine : Images et desserts. 0.00 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique du 14 juillet. De petits bals en hymne républicain. **20.30 Le journal du corps.** Revue d'actualité médicale : Dossier : l'innovation psychiatrique : lieux nouveaux, thérapies nouvelles ? **21.30 Musique :** Daniel Viglietti, chanteur uruguayen. **22.30 Nuits magnétiques.** Autour de Knud Viktor. ***0.10 Du jour au lendemain.***

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Les soirées de France-Musique. Concert (donné le 29 juin au Châtelet) : Rhapsodie espagnole, Don Quichotte à Dulcinée, L'enfant et les sortilèges, de Maurice Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, le chœur et la maîtrise de Radio-France, dir. Armin Jordan ; à 23.05, Stravinski contemporain de Ravel.

Mercredi 15 juillet

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. Vive les vacances! **14.45 Série : Croque-vacances.** Calimero ; L'invité d'Isidore et Clémentine ; Tintin : Le crabe aux pinces d'or ; Croque-Télé ; Alice au pays des merveilles ; Les tripodes. **16.25 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec Juliette Gréco, Jean Guidoni, André Blot (rediff.). **16.55 Feuilleton : Le temps des as.** Dernier épisode : La relève. **17.55 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.05 Série : Mannix.** Les dents du serpent. **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal.** ***20.35 Tirage du Loto. 20.40 Feuilleton : Dallas.*** L'ascension. **21.30 Feuilleton : Le gerfaut.** De Marion Sarraut, d'après le roman de Juliette Benzoni. Avec Laurent Le Doyen, Jean-François Poron, Marianne Anska. 2e épisode. **22.45 Journal. 23.05 Série : Les envahisseurs.** Équation danger. **23.55 Court métrage.** Wast, de Michel Sibra.

A 2

13.45 Feuilleton : Les fils de la liberté (rediff.) De Claude Boissol. Avec Nathalie Breuer, Charles Biname (1er épisode). *Les malheurs d'un jeune couple au Bas-Canada en 1832.* **14.40 Feuilleton : Rue Carnot. 15.05 Sports été.** Cyclisme : rétrospective du Tour de France et 15e étape : Tarbes-Blagnac ; A chacun son tour ; Canoé-kayak : Championnats du monde à Bourg-Saint-Maurice. **18.00 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été.** Devinettes d'Epinal ; Les maîtres de l'univers ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal.** ▶ **20.30 Téléfilm : One, two, flic.** De Patrick Le Gall, avec Roger Mirmont, Yann Debray, Olivier Lusse. **22.00 Musiques au cœur de l'été.** Emission d'Eve Ruggieri. L'Aiglon, drame musical d'Arthur Honegger et Jacques Ibert, d'après la pièce d'Edmond Rostand. En direct du Festival de Vaison-la-Romaine ; en simultané et en stéréo sur France-Musique. **23.30 Journal.**

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. Les compagnons à Paris. **14.25 En direct du Futuroscope. 15.00 Sports-loisirs.** Jumping à La Baule. **16.00 En direct du Futuroscope. 17.00 Feuilleton : Vive la vie! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Série : Le bel été.** Quelle visite! **18.30 Série : Les papas.** ***18.35 Série : Les aventures du capitaine Luckner.*** Les marins fantômes. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.04 Jeux : La classe. 20.30 Variétés : Gala prestige.** Spectacle enregistré au Midem 1987, à Cannes. Avec Kim Wilde, Al Jarreau, Alice, Rose Royce, The Judds, Véronique Sanson, James Brown. **21.50 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Viva El Carmen! **22.40 Journal. 23.05 Téléfilm : L'heure bleue.** De Sohrab Shahid Saless, avec Martin Pasko, Imke Barnstedt, Ana Bitilova... *Dans une grande ville d'Allemagne pendant la seconde guerre mondiale, un adolescent cherche à s'opposer aux atrocités des nazis.*

CANAL PLUS

13.30 Série : Malou. 14.00 Série : Batman. 14.25 Téléfilm : Les négriers. 16.05 Téléfilm : Les assassins de la guerre froide. 17.30 Cabou cadin. 18.00 Série : Captain Nice. 18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 30. 19.00 Série : Une vraie vie de rêve. 19.25 Jeu : la gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Stalag 13. 20.55 Cinéma : The Wiz ■ Film américain de Sidney Lumet (1978). Avec Diana Ross, Michael Jackson, Richard Pryor. **23.00 Flash d'informations. 23.10 Cinéma : le Diable au corps** ■ Film italo-français de Marco Bellochio (1985). Avec Maruschka Detmers, Federico Pizalis. *Libre adaptation du roman de Radiguet.* **1.00 Cinéma : Terreur dans le Shanghai Express** □ Film anglo-espagnol de Gene Martin (1972). Avec Christopher Lee, Peter Cushing. *Gros effets d'épouvante.* **2.25 Documentaire : Les allumés du sport.**

LA 5

14.00 Série : Les évasions célèbres. 15.00 Série : Les cinq dernières minutes. **16.35 Série : Les chevaliers du ciel. 17.05 Série : Sandokan. 17.55 Feuilleton : Le temps des copains. 18.20 Série : Happy days. 18.50 Série : Arnold et Willy. 19.15 Série : Supercopter. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Variétés : L'Europe en couleurs.** Spectacle enregistré le 20 juin à l'esplanade du château de Vincennes. Avec Julien Clerc, Cock Robin, Viktor Lazlo, Dépêche Mode, Jane Birkin... **23.05 Série : Mission impossible. 23.55 Série : Les évasions célèbres. 0.55 Série : Hôtel. 1.40 Série : Supercopter. 2.25 Série : Jaimie.**

M 6

14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.20 Hit, hit, hit, hourra! (suite). **15.30 Clip aventure.** Sélection hebdomadaire des clips réalisés dans les plus beaux décors. **16.15 Jeu : Clip combat. 17.05 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** *Les vacances de Caroline.* ***19.05 Série : Chacun chez soi.*** Les vacances de Monroe. **19.30 Série : L'incroyable Hulk.** L'évasion. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Les routes du paradis.** Le hasard. **21.20 Série : Falcon crest.** Le candidat. **22.10 Journal. 22.25 Téléfilm : L'échéance fatale.** D'Arch Nicholson, avec Barry Newman et Bill Kerr. **0.00 Série : Les espions.** La rançon. **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Festival international de Radio-France et de Montpellier. Taurbiphanie, d'Iannis Xenakis. **21.30 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Rabelais : la table. ***23.00 Festival international de Radio-France et de Montpellier.*** Magazine. **23.30 Pour ainsi dire.** Festival international de poésie à Paris. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. 22.00 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur). Fantaisie pour piano, chœur et orchestre, op. 80 et Sonate n° 7 en ré majeur op. 10 n° 3 pour piano, de Beethoven ; Aenear pour chœur et orchestre de Roussel, par l'Orchestre national de France et le chœur de Radio-France, dir. Ernest Bour ; chef de chœur : Michel Tranchant ; Tatiana Nokolaeva, piano. **0.30 Jazz.** Xamahal Quintett.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 13 juillet à 0 h TU et le dimanche 19 juillet à 24 h TU.

Mardi : le temps va progressivement se dégrader et devenir plus frais. Les orages seront toujours présents et parfois violents jusqu'à jeudi, puis les températures vont baisser et le temps devenir plus changeant, avec quelques passages pluvieux.

Mercredi : un temps souvent très nuageux et orageux. On pourra encore profiter du soleil le matin sur la Côte d'Azur et en Corse, mais les nuages et les orages vont arriver dans l'après-midi. La température partira de 21° environ le matin pour atteindre 30°, voire 32° l'après-midi.

Il y aura aussi des éclaircies en Bretagne, en Basse-Normandie en début de journée, mais là aussi, les nuages vont s'épaissir. Ils donneront de la pluie en soirée. Ce sont les seules régions où il fera relativement frais au lever du jour, 12 à 14°. Dans l'après-midi il y fera tout de même 20 à 22°.

Partout ailleurs, la journée commencera dans la douceur, 16 à 20°, et dans la grisaille. Mais, en effet, les formations de nuages bas et de brumes seront fréquentes. On rencontrera même des bancs de brouillards, notamment en Aquitaine, dans les vallées du Massif Central et dans le centre. Quelques orages isolés éclateront dès le matin. Ils se multiplient dans l'après-midi, surtout sur la moitié est du pays, du Midi-Pyrénées et de la Méditerranée, au Massif Central, aux Alpes, à la Bourgogne, à la Champagne, au Jura et à l'Alsace. Ces orages pourront être *violents*, attention aux fortes rafales de sud et aux chutes de grêle. Il fera lourd sur ces régions, et le thermomètre atteindra encore 28° par endroits.

Plus à l'ouest, du Nord-Picardie, à la Haute-Normandie, au Bassin parisien, à la Loire et à l'Aquitaine les orages resteront disséminés et le soleil fera quelques belles percées. Il fera de 22 à 26° du nord au sud sur ces régions au plus chaud de l'après-midi.

Jeudi : *toujours des orages sur la majeure partie du pays. Un ciel couvert avec des pluies et quelques orages affectera le matin les régions allant des Pyrénées à la Vendée, au Massif Central, au centre, au Bassin parisien et au nord.*

De la Lorraine à la Franche-Comté, *aux Alpes et à la Méditerranée*, le ciel sera peu nuageux mais orageux dès le matin, et les orages s'intensifieront au cours de l'après-midi, avec un ciel plus chargé. Ils pourront être violents, voire accompagnés de grêle. Sur la Bretagne et la Basse Normandie, le temps sera *déjà plus frais* avec alternance d'éclaircies et de passages nuageux accompagnés d'averses. Ce type de temps gagnera au cours de la journée les Charentes. Les pays de la Loire, et la Haute Normandie. Minima : 13 à 16° de (17 à 20° en Méditerranée). Maxima : 24 à 30° du nord au sud.

Vendredi : le temps sera frais sur l'ensemble du pays, et une zone couverte et pluvieuse traverse le pays. Encore des températures clémentes le matin des régions méditerranéennes à la région Rhône-Alpes, à la Bourgogne et au Nord, *mais le ciel sera nuageux avec* quelques orages en début de matinée, voire quelques pluies. L'après-midi les éclaircies arriveront mais les températures ne monteront pas beaucoup.

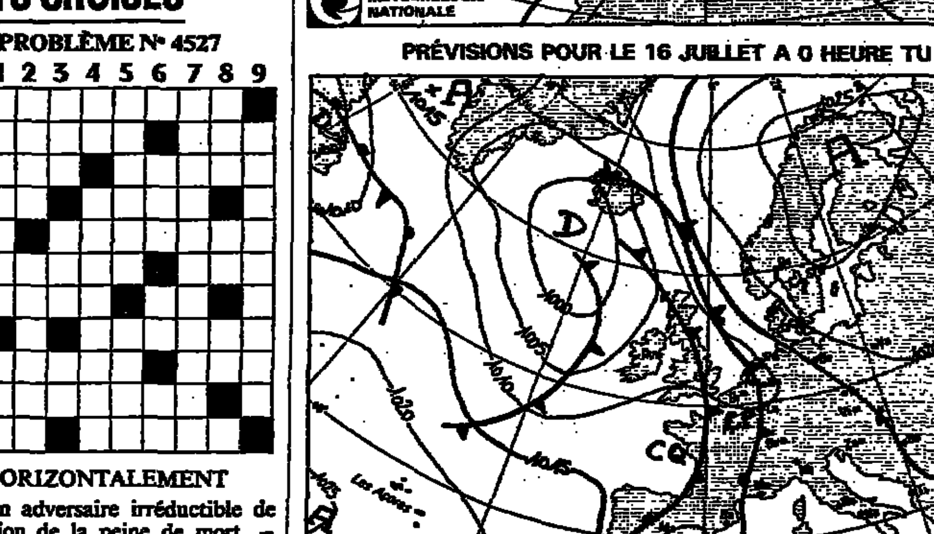
Partout ailleurs la matinée sera fraîche avec des vents modérés. Le temps couvert et pluvieux le matin sur la Bretagne et la Normandie gagnera au cours de la journée l'intérieur du pays pour atteindre le soir les régions allant des Pyrénées au *massif Central*, au Centre et au Nord. A l'avant et à l'arrière de cette zone pluvieuse, alternance d'éclaircies et de nuages pouvant donner des averses.

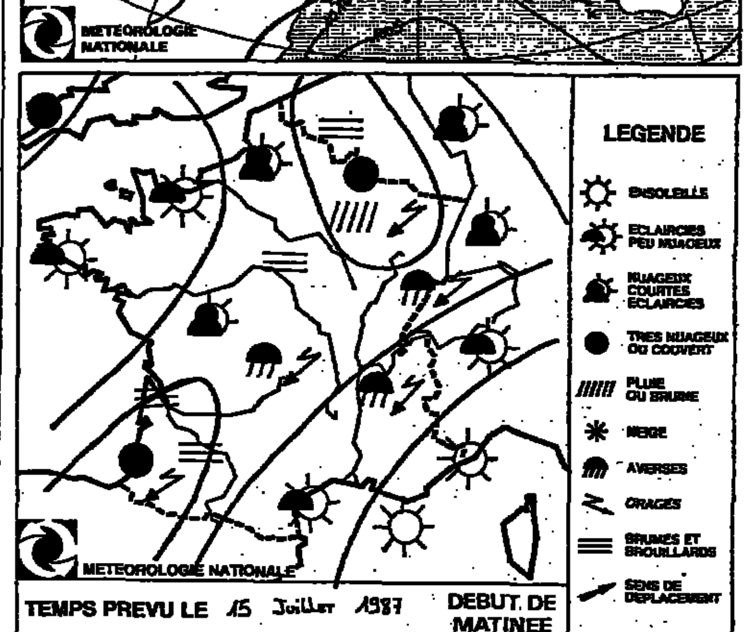
Samedi 18 et dimanche 19 : le temps sera toujours frais et *instable* samedi, avec des vents modérés, des passages nuageux fréquents pouvant occasionner des averses. Les nuages seront toutefois plus nombreux le matin sur l'est du pays. Dimanche, les vents se calmeront, et il y aura une légère amélioration sur les régions atlantiques.

SITUATION LE 14 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 16 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 13-7 à 6 heures TU et le 14-7-1987 à 6 heures TU — le 14-7-1987

FRANCE			
AJACCIO	29	18	D
BIARRITZ	27	20	C
BORDEAUX	34	19	O
BOURGES	28	17	C
BREST	25	16	P
CAEN	25	16	C
CHERBOURG	22	16	P
CLERMONT-FERR.	29	18	D
DIJON	27	16	D
GRENOBLE St-M-H	33	19	D
LILLE	25	12	D
LIMOGES	30	19	P
LYON	31	18	D
MARSEILLE-MAR.	30	19	D
NANCY	25	13	D
NANTES	30	19	C
NICE	27	22	N
PARIS-MONTS.	27	17	N
PAU	31	19	P
PERPIGNAN	31	22	C
RENNES	27	18	P
ST-ÉTIENNE	30	16	D
STRASBOURG	26	13	D
TOURS	29	17	O
TOULOUSE	34	21	N
POINTE-A-P.	32	24	N

ÉTRANGER			
ALGER	30	22	D
AMSTERDAM	23	12	D
ATHÈNES	33	25	D
BANGKOK	36	28	C
BARCELONE	29	20	N
BELGRADE	31	19	D
BERLIN	20	8	D
BRUXELLES	23	12	D
LE CAIRE	32	21	D
COPENHAGUE	19	10	D
DAKAR	31	24	N
DELHI	39	29	C
DJERBA	29	24	A
GENÈVE	31	17	N
HONGKONG	34	29	N
ISTANBUL	27	19	D
JÉRUSALEM	27	15	D
LISBONNE	28	18	C
LONDRES	26	16	N
LOS ANGELES	22	16	D
LUXEMBOURG	22	13	D
MADRID	31	16	O
MARRAKECH	36	19	D
MEXICO	26	15	B
MILAN	31	24	D
MONTRÉAL	34	22	C
MOSCOU	19	14	A
NAIROBI	26	15	C
NEW-YORK	32	22	D
OSLO	20	10	N
PALMA-DE-MAL.	35	22	C
PÉKIN	29	22	C
RIO-DE-JANEIRO	31	21	D
ROME	28	22	D
SINGAPOUR	30	25	O
STOCKHOLM	19	9	D
SYDNEY	17	5	D
TOKYO	30	26	D
TUNIS	33	23	D
VARSOVIE	21	11	D
VENISE	28	20	D
VIENNE	27	17	D

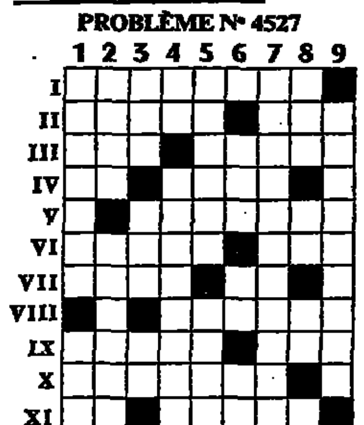
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4527



HORIZONTALEMENT

I. Un adversaire irréductible de l'abolition de la peine de mort. – II. Voie parisienne très fréquentée par les chalands. Qui n'ont plus rien à cacher. – III. En quoi se trouve ce qui est en plus. Met dans un même panier faisans et poulets. – IV. Personnel. Bon à détacher. – V. Procéda à un dégagement sur le champ. – VI. Perd la couronne quand il abandonne son palais. Parti politique. – VII. Qui a déserté sa carrière maritime pour devenir gendarme. On en fait sans la moindre intention. – VIII. Un personnage très dérangé. – IX. A fait grimacer la guenon de la fable. Participe aux soulèvements. – X. Un briquet peut l'allumer. – XI. Presque au bout. Retenu par l'intelligence ou par le bras.

VERTICALEMENT

1. Leurs cours ne manquent pas de maîtres. Symbole de noblesse ou de richesse. – 2. En toute simplicité. Ne peut s'exécuter qu'au pied levé. – 3. Bien placé. Allonge quand elle coupe. Forme d'avoir. – 4. Mesure à quatre temps. Volutes. – 5. Son enlèvement fut magistralement orchestré par un Salzbourgeois. Arrose Iakoutsk. – 6. Sa légèreté n'altère pas sa vertu. Interjection. Négation. – 7. Femmes ne manquant souvent pas de « piquant ». – 8. N'est censé ignorer la loi. Escamotés par un Incroyable. Négation. – 9. L'éloquence de la chair.

Solution du problème n° 4526

Horizontalement

I. Percheron. – II. Aviron. Râ. – III. Raseuse. – IV. Os. Tlaloc. – V. Lie. Ebahi. – VI. Eole. Le. – VII. Nô. Seins (allusion aux nourrissons). – VIII. Gin. Sue. – IX. Grêlon. – X. Io. Obèses. – XI. Rist. Fuse.

Verticalement

1. Parole. Agir. – 2. Evasion. Roi. – 3. Ris. Eloge. – 4. Crêt. Ilot. – 5. Houle. Snob. – 6. Ensablé. Nef. – 7. Elaeis. Su. – 8. Or. Oh! Nuées. – 9. Narcisse. Se.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 14 juillet 1987 :

DES DÉCRETS

● N° 87-527 du 8 juillet 1987 *modifiant* certaines dispositions du code du service national.

● Du 8 juillet 1987 approuvant le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Bayeux (Calvados).

ÉTRANGER

La réunion de la VIIe CNUCED

L'URSS adhère au Fonds commun sur les matières premières

L'Union soviétique a annoncé, le lundi 13 juillet à Genève, à l'occasion de la VIIe Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), sa décision d'adhérer au Fonds commun sur les matières premières. Ce fonds, créé en 1980 mais qui n'est jamais entré en vigueur, est destiné à stabiliser les prix des produits de base par la constitution de stocks régulateurs. Il intéresse au premier chef les pays en voie de développement.

GENÈVE
de notre correspondante

A la VIIe Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) qui se tient du 9 au 31 juillet au Palais des nations, l'intervention tant attendue de M. Boris Aristov, ministre du commerce extérieur de l'URSS et chef de la délégation de ce pays, n'a, le 13 juillet, rien apporté, pour sa majeure part, qui ne fût prévisible : hommage rendu au rôle éminent joué par la CNUCED sur la voie du progrès économique ; affirmation de la nécessité d'un nouvel ordre économique mondial tel que la reconversion des sommes consacrées aux armements devrait permettre d'instaurer dans l'intérêt, en premier lieu, des pays que l'on persiste à appeler par euphémisme *« les moins avancés »* (PMA) aux tribunes de l'ONU ; propositions de solution du problème de la dette extérieure du tiers-monde dont les remboursements *« devraient être limités »* à une proportion de leurs gains commerciaux de manière à ne pas porter préjudice aux besoins de leur développement social et économique ; à l'appui, citations de MM. Gorbatchev, secrétaire général du PCUS et Ryjkov, président du conseil des ministres de l'URSS.

Discours relativement concis, aimable dans la forme et conciliant quant au fond, très gorbatchévien en somme. S'il convient de remédier à *« la partie la plus pauvre de l'humanité* [dont] *la situation continue de s'aggraver »* c'est là *« un reproche adressé à la communauté mondiale dans son ensemble »*. Le soin de faire état de *« la crise toujours plus profonde du système financier et monétaire capitaliste »* semble avoir été laissé par le ministre soviétique à son collègue de la République populaire de Mongolie, M. Dulmaa, dans une allocution prononcée le même jour. Dans celle de M. Aristov, *l'auditoire a plutôt* retenu l'allusion aux *« réformes révolutionnaires tendant à l'accélération du progrès de la société socialiste* [qui] *sont mises en train dans notre pays »*.

Ce n'est que dans sa conclusion que M. Aristov, après avoir fait part de l'intention de son gouvernement de se joindre à « l'Uruguay Round » et ultérieusement au GATT, a brièvement annoncé qu'il était *« heureux d'informer aujourd'hui* [la conférence] *de la décision prise par l'URSS d'adhérer à l'accord »* portant création d'un Fonds commun pour les produits de base et qu'il était *« autorisé à le signer au cours de la septième session de la CNUCED »*. Il s'est enfin dit convaincu que la mise en vigueur de l'accord constituerait *« l'un des facteurs les plus importants sur la voie garantissant la sécurité économique des Etats et la mise en pratique du programme d'action des Nations unies pour la création d'un nouvel ordre économique mondial »*.

Signature immédiate

La promesse soviétique de se joindre au Fonds de stabilisation des produits de base avant la fin de la Conférence a été certes bien accueillie, encore que considérée à la fois *comme une tentative de séduction* envers le tiers-monde et, surtout, comme un geste plus symbolique que décisif. Pour que le coup de pouce nécessaire ne se fasse pas trop attendre – M. Aristov n'ayant pas fixé de date – et pour être certain que l'on ne changera pas d'avis à Moscou à la suite de quelque coup de frein porté à la politique de M. Gorbatchev, le président Bernard Chidzero, ministre des finances du Zimbabwe, a décidé que la *séance de signature de l'URSS* aurait lieu le 14 juillet au cours d'une petite cérémonie.

Cela étant, afin que le pas en avant soviétique soit vraiment utile au démarrage du Fonds commun, il faut que la ratification qui doit entériner la *signature ne tarde pas trop*. En outre, pour que le Fonds puisse être opérationnel, il faut que les deux tiers du capital, fixé à 470 millions de dollars, soient assurés. Or avec la participation de l'URSS on n'atteindra que 64,84 % de cette somme et avec celles de l'Ukraine et de la Biélorussie, 65,27 %. Le quart manquant pourrait être comblé si des pays frères suivaient l'exemple soviétique. Or, au cours de leur *intervention du 13 juillet, pas plus le* porte-parole de la Hongrie que celui de la République démocratique allemande n'ont rien promis. Quant aux représentants de la Biélorussie et de l'Ukraine, ils ne se sont pas encore manifestés.

Il reste que la perspective de l'adhésion de l'URSS au fonds commun revêt une importance évidente aux yeux du tiers-monde, d'autant plus grande que les Etats-Unis, dont la contribution a été fixée à 15,1 %, n'ont pas fait part de leur intention *de ratifier un accord qu'ils ont signé* le 5 novembre 1980.

Ce fonds, dont la création ne s'est pas faite sans difficultés, n'a pas le pouvoir magique de régler les problèmes auxquels se heurtent les pays pauvres et endettés, mais devrait pouvoir leur venir en aide dans une large mesure. Il est composé de deux comptes dont le premier sert à contribuer au financement de stocks régulateurs internationaux de produits de base, et dont le second, qui devrait fonctionner grâce à des contributions volontaires, est destiné au financement de la recherche.

Dans l'attente de la ratification soviétique, et dans l'espoir que l'exemple serait suivi par les démocraties populaires, M. Kenneth Dadzie, secrétaire général de la CNUCED, a exprimé le sentiment des pays du tiers-monde en insistant sur *« la grande signification politique »* du geste de l'URSS. Il est vrai que, jusqu'à présent, le rôle du groupe D (pays communistes) à la CNUCED était plus modeste, pour ne pas dire insignifiant, l'aide bilatérale comptant bien davantage pour les pays de l'Est que les négociations poursuivies dans un cadre commun.

ISABELLE VICHNIAC.

Budget 1987 de la CEE

Accord des Douze sur le déficit des dépenses agricoles

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les ministres de l'agriculture de la CEE ont abouti, le lundi 13 juillet, à un accord sur le report à l'année prochaine des remboursements aux Etats membres pour les paiements qu'ils effectueront en novembre et décembre au titre de la politique agricole commune (PAC). Les Douze ont évalué à 4,3 milliards d'ECU (près de 30 milliards de francs) les sommes qui seront ainsi imputées au budget de 1988.

Cet arrangement est le dernier élément qui restait à négocier du plan d'économies décidé au début juillet par les ministres responsables, pour boucler l'exercice en cours. Outre le décalage des dépenses agricoles, les Douze ont tiré les dernières ressources disponibles (4,3 milliards de francs) et supprimé certains *financements (10 milliards de* francs) autres qu'agricoles.

De son côté, le Parlement européen a refusé de se prononcer sur le schéma des Douze, *préférant* concentrer ses efforts sur la préparation du budget l'année prochaine. Non seulement, il est d'ores et déjà acquis que les recettes ne seront pas suffisantes pour couvrir le coût des politiques communes, mais, de plus, les reports de cette année viendront s'ajouter aux dépenses de 1988.

Les gouvernements membres doivent en principe augmenter leurs contributions au titre de leurs versements TVA, mais on estime généralement *dans les milieux communautaires* qu'une solution ne devrait pas intervenir avant le conseil européen de Copenhage de décembre prochain.

M. S.

SOCIAL

Selon une étude du CERC

Une famille sur cinq est « vulnérable »

A côté des familles vivant dans des conditions précaires, beaucoup se trouvent dans une situation de *vulnérabilité*, c'est-à-dire que leur revenu peut être brutalement remis en cause : c'est ce que met en évidence une étude du Centre d'étude des revenus et des coûts (1) (CERC), prolongeant l'enquête de cet *organisme sur les relations entre* la vie familiale et la vie professionnelle des mères de famille (2). Parmi les familles vulnérables, deux catégories étudiées par le CERC occupent une grande place : les familles monoparentales et les familles nombreuses (quatre enfants ou plus).

Plus d'une famille sur cinq apparaît vulnérable, selon le CERC, c'est-à-dire exposée au risque d'une chute brutale de revenu par perte *d'emploi ou longue maladie :* les parents ont des emplois instables ou sans garantie, leur niveau de formation est faible, l'activité professionnelle de la mère est difficilement compatible avec ses charges familiales, trop contraignante, ou à l'inverse apportant un revenu insuffisant pour payer la garde des enfants – et les ressources du ménage dépendent en large part des prestations sociales.

Ces situations se rencontrent particulièrement chez les mères isolées et les familles nombreuses : une mère isolée sur deux, une famille nombreuse sur trois se trouvent dans ce cas, pour des raisons différentes. La vulnérabilité des familles nombreuses vient de la difficulté de la mère à concilier une activité professionnelle avec la présence des enfants, tandis que les mères isolées sont souvent contraintes de travailler *à plein temps pour de bas* salaires.

Familles monoparentales comme familles nombreuses – sept cents environ dans chaque cas – sont hétérogènes.

Les mères isolées – car « le parent » est presque toujours une femme – exercent plus souvent une activité *rémunérée que celles vivant* en couple (71 % contre 55 %), et à plein temps, ce qui explique que leurs revenus soient généralement supérieurs à catégorie socio-professionnelle identique ; mais cela ne suffit pas à assurer des ressources élevées à la famille, puisque le revenu par « unité de consommation » est généralement inférieur de 20 %. Elles occupent souvent des emplois peu qualifiés : 40 % sont ouvrières spécialisées, femmes de ménage ou assistantes maternelles ; de surcroît, elles habitent souvent plus loin de leur travail, ont un logement moins bien équipé et partent *moins souvent en vacances*. Elles sont aussi trois fois plus souvent au chômage que les mères vivant en couple.

Mais ce sont les mères isolées sans activité professionnelle qui ont la situation la plus difficile et les revenus les plus bas : chez elles, le revenu disponible par unité de consommation ne dépasse pas 50 % du SMIC : il provient en majeure partie des prestations familiales, souvent peu durables, comme l'allocation de parent isolé. Les mères célibataires tirent de ces prestations familiales les trois quarts de leurs ressources, et 43 % d'entre elles habitent *chez leurs parents*.

Dans les familles nombreuses, la disparité est encore plus forte. Les mères de famille nombreuse exercent rarement une activité professionnelle (25 % contre 53 % pour l'ensemble des mères), bien que celle-ci soit plus fréquente qu'il y a vingt ans. Le revenu par personne est inférieur d'un tiers à celui des familles plus restreintes. Les mères occupent généralement des emplois peu qualifiés et à *temps partiel, leur* activité ayant été discontinue.

Toutefois, parmi les familles nombreuses, on trouve en proportions presque égales des situations contrastées selon le niveau d'études des parents et, parallèlement, leur niveau professionnel. Chez les cadres, par exemple, les pères compensent l'absence d'activité professionnelle de la mère ou les charges de famille par un salaire supérieur à *celui des cadres ayant moins* d'enfants et dont l'épouse travaille. De surcroît, les femmes diplômées ayant quatre enfants ou plus continuent fréquemment à exercer une activité rémunérée : 60 % d'entre elles le font contre 75 % des mères de deux enfants.

Parmi les parents n'ayant aucun diplôme, en revanche, très peu de mères (16 %) travaillent ; elles exercent alors des tâches mal rémunérées (femmes de ménage par exemple), et seules les prestations *familiales compensent un peu* l'absence d'activité rémunérée ou le très faible revenu de la mère.

GUY HERZLICH.

(1) *Familles nombreuses, mères isolées, situation économique et vulnérabilité.* Documentation française, 50 F.

(2) « Mères de famille, coût et revenu de l'activité professionnelle » (*le Monde* du 13 juillet 1985 : « Les trois usages du travail des mères de famille »).

REPÈRES

PME

Aux Etats-Unis, huit créateurs d'entreprise sur neuf sont des « créatrices »

Avec six cent mille à sept cent mille créations par an, contre quatre-vingt-dix mille seulement dans les années 1950, la création de PME est devenue, aux Etats-Unis, un vaste phénomène de mode. Dans sa lettre de juin, la SOFARIS (Société française pour l'assurance du capital risque) étudie cet engouement des Américains pour les PME. Il en ressort *notamment que huit créateurs* d'entreprise sur neuf sont des « créatrices » et que les femmes représentent le tiers des dirigeants des PME.

Les 70 milliards d'investissement que demandent chaque année les créations d'entreprise proviennent pour l'essentiel (65 %) de l'épargne personnelle des fondateurs de société. La contribution des fonds de capital risque apparaît négligeable (1 %). *Les PME jouent, enfin, un rôle* d'amortisseurs à la crise : elles proposent *généralement des salaires* moins élevés que dans les grandes firmes, mais elles offrent également un plus grand nombre d'emplois à temps partiel.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK, 13 juillet ⬇

Baisse

L'activité s'est ralentie, le lundi 13 juillet, à Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé en baisse de 3,03 points à 2 452,96, après avoir perdu jusqu'à près de 16 points en cours de séance. Des analystes ont surtout attribué ce léger recul à des ventes pour prises de bénéfice après les gains de la semaine dernière. De plus, les investisseurs semblent douter de plus en plus de la capacité du marché à soutenir le mouvement de hausse des semaines précédentes.

A Tokyo, *sur le marché des changes*, le dollar s'est inscrit en baisse, mardi 14 juillet, s'établissant à 150,58 yens, contre 151,28 yens la veille :

VALEURS	Cours du 10 juillet	Cours du 13 juillet
Alcoa	55 1/8	53 1/2
Allegis (ex-UAL)	92 5/8	94 3/8
A.T.T.	29 3/8	29
Boeing	48 5/8	48 1/8
Chase Manhattan Bank	40 5/8	40 5/8
Du Pont de Nemours	124	123 5/8
Eastman Kodak	86 1/2	85 3/4
Exxon	94 1/8	93 3/4
Ford	102	103 3/8
General Electric	55 3/8	54 7/8
General Motors	81 1/2	83 3/8
Goodyear	68 5/8	67 1/8
I.B.M.	167 1/4	169 3/4
I.T.T.	59 7/8	60
Mobil Oil	51 5/8	51
Pfizer	71 7/8	70 5/8
Schlumberger	49 1/8	49 1/8
Texaco	44 7/8	44
Union Carbide	30 5/8	29 3/4
U.S. Corp.	35 3/4	35 7/8
Westinghouse	65 1/8	65
Xerox Corp.	76 1/2	76 1/2

Japon

Plus de mille faillites à cause de la hausse du yen

L'appréciation du yen vis-à-vis du dollar depuis 1985 a entraîné la faillite de plus de mille entreprises japonaises entre septembre 1985 et juin 1987, a annoncé un institut de recherche privé japonais. Ce sont les entreprises dont l'activité était liée à la construction *automobile qui ont* été le plus touchées par l'augmentation du yen.

Carburants

Consommation en hausse au premier semestre

La consommation de carburants en France a légèrement augmenté durant le premier semestre de 1987 par rapport à la même période de 1986, selon le comité professionnel du pétrole. Cette progression est notamment due à la demande en gasoil. *Les livraisons ont atteint* 7,257 millions de mètres cubes, soit *une augmentation* de 6,8 % due à une bonne conjoncture dans le transport routier. L'essence et le super n'ont augmenté que de 0,5 %. La consommation du fioul domestique est en baisse (12,5 %), *mais les* livraisons de fioul lourd ont légèrement *augmenté (2,4 %) en raison de* la forte consommation des centrales *thermiques au premier semestre*.

AFFAIRES

Fin de la crise chez le premier groupe industriel ouest-allemand

Le président de Daimler-Benz démissionne

Le premier groupe industriel ouest-allemand Daimler-Benz (Mercedes) a annoncé, le lundi 13 juillet, la démission prochaine de son président, M. Werner Breitschwerdt, cinquante-neuf ans, dont le mandat ne devait expirer qu'en mars 1989.

Cette décision, officiellement de *« nature personnelle »*, est en fait l'aboutissement du conflit qui régnait depuis plusieurs mois à la tête de l'entreprise entre le président et son adjoint, M. Edzard Reuter, cinquante-neuf ans, vice-président et responsable de la direction financière. Celui-ci devrait être désigné comme président lors de la réunion extraordinaire du conseil de surveillance prévue pour le 22 juillet.

Les deux hommes étaient en désaccord profond *sur la stratégie* à adopter pour Daimler-Benz. M. Breitschwerdt, responsable du développement technique du groupe depuis 1977, père du modèle à succès « 190 », président du directoire depuis 1983, était partisan d'une concentration des efforts de *l'entreprise sur son métier d'origine*, l'automobile.

Au contraire, M. Reuter, fils de l'ancien bourgmestre régnant de Berlin-Ouest, dont l'ascension au sein de Daimler-Benz est largement due au soutien de M. Alfred Herrhausen, patron de la puissante Deutsche Bank, principal actionnaire du constructeur (avec 28 % du capital), était favorable à une diversification du groupe. Laquelle était d'ailleurs largement amorcée depuis 1985, avec la prise de contrôle de la société électrotechnique AEG, du motoriste d'aviation MTU (Machinen und Turbinen Union) et du numéro deux de l'aéronautique allemande Dornier.

Cette diversification, favorisée par les énormes moyens financiers de Daimler-Benz (12,3 milliards de *DM* de fonds propres), soit environ 4 milliards de francs), avait hissé le groupe au premier rang de l'industrie allemande avec 65,5 milliards de DM de chiffre d'affaires, 1,76 milliard de DM de bénéfices et 320 000 salariés.

Daimler-Benz pourrait aller encore plus loin si, comme l'y incite fortement le gouvernement de Bonn, il entrait dans le capital du numéro un de l'aéronautique allemande, MBB (Messerschmitt-Boelkow-Blohm), qui permettrait à *celui-ci de disposer d'argent frais*, indispensable pour la poursuite du programme européen Airbus auquel il participe. Le président démissionnaire s'était montré réticent face à cette opération. – *(AFP.)*

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Thomson-CSF se retire d'Alcatel

Thomson-CSF a cédé, le 13 juillet, à un *« groupe d'investisseurs financiers »* la participation minoritaire qu'elle détenait encore dans la Compagnie financière Alcatel. *Ainsi s'achève le désengagement de Thomson du* téléphone, mis en œuvre par l'accord de 1983, qui avait décidé de réunir sous la houlette de la CGE (Compagnie générale d'électricité) les activités de télécommunications civiles de cette dernière, exercées par sa filiale CIT-Alcatel et de Thomson. Le 1er janvier 1986, la fusion juridique entre CIT-Alcatel et Thomson Télécommunications donnait naissance à une nouvelle entité baptisée Alcatel.

Après la constitution d'Alcatel NV, société de droit néerlandais, numéro deux mondial des télécommunications, née de la reprise des activités de *l'américain ITT par la CGE, Alcatel devenait Compagnie financière Alcatel*, actionnaire à 34,1 % d'Alcatel NV. La Compagnie financière Alcatel est contrôlée à 55 % par la CGE, et Thomson y possédait donc jusque-là 12 %, participation qu'elle vient de céder *« en accord avec la CGE »*. L'opération, dont le montant n'a pas été révélé, permettra à Thomson-CSF de dégager une plus-value, précise cette dernière dans un communiqué.

La Chase Manhattan et la First Chicago annoncent de lourdes pertes

La Chase Manhattan Corp. et la First Chicago Corp., les troisième et onzième banques *américaines, ont annoncé, lundi 13 juillet,* de lourdes pertes pour le second trimestre 1987, *conséquence notamment* des importantes provisions constituées pour couvrir *leurs engagements sur* les pays du tiers monde. La Chase Manhattan *a ainsi annoncé* une *perte de 1,4 milliard de dollars* pour les trois mois arrêtés au *30 juin* (contre un bénéfice de 146 millions au trimestre 1986 correspondant).

La First Chicago a annoncé pour sa part une perte nette de 633,32 millions de dollars au cours du second trimestre 1987 (contre un *bénéfice net de 83,3 millions un an* auparavant).

Ouverture d'un parc d'attractions à Nice

Zigofolies, second parc récréatif français, a ouvert officiellement ses portes le 11 juillet à proximité de Nice. Trois cents millions de francs ont été nécessaires pour la création du parc. Les principaux actionnaires de l'opération sont Paribas, la Caisse des dépôts, le Crédit national et la Sodexho. Zigofolies attend *huit cent mille* visiteurs en 1987 et un million deux cent mille en 1988. Huit cents emplois ont *été créés*.

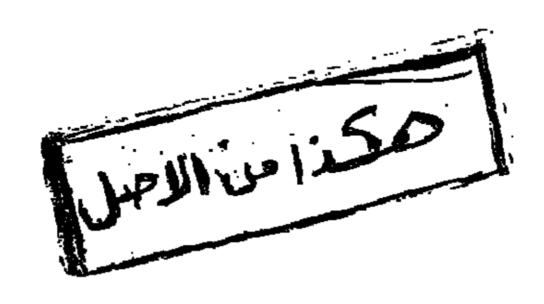
Trois lois au « Journal officiel »

Trois lois sociales sont publiées au Journal officiel daté du 12 juillet. La première concerne le financement de la Sécurité sociale. Elle institue un *« prélèvement social exceptionnel »* de 1 %, d'une part, sur les revenus fonciers, rentes viagères, revenus immobiliers et plus-values en capital imposés au titre de 1986, d'autre part, sur les produits de placement à revenu fixe encaissés entre le 1er août 1987 et le 31 juillet 1988, versés à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse.

Pour le premier, seront exonérés les contribuables non imposables ou payant moins de 350 F d'impôt sur le revenu ; le prélèvement n'est recouvré qu'au-dessus de 80 F. D'autre part, la cotisation de retraite des fonctionnaires passe à 7,9 %. Enfin, la TVA sur les médicaments passe à 5,5 % (taux *« super-réduit »*).

La deuxième loi a trait à l'emploi des handicapés ; elle institue une obligation pour les entreprises de plus de vingt salariés, publiques ou privées, d'employer au moins 6 % de handicapés ou de verser pour les emplois non pourvus une contribution à un fonds géré paritairement, destiné à faciliter leur insertion professionnelle. La loi sera applicable au 12 janvier 1988, après publication *des décrets* d'application.

La troisième loi porte sur les chômeurs de longue durée. Elle prévoit des contrats de réinsertion en alternance et, pour les plus de vingt-six ans, des stages de formation en alternance payés par l'Etat, une prise en charge par l'Etat de 50 % *des cotisations sociales* de l'entreprise embauchant un chômeur de longue durée, la *suppression* du délai de carence entre le versement de l'allocation de l'*assurance*-chômage et l'allocation de solidarité payée par l'Etat, crée une cotisation spécifique pour les entreprises licenciant des salariés de plus de cinquante-cinq ans et étend les conventions de conversion aux salariés licenciés à la suite d'une faillite.



هكذا من الاصل

Le Monde

Le 14 juillet à Paris

Une cellule d'intervention « Epervier » au défilé militaire

La cellule d'intervention aérienne outre-mer, dite « Epervier », du nom de l'opération française au Tchad, et composée de plusieurs avions de combats autour de leur appareil de ravitaillement en vol, a été l'un des « clous » du défilé militaire du 14 juillet à Paris.

A la tribune présidentielle, place de la Concorde, avait pris place, précisément, le chef de l'Etat tchadien, M. Hissène Habré, seul chef d'Etat étranger invité par M. François Mitterrand *(lire ci-contre)*. Cette présence de M. Habré à la fête nationale a été la raison pour laquelle, notamment, l'un des secrétaires du bureau de l'Assemblée nationale, M. Bruno Gollnisch, député Front national du Rhône, s'est abstenu d'assister au défilé depuis la tribune officielle. Le député a estimé qu'il ne pouvait cautionner, par sa propre présence, celle de M. Habré, *« ravisseur de Mme Françoise Claustre en 1974 et complice de l'assassinat du commandant Galopin en 1975)*.

Au total, le défilé a réuni six mille hommes et six cent trente véhicules divers, appartenant au 2e corps d'armée français, stationné en Allemagne fédérale, et à la 15e division d'infanterie, basée à Limoges. Ce défilé a été survolé par cent huit avions et hélicoptères de tous les modèles en service.

En particulier, outre la cellule « Epervier », les Parisiens ont pu apercevoir, pour la première fois, la nouvelle version du Mirage-IV, désormais équipé d'un missile air-sol à moyenne portée, l'ASMP, qui est armé d'une charge thermonucléaire.

A l'issue du défilé, le premier ministre, M. Jacques Chirac, a invité à déjeuner à la mairie de Paris un millier de cadres militaires et d'hommes du contingent, tandis que le chef de l'Etat a réuni, dans les jardins de l'Elysée, quatre mille invités.

Dans l'après-midi, les armées devaient organiser, au pied de la tour Eiffel et près du pont d'Iéna, une exposition de matériels terrestres et navals, parmi lesquels des chars à roues AMX-10 RC, des hélicoptères Gazelle armés de missiles antichars Hot et le bâtiment *Dahlia*, qui sert à la surveillance radiologique.

La visite du président Hissène Habré

Les ambiguïtés des relations franco-tchadiennes

Décidément, rien n'y fera. Chacun a beau se louer des *« excellentes relations franco-tchadiennes »*, celles-ci demeurent empreintes de beaucoup d'ambiguïtés de la part de Paris. Et malgré les fastes et les honneurs qui accompagnent la visite officielle du président Hissène Habré, l'atmosphère n'y est pas vraiment.

Recevant à dîner, le lundi 13 juillet, le président tchadien, M. Jacques Chirac a réussi dans son toast la gageure de ne jamais mentionner, si ce n'est pour lever son verre, le nom du président tchadien, se contentant d'un discours largement emprunté à quelque page d'un *manuel de géographie pour rappeler* l'intérêt stratégique du Tchad et la diversité de ses populations. Le premier ministre à d'autre part bien insisté sur le fait que la France n'y était intervenue que pour défendre *« ses responsabilités en Afrique »*. La Libye n'a pas été citée, le premier ministre — comme d'ailleurs M. Mitterrand un peu plus tôt dans la journée — préférant parler *« d'ennemi ou de menaces extérieures »*. Il est vrai que M. Chirac, dit-on, a refusé un premier discours *« trop chaleureux »* à son goût à l'égard de son hôte.

Répondant sur un tout autre ton, M. Hissène Habré a, lui, parlé avec chaleur des relations franco-tchadiennes, qui *« résisteront aux humeurs et à l'érosion du temps »*. Le président tchadien, qui assiste ce mardi au défilé du 14 Juillet, a rendu hommage à l'armée française, représentée en nombre au dîner officiel, et a exprimé *« sa reconnaissance à la France, qui a contribué*, a-t-il dit, *de façon déterminante, à la reconquête de la quasi-totalité du pays »*.

Comme prévu, le sort de la bande d'Aouzou, toujours occupée par la Libye, a sans aucun doute tenu une place de choix dans les premiers entretiens qu'a eus lundi le président du Tchad, d'une part avec le chef de l'Etat qui l'a retenu à déjeuner, puis avec M. Chirac.

Au cours d'une brève conférence de presse conjointe à l'Elysée, M. Mitterrand a été net à ce sujet : *« On ne peut pas dire que nous allons encourager la reconquête militaire de la bande d'Aouzou, étant donné que le président Hissène Habré n'a pas indiqué qu'il avait choisi la voie militaire. » « Les moyens diplomatiques et d'arbitrage juridique devraient être préférés. (...) La France n'a pas d'engagement sur ce problème pour le moment »*, a-t-il ajouté, en soulignant que Paris *« apportera tout son concours pour la consolidation des acquis »*.

M. Hissène Habré a pour sa part déclaré : *« Le Tchad entend retrouver la plénitude de son territoire tel qu'il a été délimité à son indépendance. Nous espérons y arriver par la voie pacifique, mais, au stade actuel, le Tchad entend retrouver l'ensemble de son territoire. »* L'allusion aux frontières héritées de la colonisation, dogme de la charte de l'OUA, est habile, et le président tchadien n'a pas manqué de relever cette référence générale dans le discours de M. Chirac pour s'en réjouir et dire : *« Je suis heureux de vous entendre confirmer notre approche. »* Sur ce point, toutefois, la différence d'appréciation entre Paris et N'Djamena risque de perdurer.

Incontestablement, si l'on se réjouit (ou si l'on fait mine de se réjouir), à l'Elysée comme à Matignon, de la visite du président du Tchad, c'est plus pour des raisons de politique intérieure, chacun tentant de s'attribuer les mérites des succès enregistrés.

FRANÇOISE CHIPAUX.

URSS

Les « Izvestia » évoquent les abus de la psychiatrie soviétique

Moscou *(AFP)*. — Le quotidien du gouvernement soviétique, les *Izvestia*, vient de reconnaître pour la première fois que des contestataires sains d'esprit peuvent être taxés de *« schizophrénie »* et internés.

Dans un long reportage, publié le vendredi soir 10 juillet, le journal a ainsi abordé un des thèmes jusqu'alors tabous en URSS. L'auteur de l'article, intitulé « Sans défense », E. Maximova, écrit notamment : *« La psychiatrie a longtemps été un sujet banni. On faisait comme s'il n'y avait pas de malades mentaux dans notre pays. Or, qui plus est, des gens nous écrivent, se plaignant d'être internés de force dans des hôpitaux psychiatriques ».* N'étant *« pas en mesure de vérifier tous les faits »* incriminés, la journaliste s'est penchée sur deux cas confirmant le recours par la milice à la psychiatrie à des fins répressives.

Le cas de Zoïa Petrovna

Premier cas : celui d'un professeur de mathématiques, Zoïa Petrovna, qui estimait avoir été mal soignée d'un cancer. La patiente multiplia les plaintes auprès des instances médicales qui, excédées, firent intervenir leurs collègues psychiatres.

Dès lors, Zoïa Petrovna était fichée. Depuis 1984, toutes ses démarches auprès des autorités se sont heurtées à des fins de non-recevoir, les malades mentaux étant par définition irresponsables. La « malade » a néanmoins conservé son poste d'enseignante dans une école secondaire.

La milice a tenté à plusieurs reprises de l'interner, mais la famille de Zoïa Petrovna s'y est opposée avec vigueur. Il a fallu deux ans pour que le ministère de la santé se saisisse de son dossier et annule le diagnostic de *« schizophrénie paranoïde »* établi par des médecins qui ne l'avaient jamais examinée.

Deuxième cas : celui d'une autre femme, Anna Ivanovna, qui avait déposé plusieurs plaintes contre des voisins, qui, selon elle, l'importunaient. Elle fut convoquée à la milice puis conduite chez un psychiatre qui diagnostiqua sur-le-champ une *« schizophrénie »*. Interrogé par les *Izvestia*, un commandant de la milice a expliqué : *« Elle ne cessait d'écrire* [des plaintes], *elle est donc anormale. »* Anna Ivanovna est internée depuis trois mois.

Il est temps, conclut le journal, d'élaborer une loi permettant d'exercer *« un contrôle sur les médecins travaillant dans cette branche complexe de la médecine qu'est la psychiatrie »*.

Place du Marché-Saint-Honoré

Le bal des mouflets

Aux Tuileries, la grande roue illuminée tourne toujours dans la nuit. On croque une pomme d'amour, on s'emmoustache de barbe à papa, il y a du flonflon, bien sûr, des pétards, et les jeunes filles rient peut-être un ton trop haut, mais la fête, en cette veille de 14 juillet, est à peine plus nerveuse qu'un autre jour. Alors, il faut s'enfoncer dans les rues sombres où, débordant des trottoirs, par petits groupes, au pas dansant, on se guide à l'oreille vers les orchestres d'un soir.

Place du Marché-Saint-Honoré, les pompiers ont bien fait les choses. Leurs chemises impeccables, trois petits plis bien nets dans le dos, ils se transforment en majordomes ou en maîtres de ballet. Avec le sourire, ils vous épinglent une petite marguerite au corsage et vous font pénétrer dans leur royaume. Les gros camions rouges de la caserne ont cédé la place aux danseurs.

Juché sur une estrade, l'orchestre donne, c'est la tradition, dans le tango et le paso doble quand la chanteuse en minijupe et balconnet blanc, vaguement rockeuse, se repose. Aux terrasses, les spectateurs, enrobés d'une tenace odeur de saucisses, battent la mesure. Les clochards habituels sont aussi de la fête et le temps d'une danse ouvrent les bras à des femmes qui n'osent refuser. Chez Eddie, on se sert du pastis ou une flute de champagne.

Plus loin, on achète des billets de loterie : échantillons de parfum, bijoux fantaisie, montres, couverts à pique-nique, chacun croyant décrocher le gros lot. La musique crève un peu le tympan. On hurle pour s'entendre, ou, si l'on est tendre, on se murmure des douceurs à l'oreille. Il y a des robes longues et des shorts, des costumes et des tee-shirts. Quelques dames seules dansent ensemble, le dos bien droit. Sur l'épaule d'un danseur, une tête roule, lourde de fatigue ou d'extase.

On se prend un peu les pieds dans les mesures et l'on s'excuse en souriant quand, lilliputiens effrontés, les enfants s'en mêlent : à hauteur du genou ils ont envahi la piste. Sans vergogne, ils se font leur chemin. Echevelés, enthousiastes, ils tournent et se déhanchent, le rire aux éclats. Le bal est à deux dimensions et il faut prendre garde de ne pas les écraser.

Ce soir, ils ont la permission de minuit, de la nuit peut-être et, tandis que les couples s'enlacent, eux aussi, un mètre plus bas, font des rencontres, se sourient, se prennent par la main pour s'abandonner une minute plus tard. Leurs joues sont roses et barbouillées, et leurs yeux mettent du temps à se croiser. Une petite larme bien souvent sonne le départ. C'est alors, fendant la foule, un convoi de poussettes qui bat la retraite du bal des mouflets...

AGATHE LOGEART.

● **La mutualité réintégrée à la commission des comptes de la Sécurité sociale.** — Un décret du 9 juillet 1987, publié au *Journal officiel* du samedi 11 juillet 1987, ajoute à la liste des membres de la commission des comptes de la Sécurité sociale un représentant de la Fédération nationale de la mutualité française. Celle-ci avait été oubliée dans le décret publié au *Journal officiel* du 25 juin dernier. Ce texte élargissait la composition de la commission en portant de deux à quatre les représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat, de cinq à six le nombre de personnalités qualifiées, et ajoutait le président du Centre national des professions de santé aux deux représentants des médecins, et un membre du Conseil économique et social. En revanche, il y supprimait les cinq représentants des administrations.

M. Lajoinie : il y a de nouvelles Bastille à prendre !

A l'occasion de la fête nationale, M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale et candidat du PCF à l'élection présidentielle, a fait une déclaration indiquant notamment :

« Dans des conditions naturellement très différentes, les idéaux de 1789 demeurent aujourd'hui l'enjeu des affrontements majeurs qui opposent notre peuple aux classes dirigeantes.

Il en va ainsi de la liberté. Il y a de nos jours de nouvelles Bastille à prendre. C'est le cas des entreprises où le patronat, qui s'imagine de droit divin, prétend disposer à sa guise de celles et de ceux qui n'ont que leur travail pour vivre. C'est aussi le cas des institutions qui conduisent à transformer la France en une véritable monarchie élective. Quant à la liberté de la France, à la souveraineté du peuple français que les révolutionnaires de 89 défendaient avec passion, elle est aujourd'hui plus que jamais mise en péril par les grands marchandages capitalistes à l'échelle de l'Europe et du monde, et appelle de la part de tous les Français attachés au patrimoine progressiste de notre pays une vigoureuse contre-offensive.

Il en va de même pour l'égalité. Si les privilèges actuels ne sont plus ceux d'avant la nuit du 4 Août, il y a lieu de nous rassembler et d'agir pour transformer une société de plus en plus inégalitaire, qui offre à une minorité de nantis un luxe de plus en plus insolent, tandis qu'elle rend peu à peu l'existence invivable au plus grand nombre. *« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit »*, proclamait la Déclaration de 1789. Tout notre combat vise à contribuer à faire de ce principe une réalité vivante.

Enfin en matière de fraternité : que de mobilisations seront encore nécessaires pour que l'idéal offert aux nouvelles générations n'épouse plus les traits hideux de la course aux armements, des complicités avec l'apartheid, du néocolonialisme, de la ségrégation et de l'intolérance sous toutes leurs formes.

C'est bien d'une nouvelle révolution française que nous avons besoin, de transformations que nous voulons pacifiques mais s'en prenant résolument aux racines de la crise. C'est en ce sens que les communistes français se veulent les héritiers et les continuateurs des révolutionnaires de 1789, des artisans du 14-Juillet. Puissions-nous, par millions, à l'occasion de la grande bataille politique engagée dans notre pays, contribuer à ouvrir cette perspective. »

Au Pays basque espagnol

Un garde civil tué dans un attentat

Onate. — Un garde civil a été tué et plusieurs autres ont été blessés ce mardi 14 juillet dans un attentat contre une patrouille de la garde civile près de la localité d'Onate, dans la province basque du Guipuzcoa, a annoncé un responsable de la police autonome basque, la Ertzaintza. — *(AFP.)*

● **BANGLADESH : deuxième journée de grève à Dacca.** — La capitale du Bangladesh a été paralysée, le lundi 13 juillet, pour la deuxième journée consécutive, par une grève générale soutenue par l'ensemble des partis d'opposition, et qui a pour but de protester contre l'adoption, la veille, d'une loi prévoyant la nomination de militaires dans les administrations locales.

A B C D E F G

CANADA : après l'arrivée clandestine de 174 réfugiés

Deux personnes sont inculpées et un cargo arraisonné

Halifax *(AFP)*. — Deux hommes, un Suédois et un Indien, ont été inculpés, le lundi 13 juillet, à Halifax, pour avoir organisé l'entrée clandestine au Canada de cent soixante-quatorze réfugiés en provenance du sous-continent indien, débarqués dimanche dans un petit village côtier de la Nouvelle-Ecosse (*le Monde* du 14 juillet). Le Suédois Rol Nygren, âgé d'une quarantaine d'années, est soupçonné d'avoir transporté dans son bateau, l'*Amélie*, les réfugiés actuellement interrogés par les fonctionnaires canadiens du ministère de l'immigration. L'*Amélie*, un cargo de 59 mètres battant pavillon costaricien, mais enregistré au Chili, a été arraisonné lundi par les garde-côtes canadiens, alors qu'il filait à vive allure. Il aurait quitté le port de Rotterdam le 23 juin, sans cargaison et sans aviser les autorités néerlandaises.

Rol Nygren et Jasvir Singh, un ressortissant indien âgé de trente-six ans et domicilié en Grande-Bretagne, avaient été arrêtés dimanche à l'aéroport de Halifax, alors qu'ils rendaient leur voiture de location. Les deux hommes risquent une peine de deux ans de prison assortie d'une amende pouvant atteindre 5 000 dollars canadiens (moins de 25 000 F).

Les policiers canadiens ont, pour leur part, retrouvé sur une plage de Charlesville des boîtes de conserves, des assiettes en plastique et des couvertures, qui permettent de penser que comme les cent cinquante-quatre Tamouls retrouvés dans des canots au large de Terre-Neuve en *août 1986, ces réfugiés ont* pris la mer en Europe occidentale et non en Inde comme ils l'affirment. Ce n'est qu'ensuite qu'ils pourront quitter la base militaire de Stadacona, près de Halifax. La législation canadienne permet en effet à toute personne qui demande le statut de réfugié de demeurer au Canada jusqu'à la fin de l'examen de son dossier par un tribunal administratif.

Les suites de la tragédie du Heysel

La Belgique attend l'extradition des vingt-six hooligans britanniques

Après la décision de la Chambre des Lords, le vice-premier ministre belge chargé de la justice, M. Jean Gol, a déclaré *« attendre avec confiance »* l'extradition des vingt-six hooligans britanniques inculpés à la suite de la tragédie du Heysel *(lire page 1)*. Il a indiqué que la date de l'extradition serait arrêtée en commun par les autorités britanniques et belges.

Les hooligans seront alors détenus à la prison de Louvain *« jusqu'à ce que la cause soit jugée, y compris en appel »*. Les prévenus ne répondront pas de l'inculpation de meurtre, mais de *« coups et blessures volontaires avec préméditation pouvant avoir entraîné la mort sans l'intention de la donner »* ou pouvant avoir causé une incapacité permanente ou une mutilation grave. Ils encourent des peines individuelles maximales de dix ans d'emprisonnement. Leur défense pourra être assurée soit par des avocats britanniques de leur choix, soit gratuitement par des avocats belges.

Les vingt-six inculpés comparaîtront en compagnie du secrétaire de l'Union belge de football, M. François Roosens, et de deux officiers de gendarmerie inculpés d'homicide involontaire, devant trois magistrats en l'absence de jury. En raison de l'abondance des dossiers de la partie civile, la date du procès, dont la préparation prendra plusieurs semaines, n'a pu encore être fixée.

Interrogé par la presse britannique sur les droits de la défense, M. Gol a répliqué que *« la justice belge est au moins au niveau de n'importe quel pays développé d'Europe »* et qu'il *« n'avait pas demandé à ces personnes de venir en Belgique commettre des crimes... présumés »*. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 14 juillet 1987 a été tiré à 416 413 exemplaires

